

bulletin



N° 2013 - 1



*Le concept
« Une seule santé » :
l'approche de l'OIE*





© M. Sevillano



© OIE/François Diaz



sommaire

éditorial

| | |
|---------------------------|---|
| « Une seule santé » | 1 |
|---------------------------|---|

tribune

| | |
|--|---|
| Le processus PVS de l'OIE et le cadre de suivi du RSI de l'OMS : possibilités d'actions conjointes à l'interface homme-animal | 2 |
|--|---|

vie de l'OIE

| | |
|---|----|
| nouvelles publications de l'OIE | 6 |
| nouvelles du siège | 8 |
| actions régionales | 13 |
| actes officiels | 21 |
| renforcement des Services vétérinaires | 25 |
| réunions & visites | 34 |

l'OIE et ses partenaires

| | |
|---|----|
| épidémiologie & programmes de lutte contre les maladies animales ... | 46 |
| zoonoses | 47 |
| activités des laboratoires de référence & centres collaborateurs | 49 |
| nouvelles des Pays Membres | 51 |

actualités internationales

| | |
|---------------------------|----|
| publications | 57 |
| événements | 58 |
| agenda | 66 |

| | |
|----------------------|----|
| hommage | 67 |
|----------------------|----|

« Une seule santé »



© OIE/D. Morzinski

Soixante pour cent des agents pathogènes capables de s'en prendre à l'homme et donc de provoquer des zoonoses, maladies humaines d'origine animale, proviennent de l'animal domestique ou sauvage.

Des maladies d'origine animale auxquelles l'homme est sensible comme la grippe aviaire, la rage, la brucellose, l'encéphalopathie spongiforme bovine représentent des risques planétaires de santé publique qu'il convient impérativement de combattre ou prévenir à tous les niveaux, y compris mondial.

Combattre tous les pathogènes zoonotiques en les maîtrisant à leur source animale est la solution la plus efficace et la plus économique pour protéger l'homme. Elle nécessite une approche politique originale conduisant à des investissements spécifiques au plan de la gouvernance, notamment s'agissant de l'orientation des ressources publiques et privées.

Les agents pathogènes qui ne sont pas zoonotiques mais qui ont un impact négatif sur la production de protéines d'origine animale ne doivent pas être oubliés, notamment dans les pays en développement car les problèmes de production et de disponibilité alimentaire quantitative et qualitative conduisent aussi à de graves problèmes de santé publique.

Le concept « Une seule santé » est né de la prise en compte des grandes opportunités liées à la protection de

Le concept « Une seule santé » est né de la prise en compte des grandes opportunités liées à la protection de la santé publique par des politiques de prévention et de contrôle des pathogènes au niveau des populations animales à l'interface homme/animal/environnement

la santé publique par des politiques de prévention et de contrôle des pathogènes au niveau des populations animales à l'interface homme/animal/environnement.

La mise en œuvre de ces politiques place en première ligne les vétérinaires et les propriétaires d'animaux mais aussi tous ceux qui sont en contact régulier avec la faune sauvage et l'environnement, notamment les pêcheurs, les chasseurs et les gestionnaires d'espaces protégés.

Elles impliquent de nouveaux mécanismes amenant tous ces acteurs à s'informer mutuellement et à agir d'une manière concertée, en liaison avec les gestionnaires de la santé publique qui travaillent le plus souvent dans nos Pays Membres sous l'égide des ministères de la Santé, qu'ils soient fonctionnaires de l'État, personnels de collectivités ou médecins libéraux.

La mise en pratique du concept « Une seule santé » a été facilitée par une alliance formelle sur ce thème entre

l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Les trois Organisations ont publié une note commune clarifiant leurs responsabilités réciproques et leurs objectifs dans ce domaine. Elles ont par ailleurs décidé de choisir comme thèmes prioritaires pour leurs actions communes la rage, qui tue encore près de 70 000 personnes par an, les virus zoonotiques de l'influenza (par exemple ceux qui provoquent certaines gripes aviaires) et l'antibiorésistance.

Pour sa part l'OIE poursuit son travail normatif à la fois sur les méthodes de prévention et de contrôle des maladies animales et sur les normes sanitaires relatives à la sécurité sanitaire des échanges internationaux d'animaux et de leurs produits, tout en donnant la priorité à la prévention des maladies transmissibles à l'homme.

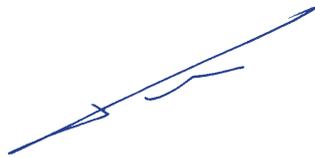
L'OIE publie également des normes mondiales sur la bonne gouvernance des composantes publiques et privées des Services vétérinaires, y compris sur la formation initiale et continue des acteurs, en proposant à tous ses Pays Membres une évaluation indépendante de la conformité de leurs Services vétérinaires aux normes



de qualité de l'OIE, ainsi que des outils spécifiques pour calculer les investissements et réaliser les réformes législatives et techniques permettant de se conformer à ces normes de qualité de leurs Services.

Cette prestation de l'OIE, désignée sous le vocable « Procédure PVS », a déjà bénéficié à près de 120 Pays Membres. Elle comporte aussi un outil pilote optionnel d'évaluation spécifique « Une seule santé », déjà testé avec succès dans trois pays, qui est destiné à contribuer à mettre en place dans tous les pays qui le souhaitent une collaboration renforcée entre les Services vétérinaires et les Services de santé publique dans le respect des normes de qualité publiées par l'OIE et des obligations des pays membres de l'OMS découlant du Règlement sanitaire international adopté par ses pays membres.

Toutes ces synergies entre spécialistes de santé animale, de santé publique et de l'environnement appliquées aux niveaux local, national et mondial contribuent sans nul doute à l'amélioration continue et simultanée de la santé publique et de la santé animale dans le monde



Bernard Vallat
Directeur Général

Le processus PVS de l'OIE possibilités d'actions conjo

Pprès de 75 % des maladies infectieuses classées en tant que maladies émergentes sont zoonotiques. Les maladies telles que le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), l'influenza aviaire, l'infection à virus Nipah, la fièvre du Nil occidental, la fièvre de la Vallée du Rift, la brucellose ou l'échinococcose alvéolaire sont des exemples de zoonoses ayant une incidence significative sur la santé humaine. Le contrôle de ces maladies et de leurs émergences nécessite une action conjointe entre les acteurs de santé humaine et de santé animale. Les réponses aux foyers de fièvre de la Vallée du Rift en Afrique de l'Est, ou à l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) sont des exemples récents qui illustrent l'efficacité de ce type d'approches multisectorielles. Dans d'autres cas en revanche, la coordination entre les autorités de santé animale et de santé humaine s'est avérée plus limitée, les mesures prises étant souvent spécifiques à un secteur, et en conséquence ont pu parfois engendrer une certaine confusion et réduire leur efficacité.

En avril 2010, les trois principales organisations internationales chargées de protéger la santé publique et la santé animale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), ont défini une stratégie commune et des axes de collaboration pour conjointement répondre aux risques sanitaires à l'interface homme-animal (www.oie.int/fileadmin/Home/eng/Current_Scientific_Issues/docs/pdf/FINAL_CONCEPT_NOTE_Hanoi.pdf). De nombreux mécanismes ont déjà été développés afin de faciliter la coopération sur le plan technique. L'accord tripartite reconnaît toutefois qu'« il faut également renforcer les institutions compétentes en matière de santé animale et de santé humaine » et que « des protocoles et des normes doivent être élaborés conjointement » pour parvenir à aligner et mettre

et le cadre de suivi du RSI de l'OMS : intés à l'interface homme-animal

en cohérence leurs activités d'élaboration de référentiels et de renforcement des capacités nationales.

L'OIE et l'OMS, dans les limites de leurs mandats respectifs, ont développé des méthodes et des outils destinés à aider leurs États Membres dans l'évaluation et le renforcement de leurs capacités et leurs partenariats en santé animale et santé publique. Une revue conjointe de ces normes et protocoles permettra d'identifier plus facilement les lacunes et les opportunités de coordination à l'interface entre les deux secteurs, et de valoriser au mieux les investissements réalisés.

Le cadre de suivi du Règlement sanitaire international de l'OMS

Le Règlement sanitaire international (RSI) a été adopté initialement par l'Assemblée mondiale de la santé (AMS) en 1969. Il se focalisait alors sur six maladies. Il a été modifié en 1973, puis en 1981, pour mettre l'accent sur le choléra, la fièvre jaune

et la peste. Dans le contexte de la mondialisation, de l'augmentation des échanges, de la propagation planétaire d'agents pathogènes et de l'émergence et réémergence de maladies, l'AMS a sollicité une révision substantielle du RSI en 1995. Cette révision a étendu le champ d'application du RSI à d'autres maladies et événements sanitaires connexes afin de prendre en compte la quasi-totalité des risques de santé publique (biologiques, chimiques et radiologiques ou nucléaires) susceptibles d'avoir un effet sur la santé humaine, indépendamment de leur origine.

La version révisée du Règlement est entrée en vigueur le 15 juin 2007. Aux termes de cet accord juridiquement contraignant, tous les États Membres de l'OMS ont accepté d'avoir ou de mettre en place des capacités essentielles minimales pour parvenir à une mise en œuvre efficace du RSI (2005), et d'en faire rapport à l'AMS annuellement. Les rapports nationaux sont issus d'une auto-évaluation et sont traités de manière confidentielle par l'OMS.

L'évaluation est structurée autour de huit capacités principales répondant aux exigences du RSI :

1. législation nationale, politiques et financements,
2. coordination et communications entre les points focaux nationaux RSI, dans leur propre pays et dans le monde entier,
3. surveillance,
4. action,
5. préparation,
6. communication en matière de risque,
7. ressources humaines,
8. services de laboratoire.

L'OMS a développé un outil de suivi qui propose un cadre et des méthodes permettant à ses États Membres de suivre la mise en place des principales capacités au niveau communautaire et/ou niveau primaire d'action de santé, au niveau intermédiaire (infranational) et au niveau national. Pour chaque type de capacité, les progrès accomplis sont suivis en mesurant certaines réalisations dans le temps à partir d'indicateurs opérationnels hiérarchisés.



L'état d'avancement de chaque capacité est évalué sur une échelle en quatre points :

- niveau <1 (éléments préalables) ;
- niveau 1 (moyens et processus en place) ;
- niveau 2 (résultats attendus et certains aboutissements) ;
- et niveau 3 (capacités s'étendant au-delà des frontières de l'État).

Le processus PVS de l'OIE

L'OIE a développé, en collaboration avec ses partenaires nationaux et régionaux, un processus d'évaluation afin d'aider ses Membres à déterminer leur niveau de conformité avec les normes internationales prévues par le *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE, notamment aux chapitres 3.1 et 3.2 consacrés à la qualité et l'évaluation des Services vétérinaires, ainsi que par le *Code sanitaire pour les animaux aquatiques* de l'OIE (chapitre 3.1 – Qualité des Services chargés de la santé des animaux aquatiques). Ce processus offre un point de départ important pour améliorer la santé animale et la santé publique, et encourager le respect des normes sanitaires et phytosanitaires (de l'Accord de l'OMC sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires), au niveau national, régional et mondial.

Afin d'améliorer durablement la conformité des Services vétérinaires nationaux à ces normes, l'OIE a développé le processus d'évaluation des performances des Services vétérinaires (PVS), qui comprend divers instruments et procédures destinés à aider les pays à évaluer objectivement et améliorer les principaux points faibles de leurs Services vétérinaires. Parmi les instruments figurent, notamment, l'outil PVS de l'OIE (pour une évaluation qualitative) et l'outil d'analyse des écarts PVS (pour une évaluation qualitative et quantitative) qui servent à définir l'étendue et le coût des réformes et de la modernisation à mettre en œuvre (www.oie.int/fr/appui-aux-membres-de-loie/processus-pvs/, www.oie.int/fr/appui-aux-membres-de-loie/evaluations-pvs/rapports-devaluation-pvs-de-loie/, www.oie.int/fr/appui-aux-membres-de-loie/analyse-des-ecarts-pvs/rapports-devaluation-danalyse-des-ecarts-pvs-de-loie/). Les outils PVS évaluent les « compétences critiques » des Services vétérinaires d'un pays, leur attribuant un stade d'avancement de un à cinq (un correspondant au stade « basique », autrement dit non conforme aux normes de l'OIE, et cinq à celui de « bien

avancé » ou conforme aux normes de l'OIE). De nombreuses compétences critiques comprennent des éléments de santé publique. Ces éléments ont notamment fait l'objet d'un examen exhaustif dans le cadre de la récente initiative pilote PVS « Une seule santé », présentée à l'occasion de la Session générale de l'OIE en 2012. La mise en œuvre du processus PVS de l'OIE dans un pays se fait sur une base strictement volontaire et la diffusion des rapports est à la discrétion du pays concerné.

L'approche « Une seule santé » dans la pratique

De nombreux pays ont encore du mal à satisfaire aux exigences minimales requises, tout particulièrement à la jonction entre les secteurs de la santé animale et de la santé publique. L'interface homme-animal est un exemple de domaine dans lequel les organisations internationales sont en mesure de fournir des orientations aux pays et d'élaborer des méthodes et des processus appropriés en vue de faciliter la collaboration intersectorielle.

L'OMS et l'OIE ont, à cet effet, lancé un projet conjoint afin de réunir les acteurs responsables des



©Patrick Bastiaensen



Services vétérinaires nationaux et de la gouvernance de la santé publique, pour examiner les lacunes identifiées dans le cadre des processus RSI et PVS, et définir ensemble des priorités et des stratégies.

Cette collaboration comprend des activités au niveau mondial et national. À l'échelle mondiale, les efforts déployés par l'OMS et l'OIE consisteront principalement à renforcer leurs outils respectifs, mieux traiter la question de l'interface homme-animal et développer de nouveaux outils lorsque les circonstances l'exigent.

À l'échelle nationale, il conviendra de commencer par élaborer une méthode permettant d'analyser les lacunes identifiées au cours des processus RSI et PVS, puis d'identifier, dans le cadre des priorités nationales, les mesures stratégiques permettant de les corriger. Ceci permettra, au final, d'harmoniser les méthodes appliquées en matière d'évaluation et de renforcement des capacités à l'échelle nationale. Ces activités peuvent être effectuées conjointement avec les autorités en charge de la santé humaine et celles responsables de la santé animale afin d'améliorer la gouvernance dans les domaines prioritaires qui ont été identifiés à l'interface homme-animal.

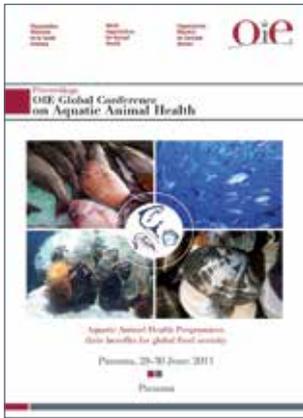
Concrètement, une description détaillée des similarités et des différences observées entre les processus PVS de l'OIE et RSI de l'OMS a déjà été entreprise. Un premier recensement des domaines de synergie et d'éventuelles convergences a été réalisé. À l'heure actuelle, le projet se concentre sur le développement de méthodologies en vue de combler certains écarts observés entre les services de santé publique et les services de santé animale, tels que (par exemple) l'ajustement de l'outil d'évaluation OMS/RSI afin de mieux refléter l'interface homme-animal et le développement d'un prototype pour un outil d'analyse des coûts en vue de renforcer les capacités nationales requises pour satisfaire au RSI. Ces méthodes seront testées dans le cadre de missions pilotes déployées dans les pays sélectionnés avant d'être transposées en directives opérationnelles, développées conjointement par l'OMS et l'OIE.

Les outils et les guides développés joueront un rôle déterminant au moment d'identifier les stratégies et les synergies opérationnelles sur lesquelles reposeront les futures collaborations au niveau mondial et national, ainsi que les mesures destinées à renforcer la gouvernance des systèmes nationaux

de santé humaine et animale. Ces outils seront également importants pour les bailleurs de fonds et les partenaires, puisqu'ils les aideront à estimer le soutien financier et technique qu'ils apporteront aux pays en développement qui le souhaitent, en s'appuyant sur une évaluation fiable des lacunes existantes ainsi que sur de bonnes recommandations en termes d'investissement.

Cette initiative s'inscrit dans la vision « Une seule santé » de l'OIE et de l'OMS, et insiste plus particulièrement sur les actions de gouvernance, l'objectif final étant de soutenir les États Membres dans le renforcement de leurs capacités à améliorer la santé animale et la santé publique et protéger ainsi leurs populations.

nouvelles publications



En anglais
2012
ISBN 978-92-9044-897-6
Format : 29,7 x 21 cm, 216 pp.
Prix : 25 €

Proceedings of the OIE Global Conference on Aquatic Animal Health Aquatic Animal Health Programmes: their benefits for global food security

Actes de la Conférence mondiale de l'OIE sur la santé des animaux aquatiques « Les programmes de santé destinés aux animaux aquatiques : un intérêt majeur pour la santé alimentaire mondiale » Panama (République du Panama) 28 au 30 juin 2011

La Conférence mondiale de l'OIE « Les programmes de santé destinés aux animaux aquatiques : un intérêt majeur pour la santé alimentaire mondiale » s'est déroulée du 28 au 30 juin 2011 à Panama (République du Panama). Ce forum international unique a accueilli 255 participants environ, au rang desquels figuraient des représentants d'autorités nationales et d'organisations internationales, régionales et nationales ainsi que des représentants du secteur privé.

La conférence s'est tenue à un moment où ces thèmes revêtaient une importance particulière, l'aquaculture étant devenue l'un des secteurs connaissant la croissance la plus rapide au monde. Les denrées alimentaires dérivées d'animaux aquatiques représentent une source essentielle de protéines animales de haute qualité pour la population humaine en pleine expansion. La conférence a montré que l'OIE et la communauté internationale donnaient la priorité au renforcement de la bonne gouvernance des Services chargés de la santé des animaux aquatiques et prenaient toutes les dispositions nécessaires pour soutenir les efforts déployés par les pays en développement, en faisant appel aux outils les plus adaptés mis à leur disposition.

Les exposés présentés lors de la conférence ont souligné l'importance des programmes de santé destinés aux animaux aquatiques pour améliorer la productivité et la viabilité de l'aquaculture et contribuer à réduire la pauvreté dans le monde. Cette conférence a également permis de sensibiliser les participants à la nécessité d'une bonne gouvernance des Services en charge de la santé des animaux aquatiques relevant tant du secteur public que du secteur privé et d'un engagement des vétérinaires et d'autres partenaires importants pour garantir l'innocuité des produits de l'aquaculture destinés à la consommation humaine ainsi que leur certification au regard des exigences des échanges internationaux.

Ces Actes, revus par les experts du Comité scientifique, donneront au lecteur un aperçu de l'état des connaissances actuelles sur la santé des animaux aquatiques et sur la contribution effective de l'aquaculture à la sécurité alimentaire mondiale.



En anglais
2013
ISBN 978-92-9044-924-9
Format : 21 x 29,7 cm
144 pp.
Prix : 25 €

Proceedings of the OIE Global Conference on Veterinary Legislation

Actes de la Conférence mondiale de l'OIE sur la législation vétérinaire Djerba, Tunisie, 7-9 décembre 2010

La Conférence mondiale de l'OIE sur La législation vétérinaire s'est déroulée du 7 au 9 décembre 2010 à Djerba, en Tunisie. Près de quatre cent participants originaires de plus de 120 Pays Membres de l'OIE, au rang desquels figuraient des représentants

de l'OIE

d'autorités nationales et d'organisations internationales, régionales et nationales, ont assisté à cet unique forum international.

Cette conférence s'est tenue en temps utile et revêt une extrême importance car un trop grand nombre de pays dans le monde (notamment de pays en voie de développement) souffrent d'un déficit en termes de cadre législatif nécessaire pour assurer le traitement des questions liées à la santé animale et aux défis à relever en matière de bien-être des animaux, l'objectif à long terme étant d'améliorer les performances économiques et la sécurité alimentaire. Cette conférence a mis en lumière l'importance de la législation vétérinaire qui est désignée comme la pierre angulaire des Services vétérinaires nationaux et de la bonne gouvernance.

Les exposés présentés lors de la Conférence mettent l'accent sur les exigences en matière de bonne gouvernance de la santé et des systèmes de bien-être des animaux et la nécessité de disposer d'une législation vétérinaire effective couvrant tous les domaines retenus dans le mandat de l'OIE parmi lesquels se trouvent la santé animale, la santé publique vétérinaire et le bien-être animal. Ils donnent également des orientations d'ordre pratique pour guider les Membres de l'OIE sur la manière dont ils peuvent mobiliser leurs gouvernements respectifs dans le but d'assurer la modernisation de leur arsenal législatif afférent au domaine vétérinaire en accord avec les normes et lignes directrices techniques de l'OIE, d'assurer la formation des vétérinaires relevant des secteurs privé et public sur leur rôle et leurs responsabilités selon le cadre législatif national en vigueur et d'assurer la promotion du rôle-clé que jouent les organismes statutaires vétérinaires dans la mise en pratique des textes législatifs en relation avec la bonne gouvernance de la profession vétérinaire.

Le présent recueil de présentations faites par les orateurs lors de la conférence contient, sans être prescriptif, des orientations utiles s'adressant aux Pays Membres cherchant à moderniser leur arsenal législatif national pour faire face aux défis qui se posent à l'heure actuelle et se poseront dans les années à venir, y compris ceux associés à la mondialisation, aux changements climatiques et à l'émergence et la ré-émergence de maladies animales et de zoonoses.



Publication trilingue
2012
ISBN 978-92-9044-876-1
Format : 21 × 29,7 cm
335 pp.
Prix : 65 €

Revue scientifique et technique

Vol. 31 (2)

La bonne gouvernance et le financement de Services vétérinaires efficaces

Coordination et édition : L. Msellati

Ce numéro de la *Revue* intitulé « La bonne gouvernance et le financement de Services vétérinaires efficaces » propose au lecteur un cadre conceptuel pour analyser la gouvernance des Services vétérinaires nationaux, en montrant que les réformes destinées à promouvoir une bonne gouvernance se traduisent par une amélioration de la qualité des systèmes nationaux de santé et qu'elles aident également les pays à se mettre en conformité avec les normes internationales de l'OIE.

La bonne gouvernance est un concept complexe aux dimensions multiples, qui fait l'objet de nombreuses interprétations et définitions. Si leur origine remonte aux théories économiques et financières, les concepts de gouvernance (et plus particulièrement de bonne gouvernance) sont désormais d'application courante dans des domaines très variés. Ce numéro de la *Revue* examine surtout le concept de gouvernance dans ses rapports avec la fourniture de biens et de services publics mondiaux aux citoyens. Les Services vétérinaires (comme tous les services relevant de domaines aussi variés que les infrastructures, la législation et le secteur social) constituent des biens publics d'une grande importance. Les Services vétérinaires bien gouvernés correspondent à des services qui sont financés de manière durable, qui sont universellement accessibles, et qui sont fournis avec efficacité, sans gaspillage ni duplication, d'une manière transparente et indemne de fraude et de corruption.



Publication trilingue

Décembre 2012

ISBN 978-92-9044-877-8

Format : 21 x 29,7 cm, 336 pp.

Prix : 65 €

Revue scientifique et technique Vol. 31 (3) numéro plurithématique

Le volume 31 (3) de la *Revue scientifique et technique* comprend 27 articles soumis par des experts du monde entier sur des sujets variés. Les sujets traités vont des différentes stratégies de surveillance des maladies animales aux mesures de contrôle et d'élimination de maladies animales importantes. L'organisation des Services vétérinaires est également évoquée, ainsi que le diagnostic, les vaccins et les produits pharmaceutiques.

La *Revue* plurithématique est un support unique pour diffuser des rapports sur la situation et la gestion de différentes maladies animales dans le monde, en particulier s'agissant de pays dont la situation zoonitaire fait rarement l'objet de publications.

L'OIE publie également chaque année deux numéros thématiques de la *Revue scientifique et technique*.

nouvelles du

Mouvements de personnel

Arrivées

Fonds mondial de l'OIE pour la santé et le bien-être des animaux

Victoria Wong Chargée de projet

Victoria Wong a rejoint le Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux en décembre 2012.



Originaire de Plymouth, au Royaume-Uni, Victoria a fait ses études au pays de Galles et en Allemagne. Elle possède une licence de français et d'allemand ainsi qu'un master de traduction. Elle a travaillé précédemment pour la Commission européenne à Bruxelles

ainsi que pour le CNRS à Paris en tant que traductrice et gestionnaire de projets pour des programmes de recherche & développement et d'urbanisation financés par la Commission. Victoria a été recrutée en qualité de chargée de projets pour le Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux de l'OIE : ses tâches seront de participer à la préparation des documents destinés aux négociations avec les donateurs (ministères et départements d'État, organisations internationales, fondations privées) et de rédiger les rapports techniques et financiers destinés aux donateurs du Fonds mondial. Elle contribuera également aux activités comptables et de suivi du Fonds mondial et des banques d'antigènes et de vaccins, en plus d'apporter son aide au Secrétariat des Comités consultatif et directeur du Fonds mondial.

Victoria est heureuse d'intégrer l'équipe du Fonds mondial et se réjouit de cette nouvelle expérience dans la gestion de projets.

Pour commander en ligne : WWW.OIE.INT/BOUTIQUE



siège de l'OIE

Service scientifique et technique

Dre Susan Corning Coordinatrice de projets

La Docteure Susan Corning a intégré le Service scientifique et technique de l'OIE en qualité de coordinatrice de projets (affectation provisoire). Elle possède une expérience



professionnelle extrêmement variée, ayant travaillé dans les secteurs de la santé animale et de la santé publique aussi bien en Europe qu'en Afrique. Après avoir obtenu son diplôme à l'École de médecine vétérinaire d'Onderstepoort en Afrique du Sud, la Docteure Corning a exercé des fonctions d'encadrement au sein de Shell International Animal and Public Health, de la Fédération internationale des fonds de santé (International Federation of Health Funds) et de plusieurs organisations à but non lucratif œuvrant dans le domaine de l'aide médicale internationale d'urgence et de la santé publique mondiale. Ces accomplissements lui ont valu d'être nommée membre de la Société royale de santé publique. Elle a répondu à l'appel lancé à la communauté vétérinaire lors de la crise de la fièvre aphteuse en 2001 au Royaume-Uni, puis a rejoint le Fonds international pour le bien-être animal en qualité de conseillère vétérinaire pour les maladies zoonotiques émergentes et les risques de santé publique associés au commerce

international d'animaux exotiques. Après avoir poursuivi sa carrière dans le secteur pharmaceutique au Royaume-Uni et en Italie, la Docteure Corning est devenue consultante « Une seule santé ». Dans ce cadre, elle a récemment réalisé des missions dédiées à la gestion de la lutte contre les maladies et à la participation des parties prenantes en Afrique et au Moyen-Orient.

Dre Nicola Brink Assistante technique



La Docteure Nicola Brink a rejoint le Service scientifique et technique en qualité d'Assistante technique chargée du suivi des questions liées à la résistance aux agents antimicrobiens, entre autres. Elle a obtenu son diplôme de médecine vétérinaire à l'Université de Berlin en Allemagne, complété par une formation en santé publique et un doctorat en biologie moléculaire (obtenu à l'Institut Max-Planck). Elle a exercé en tant que vétérinaire de terrain spécialisée dans les grands animaux ; en outre, elle s'est occupée de gestion et d'administration dans les domaines des maladies infectieuses, du bien-être animal, de l'alimentation et des soins de santé au sein des Services vétérinaires allemands à Rheingau-Taunus-Kreis, en Hesse.

Départs

Service des Actions régionales Dr Francisco D'Alessio Chargé de mission

En 2009, le Docteur Francisco D'Alessio a rejoint l'OIE en tant de stagiaire et a contribué à divers projets liés aux activités régionales. Puis, à compter de



juin 2010, il a intégré le Service des actions régionales de l'OIE en qualité de Chargé de mission. En décembre 2012 il est retourné à Buenos Aires, sa ville natale, où il a intégré les Services vétérinaires argentins et plus précisément l'Unité de coordination des relations internationales.

Au cours de ces deux années et demie passées à l'OIE, il a soutenu assidûment le programme mondial de l'OIE pour l'amélioration durable de la conformité des Services vétérinaires nationaux aux normes de l'OIE, également appelé « Processus PVS ».

En tant qu'expert certifié par l'OIE, le Docteur D'Alessio pourra sans nul doute continuer à offrir son expertise à l'OIE. Nous lui souhaitons bonne chance pour les nouveaux défis qui l'attendent et sommes confiants quant au soutien qu'il saura apporter aux Services vétérinaires de son pays.



Activités de l'Unité Communication

Service des actions régionales Mme Margherita Recchia Secrétaire



Madame Margherita Recchia a intégré le Service des actions régionales de l'OIE en janvier 2011. Elle y a été affectée en

qualité de secrétaire pour contribuer à l'organisation et à l'évaluation des événements régionaux s'inscrivant dans le programme de renforcement des capacités (séminaires, conférences et ateliers à l'intention des Délégués et points focaux nationaux des Pays Membres de l'OIE). Elle a également contribué à établir la procédure de coordination qui régit actuellement l'organisation des activités menées par l'OIE pour le renforcement des capacités.

Margherita Recchia a bénéficié d'une mise à disposition auprès de l'OIE accordée par le Centre collaborateur de l'OIE pour la formation vétérinaire, l'épidémiologie, la sécurité sanitaire des aliments et le bien-être animal (Istituto Zooprofilattico Sperimentale dell'Abruzzo e del Molise « G. Caporale », Teramo, Italie). Elle a réintégré Teramo à la fin du mois d'octobre 2012.

Vœux du Directeur général à la presse

8 janvier 2013

Le Docteur Bernard Vallat a fait le bilan des actions de l'OIE menées en 2012, lors de la présentation annuelle de ses vœux à la presse le 8 janvier 2013.

Au cours de cette rencontre, le Dr Vallat a en particulier traité des évolutions de la demande alimentaire mondiale et mis l'accent sur les grands rendez-vous et les thématiques à venir.

Sachant que plus de 20 % des pertes de la production animale dans le monde sont liées aux maladies animales et que 60 % des agents pathogènes humains sont zoonotiques, il a également souligné qu'améliorer la santé animale est plus que jamais essentiel pour protéger la santé publique mondiale et garantir un accès pour tous à une alimentation de qualité.





Activités de l'Unité Communication

Mise à jour des portails consacrés aux maladies : rage et peste bovine

L'Unité Communication de l'OIE, en collaboration avec les services concernés a procédé à la mise à jour des portails dédiés à la rage et à la peste bovine sur le site de l'OIE. Le portail sur la rage a été repensé afin de mettre en avant des informations de fond et les événements d'importance (Journée mondiale contre la rage), alors que le portail sur la peste bovine est désormais axé sur la phase post-éradication de la maladie. Dans un souci de transparence, les rapports du Comité consultatif conjoint FAO/OIE sont maintenant accessibles sur la page d'accueil du portail.



Newsletter sur les activités de l'Unité Communication

Depuis octobre 2012, l'Unité Communication de l'OIE a mis en place l'envoi mensuel d'une « newsletter » destinée aux chefs des différents services de l'Organisation. Cet email a pour but d'avertir de toutes nouvelles productions ou activités et a également vocation à attirer l'attention sur des outils de communication développés par le passé.

Chaque service est ainsi tenu régulièrement informé des travaux de l'Unité. Ce système est garant d'une meilleure communication interne.

Activités du Service scientifique et technique

Résumé des réunions des Groupes *ad hoc* et des Groupes de travail de l'OIE
Octobre à décembre 2012

Réunions des Groupes de travail

Sur les maladies des animaux sauvages

Siège de l'OIE, Paris, France, 12-15 novembre 2012

Le Groupe a fait le point sur les activités récentes et futures de l'OIE dans le domaine de la santé des animaux sauvages, en particulier : la finalisation de la dernière version de WAHIS et sa nouvelle composante destinée à faciliter la notification des maladies spécifiques de la faune sauvage (WAHIS-Wild) ; la réunion d'experts de l'OIE chargés de préparer de nouvelles lignes directrices destinées aux Pays Membres en vue de l'évaluation du risque d'invasion par des maladies non natives (allochtones) ; les activités du Centre collaborateur de l'OIE pour les maladies de la faune sauvage ; les formations destinées aux points focaux nationaux de l'OIE pour la faune sauvage ; la préparation du numéro d'août 2014 de la *Revue scientifique et technique* consacré au thème « Une seule santé ».

Le Groupe a ensuite examiné en détail le projet de *Guide de surveillance de la santé des animaux terrestres* et recommandé quelques ajouts et modifications à apporter à ce texte afin d'intégrer la surveillance de la santé des animaux sauvages. Ayant ensuite révisé le chapitre 1.4 du *Code terrestre*, intitulé Surveillance de la santé animale, le Groupe a constaté que la version actuelle de ce chapitre abordait de manière satisfaisante la problématique de la faune sauvage.

Le Groupe a fait le point sur les problèmes de santé animale et les événements sanitaires émergents qui ont affecté la faune sauvage en 2012 et rédigé un résumé de la situation, qui est annexé au rapport de sa réunion.



Activités du Service scientifique et technique

Réunions des Groupes *ad hoc*

Sur l'épidémiologie

Siège de l'OIE, Paris, France, 2-7 octobre 2012

À la demande de la Commission scientifique pour les maladies animales, le Groupe a examiné les articles relatifs à la surveillance de la fièvre aphteuse dans le chapitre 8.5 du *Code terrestre* et achevé la rédaction du projet de *Guide de surveillance de la santé des animaux terrestres*, qui sera publié par l'OIE.

Sur la fièvre de la Vallée du Rift

Siège de l'OIE, Paris, France, 9-11 octobre 2012

Il s'agit de la deuxième réunion de ce Groupe *ad hoc*. Le Groupe a achevé la mise à jour du chapitre 2.1.14 du *Manuel terrestre* sur la fièvre de la Vallée du Rift, à la lumière des récentes avancées scientifiques et des nouvelles technologies disponibles dans le domaine des tests de diagnostic et des vaccins, en se conformant à la version réactualisée des Instructions aux auteurs adoptée par la Commission des normes biologiques en 2012.

Pour l'évaluation du statut des Pays Membres au regard de la fièvre aphteuse

Siège de l'OIE, Paris, France, 9-12 octobre 2012

Le Groupe a révisé les articles traitant de la surveillance (articles 8.5.44 à 47 et 8.5.49) du chapitre du *Code terrestre* relatif à la fièvre aphteuse, qui contenaient les amendements introduits par le Groupe *ad hoc* sur l'épidémiologie lors de sa réunion d'octobre 2012. Le Groupe a également examiné les demandes soumises par des Pays Membres en vue du recouvrement du statut de zone indemne de fièvre aphteuse ainsi que les demandes d'approbation des programmes officiels de contrôle de la fièvre aphteuse.

Sur la peste porcine classique (PPC)

Siège de l'OIE, Paris, France, 17-19 octobre 2012

Le Groupe a proposé d'introduire quelques amendements au texte actuel du chapitre 15.2 du *Code terrestre* afin d'inclure des dispositions permettant la reconnaissance officielle du statut indemne de PPC. Le Groupe a rédigé les projets de questionnaires que les Pays Membres devront utiliser pour étayer leurs demandes de reconnaissance officielle du statut indemne de PPC.

Sur la peste des petits ruminants (PPR)

Siège de l'OIE, Paris, France, 27-29 novembre 2012

Le Groupe a pris en compte les commentaires émanant des Pays Membres et des Commissions spécialisées (Commission scientifique pour les maladies animales et Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres) concernant la première version des articles du chapitre du *Code terrestre* relatif à la PPR, que le Groupe avait révisés lors de sa précédente réunion en juin 2011. En outre, le Groupe a poursuivi son examen des chapitres du *Code terrestre* dont les dispositions permettent la reconnaissance officielle du statut indemne de PPR par l'OIE. Le Groupe a pris acte de la mise en place annoncée d'un Groupe de travail dédié à la PPR, qui opérera sous l'égide du Plan-cadre mondial FAO/OIE pour la lutte progressive contre la fièvre aphteuse et d'autres maladies animales transfrontalières (GF-TADs), ainsi que des étapes à suivre pour élaborer une Stratégie mondiale sous la responsabilité de ce Groupe de travail. Le Groupe a également commenté le chapitre du *Manuel terrestre* dédié à la PPR et préparé une version amendée de ce chapitre, qui a été distribuée aux Pays Membres en vue de recueillir leurs commentaires.

Pour l'évaluation du statut des Pays Membres en matière de risque d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)

Siège de l'OIE, Paris, France, 27-30 novembre 2012

Le Groupe a introduit des amendements au texte de l'article 11.5.22 du *Code terrestre* afin d'apporter une solution aux problèmes rencontrés par les Pays Membres dotés d'une population bovine peu nombreuse. En outre, le Groupe a étudié neuf demandes d'évaluation soumises par des Pays Membres en vue de la reconnaissance du statut de risque maîtrisé ou négligeable (selon les cas) d'ESB.

Pour l'évaluation du statut des Pays Membres au regard de la fièvre aphteuse

Siège de l'OIE, Paris, France, 10-14 décembre 2012

Le Groupe a achevé la révision du chapitre du *Code terrestre* relatif à la fièvre aphteuse en tenant compte des commentaires transmis par la Commission scientifique pour les maladies animales. Le Groupe a également achevé l'examen de trois demandes d'évaluation qui restaient en suspens et étudié cinq autres demandes de reconnaissance du statut indemne de fièvre aphteuse, avec ou sans vaccination (selon les cas).





Activités du Service du commerce international

Résumé des réunions
Octobre à décembre 2012

Groupe de travail sur la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale pendant la phase de production

Siège de l'OIE, Paris, 20-22 novembre 2012

Le Groupe de travail, qui compte parmi ses membres des experts de la Commission du Codex alimentarius (CCA), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de l'Organisation Mondiale de la Santé, s'est réuni du 20 au 22 novembre 2012. Durant cette douzième réunion, les points qui suivent ont été évoqués :

- activités d'intérêt commun menées par la FAO et l'OMS ;
- coopération entre l'OIE et la CCA ;
- projets de chapitre pour le *Code terrestre* relatifs à l'infection à *Trichinella* spp., *E. granulosus* et *E. multilocularis* ;
- travaux conduits par l'OIE sur la résistance aux agents antimicrobiens chez les animaux terrestres et aquatiques ;
- revue de la littérature scientifique sur la maîtrise de *Salmonella* spp. chez les animaux dont la chair ou les produits sont destinés à la consommation ;
- rapport du Groupe *ad hoc* sur l'enseignement vétérinaire ;
- outils PVS de l'OIE pour l'évaluation des Services vétérinaires et des Services chargés de la santé des animaux aquatiques ;
- futures activités normatives liées à la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale pendant la phase de production ;
- programme d'activité du Groupe de travail pour l'année 2013.

actions régionales

Asie – Pacifique

Mouvements de personnel

Départ

Représentant régional
de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique
Dr Itsuo Shimohira

Docteur Itsuo Shimohira a quitté la Représentation régionale de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique, située à Tokyo, le 31 décembre 2012.



Il avait rejoint la Représentation régionale en novembre 2008, en qualité de Représentant régional adjoint. Puis, il a été nommé Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique le 1^{er} janvier 2010, en remplacement du Docteur Teruhide Fujita.

En sa qualité de Représentant régional, le Docteur Shimohira a mené à bien divers travaux à la fois remarquables et très pertinents. Fort de son expérience professionnelle, il a pu contribuer à l'amélioration du renforcement des capacités des Services vétérinaires et accroître la visibilité de l'OIE dans la région. En tant que Chef du secrétariat du Comité de pilotage régional du GF TADs, le Docteur Shimohira a organisé et encouragé diverses manifestations liées au GF-TADs régional. Il s'est également beaucoup impliqué dans le lancement du nouveau projet OIE/Fonds fiduciaire spécial du Japon (JTF) destiné au contrôle de la fièvre aphteuse en Asie, qui a démarré en 2011.

Le Docteur Shimohira est retourné au ministère japonais de l'Agriculture, des forêts et de la pêche (MAFF) pour y assumer ses nouvelles fonctions au sein du Bureau de la sécurité sanitaire des aliments et de la protection des consommateurs.

L'OIE remercie chaleureusement le Docteur Shimohira pour l'engagement dont il a fait preuve. Compte tenu de son nouveau poste au MAFF, le Docteur Shimohira sera très certainement amené à croiser de nouveau l'OIE sur son chemin, ce dont nous nous réjouissons.

Europe

La Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles change d'adresse

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles (RSR-Bruxelles) est hébergée par l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA, Belgique – www.afsca.be). Celle-ci met à la disposition de l'OIE deux bureaux équipés ainsi que l'accès à des salles de réunions et offre ainsi des conditions de travail optimales aux agents de l'OIE. Le Docteur Bernard Vallat, Directeur général de l'OIE, réitère ses sincères remerciements à M. Gilbert Houins, Administrateur Délégué de l'AFSCA, et au Docteur Pierre Naassens, Directeur, Direction Santé des animaux et sécurité des produits animaux à l'AFSCA et Délégué de la Belgique auprès de l'OIE, pour tous les efforts déployés ayant conduit à cet hébergement et pour la visibilité ainsi donnée à l'OIE. Les nouvelles coordonnées de la RSR-Bruxelles figurent dans l'encadré ci-contre.

La RSR-Bruxelles a été établie en janvier 2007 (voir le *Bulletin* de l'OIE n° 2007-2, p. 23), dans un souci de renforcer la collaboration entre l'OIE et toutes les institutions et organisations internationales et régionales ayant leur siège à Bruxelles, en particulier la Commission européenne. Si au niveau de l'Union européenne les États membres sont les partenaires statutaires de l'OIE, le rôle joué par la Commission européenne est de plus en plus important, qu'il s'agisse de financements, de collaboration technique ou de coordination. Par ailleurs, au titre du calendrier 2013, il est prévu d'intensifier les relations entre l'OIE et le Parlement européen, en particulier au travers de la RSR-Bruxelles, afin de mieux attirer l'attention des parlementaires sur le mandat et les activités de l'OIE et d'accroître la prise en compte de ses recommandations. En outre, la RSR-Bruxelles apporte un appui technique à la Représentation régionale de l'OIE pour l'Europe de l'Est basée à Sofia (Bulgarie) pour la mise



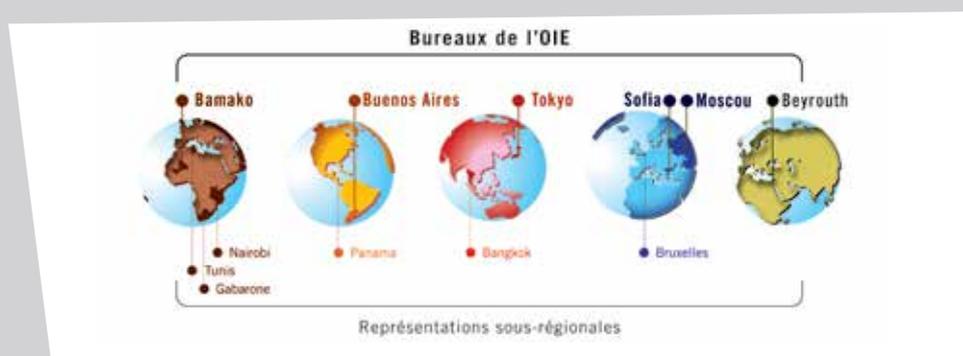
Nouvelles coordonnées de la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles :

Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles
 OIE – Organisation mondiale de la santé animale
 Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire, K05/120210
 Boulevard du Jardin Botanique, 55
 1000 Bruxelles
 Belgique
 Tél. : + 32 2 211 83 41
rsr.bruxelles@oie.int
n.leboucq@oie.int

en œuvre des programmes de renforcement des capacités des Services vétérinaires et de prévention et de lutte contre les grandes maladies animales dans les pays d'Europe. Le calendrier des activités de la RSR-Bruxelles pour 2013 est disponible sur le site régional de l'OIE (www.rr-europe.oie.int).

La RSR-Bruxelles est dirigée depuis le 1^{er} janvier 2011 par la Docteure Nadège Leboucq, assistée du Docteur Stéphane de la Rocque pour les questions relatives aux relations avec l'OMS. Il est prévu de renforcer l'équipe de la RSR-Bruxelles en 2013.

À ce jour, l'OIE dispose de 12 Représentations régionales et sous-régionales, établies dans ses cinq régions et désormais toutes hébergées, par mise à disposition de bâtiments, par les pays hôtes. Le réseau des Représentations permet d'optimiser l'action de l'OIE au plus près de ses Pays membres et d'organiser les activités d'amélioration des compétences de leurs élites.



Réunions

Réunion annuelle des Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE

Siège de l'OIE, Paris, 23-26 octobre 2012



Les Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE ont tenu une réunion au siège de l'OIE à Paris du 23 au 26 octobre 2012, afin de faire le point sur les nombreuses activités régionales mises en œuvre au cours des dernières années et d'examiner celles prévues en 2013. Le Docteur Bernard Vallat, Directeur général de l'OIE a présidé la réunion, assisté de la Docteure Monique Eloit, adjointe du Directeur général, et du Docteur François Caya, chef du Service des activités régionales de l'OIE.

Des représentants des cinq régions de l'OIE ont participé à la réunion, aux côtés de membres du personnel du siège de l'OIE. Les principales manifestations et programmes prévus pour 2013 ont été examinés en détail, en particulier la 81^e Session générale de l'OIE ainsi que le programme de travail du Directeur général

pour cette année, élaboré dans le cadre de l'actuel cinquième Plan stratégique.

La réunion a fourni aux Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE ainsi qu'aux chefs des différents Services du siège de l'OIE l'occasion de décrire leurs activités ainsi que les divers programmes en cours de réalisation. En outre, les représentants ont eu le temps d'exprimer leurs doutes, préoccupations et questions éventuelles concernant les différentes tâches et activités qui leur sont confiées dans le cadre du Plan stratégique. Parmi les nombreuses questions examinées figure l'importance de pleinement appliquer la procédure de coordination pour l'organisation des séminaires régionaux.

Le Docteur François Caya, chef du Service des activités régionales et son adjointe, la Docteure Mara Gonzalez, se sont félicités de cette opportunité qui leur

était offerte de discuter de la collaboration entre le Service des activités régionales et les Représentations régionales et sous-régionales autour de questions telles que l'organisation des Conférences régionales et des réunions des Commissions régionales tenues lors de la Session générale de l'OIE, le processus PVS et le programme mondial de renforcement des compétences pour les Délégués récemment nommés et les points focaux.

Après avoir remercié et félicité l'ensemble des Représentants régionaux et sous-régionaux pour l'excellence des travaux accomplis en 2012, le Directeur général les a encouragés à renforcer leurs activités dans leurs régions respectives.



Atelier régional sur la facilitation des mouvements internationaux des chevaux de compétition

Panama, République du Panama, 11-13 décembre 2012

Cinquante-huit participants y ont assisté, dont 24 représentants des Services vétérinaires de 19 Pays Membres de l'OIE dans la région et d'un pays non membre, 22 représentants des fédérations équestres nationales, six intervenants et six experts de l'OIE.

Le principal objectif de cet atelier était d'examiner les exigences requises dans le continent des Amériques en matière de santé et de diagnostic de laboratoire lors des mouvements temporaires de chevaux de compétition, ainsi que les perspectives d'une coopération publique-privée entre les Services vétérinaires et les fédérations équestres nationales.

L'étude des exigences sanitaires donnant lieu à certification dans la région des Amériques a révélé d'importantes disparités.

Les experts représentant les Services vétérinaires et les fédérations équestres

ont eu une discussion technique afin de proposer une liste de maladies pour lesquelles on pourrait envisager d'harmoniser les mesures sanitaires en vue de faciliter les mouvements internationaux de chevaux.

Les experts ont recommandé que les termes « mouvement temporaire » et « chevaux de compétition de statut sanitaire élevé » soient mieux définis et que la circulation en toute sécurité de ces chevaux soit facilitée autant que possible.

Ils ont également estimé qu'il sera primordial, par la suite, de se pencher sur la durée et le type de quarantaine imposée à ces animaux : étant soumis à un entraînement continu, les capacités de ces chevaux à concourir sont inévitablement compromises en cas d'interruption de l'entraînement.

Les experts ont conclu à la nécessité d'élaborer des lignes directrices en matière

de biosécurité pour les manifestations équestres et les clubs équestres.

Ils ont également souligné la nécessité d'améliorer la coopération entre les fédérations équestres nationales et les Services vétérinaires dans les domaines suivants : communication, biosécurité, enseignement, création dans chaque pays d'une base de données nationale sur les chevaux de compétition et étude des répercussions sociales et économiques du secteur des chevaux de compétition.

Ils ont reconnu la nécessité de renforcer le partenariat au niveau national entre les fédérations équestres nationales, les Services vétérinaires et les autorités douanières.



© FEI/Éric Quintero Cedeño et António Donado

Septième réunion des Laboratoires du réseau SEACFMD

Lanzhou, République populaire de Chine, 15-17 octobre 2012



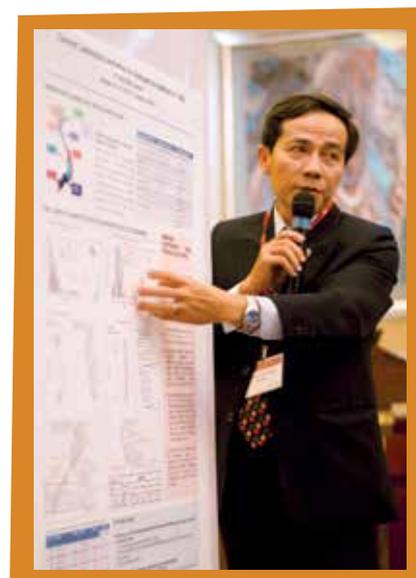
Le Dr Ronello Abila, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Asie du Sud-Est, prend la parole

La septième réunion du réseau de laboratoires de la Campagne de lutte contre la fièvre aphteuse en Chine et en Asie du Sud-Est (SEACFMD), organisée par l'OIE avec la participation de l'Institut de recherche vétérinaire de Lanzhou/Laboratoire de référence de l'OIE pour la fièvre aphteuse s'est déroulée à Lanzhou en Chine, du 15 au 17 octobre 2012. La réunion a accueilli des représentants des laboratoires des pays membres de la SEACFMD ainsi que des organisations partenaires de la région et d'ailleurs. Les présentations ont porté sur les activités de la SEACFMD et de son réseau de laboratoires, sur la situation mondiale de la fièvre aphteuse, sur les récentes avancées scientifiques et sur les priorités de la lutte contre la fièvre aphteuse dans les années à venir. Les pays ont également fait le point sur les activités de leurs laboratoires au regard de la fièvre aphteuse.

Le Laboratoire de référence pour la fièvre aphteuse de Pakchong en Thaïlande a animé une discussion sur les tests comparatifs inter-laboratoires, et fourni aux participants les dernières informations sur le sujet. Les représentants nationaux, regroupés par phase d'avancement de leur pays au sein du processus de contrôle progressif (PCP) de la fièvre aphteuse ont envisagé les activités que les laboratoires pouvaient proposer pour contribuer aux priorités fixées dans la feuille de route de la SEACFMD à l'horizon 2020.

Les principales recommandations et conclusions ressortant des retours d'expérience exposés lors des différentes séances de travail que les participants ont examinées ensuite en réunion plénière sont les suivantes : encourager et faciliter l'expédition par les Pays Membres de prélèvements plus nombreux et d'informations plus

complètes sur les foyers aux Laboratoires de référence ; envisager l'utilisation de nouvelles procédures de diagnostic dans la région ; encourager la participation active de tous les Pays Membres aux tests d'adéquation des souches vaccinales ; accroître le nombre de pays de la région participant aux études comparatives inter-laboratoires, et leur fournir un suivi en appui à l'issue du prochain cycle d'évaluation. La dernière journée du séminaire a été consacrée à la visite du Laboratoire de référence régional de Lanzhou.



Exposé du Dr Ngo Thanh Long, Directeur du Centre des diagnostics vétérinaires du Vietnam

Bien que la plupart des pays présents à ce séminaire appliquent une politique active de dépistage du virus de la fièvre aphteuse, il est rare que des échantillons soient adressés aux Laboratoires de référence pour un diagnostic de confirmation ou pour une caractérisation plus poussée. Il convient de réfléchir aux moyens d'accroître le nombre de ces envois, et d'améliorer le mécanisme permettant aux Pays Membres d'adresser systématiquement des prélèvements aux Laboratoires de référence. L'un des principaux obstacles identifiés est la déficience des systèmes de surveillance, qui empêche la détection précoce des foyers de fièvre aphteuse et la prise rapide d'échantillons. La SEACFMD et d'autres partenaires apportent déjà une aide aux

pays pour qu'ils puissent procéder à la prise d'échantillons mais, à l'évidence, des efforts plus approfondis sont nécessaires pour collecter un maximum d'échantillons en cas de foyer.

L'une des recommandations consiste donc à inviter les pays à améliorer les procédures d'envoi d'échantillons et à en assurer un suivi actif afin de tirer le meilleur parti du renforcement des capacités de la SEACFMD. Les deux Laboratoires de référence de la région devraient également faire en sorte de partager les informations pertinentes dont ils disposent sur les épreuves réalisées et recourir, dans la mesure du possible, à des protocoles normalisés et à des méthodes de partage des données afin de garantir la complémentarité de leurs résultats.



Au laboratoire de Lanzhou

Troisième séminaire régional consacré à la collaboration multisectorielle dans le domaine de la prévention et du contrôle des zoonoses

Bali, Indonésie, 26-28 novembre 2012

Le Troisième séminaire régional FAO/OIE/OMS consacré à la collaboration multisectorielle dans le domaine de la prévention et du contrôle des zoonoses, célébré à Bali en Indonésie du 26 au 28 novembre 2012 a été organisé sous la conduite, cette année, de la Représentation

sous-régionale de l'OIE pour l'Asie du Sud-Est.

Au total, 112 participants venus de 19 Pays Membres et de 12 organisations partenaires ont assisté au séminaire. On comptait parmi eux les points focaux nationaux pour la faune sauvage d'un

certain nombre de pays ainsi que les représentants habituels des secteurs de la santé humaine et animale.

Le séminaire a permis d'identifier les activités qui permettront d'améliorer encore les soutiens clés et les aspects opérationnels émanant de la réunion



technique de haut niveau (HLTM) tenue en 2011 à Mexico. Le renforcement de la collaboration interinstitutionnelle entre les secteurs de la santé animale, de la santé publique et de l'environnement aux niveaux national et infranational constituant une priorité, le groupe tripartite a été invité à apporter son soutien aux pays sur ce point.

Les participants ont recommandé que les secteurs de la santé animale, humaine et environnementale des Pays Membres

poursuivent leur collaboration en matière de prévention et de contrôle des zoonoses en se concentrant sur les soutiens clés et aspects opérationnels définis dans le rapport du HLTM, ainsi que sur les activités clés répertoriées durant le séminaire pour faire avancer ces questions.

Les participants ont également invité les Pays Membres et les autres partenaires à explorer les mécanismes permettant d'évaluer les avantages de l'application du

concept « Une seule santé » (évaluations socio-économiques et études de cas) dans le domaine de la lutte contre les zoonoses et les maladies infectieuses émergentes et ré-émergentes. Il a été recommandé aux pays de fixer leurs priorités nationales concernant les maladies et les questions à traiter, afin de concevoir les actions concrètes appropriées.

À l'issue du séminaire, les participants ont également recommandé que la FAO, l'OIE et l'OMS poursuivent leur collaboration et leurs efforts de coordination notamment en s'engageant aux côtés d'organisations régionales telles que l'ANASE et l'ASACR et d'autres partenaires internationaux, dans le but de :

- a)** soutenir l'amélioration opérationnelle des mécanismes de coordination nationaux permettant de concerter les activités des secteurs de la santé animale, de la santé humaine et de la santé environnementale ainsi que d'autres secteurs pertinents dans le traitement des maladies zoonotiques et d'autres maladies émergentes et ré-émergentes au niveau national ;
- b)** soutenir la mise en œuvre des programmes de lutte contre les zoonoses majeures et les maladies émergentes et ré-émergentes prioritaires en recourant aux stratégies régionales déjà en place telles que la Stratégie de lutte contre les maladies émergentes pour l'Asie et le Pacifique (SMEAP) et le Plan-cadre mondial pour la lutte progressive contre la fièvre aphteuse et d'autres maladies animales transfrontalières (GF-TADs) et en consolidant la capacité des secteurs de la santé animale et humaine des Pays Membres à se conformer aux exigences du Règlement sanitaire international (RSI) et des normes de l'OIE ;
- c)** promouvoir l'application du concept « Une seule santé » en améliorant la communication et les campagnes de sensibilisation à tous les niveaux, depuis les plus hautes instances gouvernementales jusqu'aux niveaux national et infranational.

Séminaire régional de l'OIE sur les organismes statutaires vétérinaires dans le cas particulier des pays d'Europe de l'Est

Astana, Kazakhstan, 12-13 décembre 2012

Le séminaire régional de l'OIE sur les organismes statutaires vétérinaires (OSV) dans le cas particulier des pays d'Europe de l'Est s'est déroulé à Astana (Kazakhstan) les 12 et 13 décembre 2012, s'inscrivant dans une série de séminaires régionaux sur les OSV organisés par l'OIE pour aider ses Pays Membres à améliorer la bonne gouvernance de leurs Services vétérinaires. Un séminaire identique organisé à Bamako (Mali) en avril 2010 a servi de modèle pour celui-ci, destiné à l'Europe de l'Est.

des différentes provinces du Kazakhstan étaient également présents, élevant ainsi le nombre total de participants à environ 120. Le Kazakhstan était représenté au plus haut niveau par son Vice-Premier Ministre, M. Kusherbayev Krymbek et par le Ministre de l'Agriculture, M. Mamytbekov Asylzhan.

Le programme du séminaire comportait des conférences, des présentations nationales et trois séances de travaux de groupe menées en parallèle. Les orateurs et intervenants étaient des



Les représentants des Services vétérinaires et des OSV (ou Associations vétérinaires) des Pays Membres de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe y étaient conviés. Quinze d'entre eux (venus d'Europe de l'Est et d'Asie centrale) étaient parrainés par l'OIE. Au final, 13 pays parrainés et quatre autofinancés ont pris part au séminaire. Les représentants

experts internationaux (le Docteur M. Baussier, Président de l'Ordre national des vétérinaires français, le Docteur J. Vaarten, Directeur exécutif de la Fédération vétérinaire européenne et le Docteur A. Milon de l'École vétérinaire nationale de Toulouse, France), ainsi que des agents du Siège de l'OIE et de ses Représentations régionales et sous-régionales.

Le séminaire a rencontré un vif succès. Les participants ont félicité l'OIE et le Ministre de l'Agriculture du Kazakhstan pour la réussite de cette réunion en termes de contenu, d'organisation et de logistique. Les participants ont déclaré, dans l'ensemble, que le séminaire aurait un impact positif sur l'aspect technique de leur travail.

La situation régionale a été bien exposée grâce aux présentations effectuées par les pays : il en ressort que la plupart des pays de la région sont dépourvus d'OSV, à l'exception du Kazakhstan, d'Israël et de la Turquie qui disposent d'un OSV ou d'une structure équivalente. Le Kirghizistan, la Moldavie et l'Ukraine procèdent actuellement à l'établissement d'un OSV en suivant les normes préconisées par l'OIE en la matière. Le manque de connaissances sur la nature et les fonctions des OSV ainsi que l'absence de législation soutenant la création

Les objectifs du séminaire étaient les suivants :

- a)** sensibiliser au rôle déterminant des OSV pour assurer une bonne gouvernance des Services vétérinaires;
- b)** mieux faire comprendre la situation et les fonctions actuelles des OSV en Europe de l'Est;
- c)** déterminer éventuellement les activités prioritaires pour l'avenir; des informations détaillées ont notamment été fournies sur le récent programme de jumelage des OSV mis en place par l'OIE, qui constitue l'une des principales activités du processus PVS de l'OIE (phase de « traitement »).

**Les principales conclusions
du séminaire mettent l'accent sur la
nécessité, pour les pays :**

- a)** de mieux comprendre l'importance et le rôle des OSV et plus généralement des Services vétérinaires, de l'Autorité vétérinaire, des vétérinaires et des para-professionnels vétérinaires ;
- b)** d'instituer un OSV ou une structure équivalente, conformément aux normes de l'OIE, et de procéder à une révision de leur législation vétérinaire. Concernant ce dernier aspect, les participants ont été informés en détail de l'aide fournie par l'OIE dans le cadre des activités de renforcement des capacités s'inscrivant dans le processus PVS de l'OIE (en particulier, les missions d'évaluation PVS de l'OIE, les missions PVS sur la législation et le programme de jumelage de l'OIE) ;
- c)** de mettre en commun des retours d'expériences concernant les OSV, l'enseignement vétérinaire, le code déontologique de la profession vétérinaire, etc.

d'un tel organisme constituent les principaux obstacles à sa mise en place. Sur une note plus positive, il convient de signaler que les pays ayant fait réaliser une évaluation PVS en recourant à l'Outil PVS de l'OIE ont rapidement pu amorcer des démarches en vue de la création d'un OSV.

Les conclusions du séminaire (au même titre que celles d'autres séminaires régionaux organisés sur ce thème) seront présentées lors de la Conférence mondiale de l'OIE sur l'enseignement vétérinaire et le rôle des Organismes statutaires vétérinaires, « Pour l'excellence et l'éthique de la profession vétérinaire », qui se tiendra à Foz do Iguazu (Brésil) du 4 au 6 décembre 2013.

Toutes les informations relatives au séminaire sont disponibles sur le site Web de la représentation régionale de l'OIE pour l'Europe de l'Est (www.rr-europe.oie.int).

L'OIE réitère ses sincères remerciements au Kazakhstan pour son excellente collaboration lors de l'organisation de cette importante manifestation régionale.

actes officiels

Nomination des Délégués permanents



1^{er} octobre 2012

Vietnam

Dr Dong Pham Van

Director General, Chief Veterinary Officer,
Animal Health, Ministry of Agriculture
and Rural Development



9 octobre 2012

Trinité-et-Tobago

Dre Simone Titus

Chief Veterinary Officer, Animal Production
and Health, Ministry of Food Production

12 octobre 2012

Madagascar

Dr Marcellin Biarmann

Directeur, Services vétérinaires, Ministère de l'élevage



18 octobre 2012

Soudan

Dr Kamal Tagelsir Elsheikh

Undersecretary, Chief Veterinary Officer,
Ministry of Livestock, Fisheries and Rangelands



14 novembre 2012

Serbie

Dr Ivan Sočo

Acting Chief Veterinary Officer, Veterinary
Directorate, Ministry of Agriculture,
Forestry and Water Management



28 novembre 2012

Tunisie

Dr Hichem Bouzghaïa

Directeur général, Direction générale
des Services vétérinaires,
ministère de l'agriculture



Signature d'accords de coopération

L'OIE vient de signer deux accords de coopération en vue de renforcer son partenariat avec des organisations professionnelles ayant des intérêts communs avec l'Organisation, à savoir :

- la Fédération internationale de l'industrie de l'alimentation animale (IFIF), qui promeut l'industrie de l'alimentation du bétail afin de contribuer à l'approvisionnement durable et sûr d'aliments pour animaux et qui représente plus de 80 % de la production mondiale d'aliments destinés aux animaux ;
- l'Organisation mondiale des agriculteurs (WFO), créé en 2011, qui réunit les organisations d'agriculteurs et leurs coopératives dans tous les secteurs de l'agriculture.



ACCORD DE COOPÉRATION
ENTRE L'ORGANISATION MONDIALE DES AGRICULTEURS
 (désignée par son sigle en anglais WFO), association internationale créée en 2011,
 ayant son siège à Rome, Italie, et représentée par son
 Directeur exécutif, Monsieur Marco Marzano (ci-après dénommée WFO),
ET L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE (OIE),
 organisation intergouvernementale créée par un « arrangement international » signé le 25 janvier 1924 à Paris en vue de mettre en place l'Office
 International des Épizooties, ayant son siège 12 rue de Prony, 75017 Paris, France,
 et représentée par son Directeur général, le Docteur Bernard Vallat (ci-après dénommée OIE).



Préambule

Considérant que la WFO a été établie en 2011 en tant qu'organisation représentative des groupements de producteurs agricoles (et de leurs coopératives) de tous les secteurs agricoles, de tout pays quel qu'il soit,

Considérant que, conformément à ses statuts, la WFO a pour objectif majeur de concevoir des politiques et d'intervenir au nom de ses Membres pour améliorer les conditions économiques et sociales des producteurs, de leurs familles et de leurs communautés,

Considérant que l'OIE est reconnue comme organisation de référence par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour les normes internationales sur la santé animale,

Considérant que l'OIE contribue à la préservation des échanges internationaux en publiant des normes sanitaires relatives au commerce international des animaux et des produits d'origine animale pour permettre aux Pays Membres de se protéger contre l'introduction des maladies et des agents pathogènes et d'éviter leur propagation dans le monde,

l'OIE et la WFO, ci-après dénommées les parties, ont décidé ce qui suit :

1. Objectifs et champ d'application de la coopération

1.1. L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation mondiale des agriculteurs (WFO) se tiendront mutuellement informées des activités susceptibles d'être de leur intérêt commun.

1.2. Chaque organisation invitera l'autre à participer à ses réunions en tant qu'observateur si des sujets d'intérêt commun sont susceptibles d'être soulevés et lui communiquera les comptes rendus desdites réunions.

1.3. L'OIE et la WFO échangeront leurs catalogues de publications afin que chaque organisation puisse demander à l'autre les publications traitant des activités ayant trait à ses propres travaux. L'OIE et la WFO échangeront des exemplaires gratuits des documents et publications concernant les sujets d'intérêt commun. Les deux organisations bénéficieront des tarifs préférentiels réservés à leurs membres ou organisations affiliées pour les autres commandes de publications.

1.4. Les deux organisations renforceront leur collaboration par le biais de concertations

formelles et informelles sur les questions d'intérêt commun, et plus particulièrement sur celles qui suivent :

- mise à disposition d'informations générales relatives au secteur de l'élevage, et plus particulièrement à ses relations et interactions avec les Services vétérinaires officiels et leurs représentants désignés, ainsi qu'à la santé et au bien-être des animaux et aux questions de santé publique ;
- échanges de vues sur l'élaboration et la révision des normes internationales et des guides de bonnes pratiques sur la

santé animale, les zoonoses, la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production et le bien-être animal dans la mesure où ces textes peuvent se répercuter sur le commerce international ;

- échanges de vues sur les aspects importants de la santé animale, la traçabilité, les zoonoses, le bien-être animal et la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production, notamment sur les sujets ayant trait à la position et au rôle des producteurs ;



– échanges de vues concernant les positions des organismes intergouvernementaux tels que l’OMS, la FAO et leurs organes subsidiaires (Commission du Codex Alimentarius) sur les stratégies de surveillance et de contrôle des maladies animales et des zoonoses, dans la mesure où ces stratégies risquent de se répercuter sur la production et le commerce des animaux et des produits d’origine animale et de porter atteinte aux intérêts des éleveurs ;

– échanges de vues sur les stratégies de communication, notamment en cas d’urgence sanitaire.

2. Entrée en vigueur et dénonciation

Le présent accord prendra effet dès lors qu’il aura été signé par les deux parties (date d’entrée en vigueur) pour une durée indéterminée, sauf dénonciation conformément au paragraphe qui suit.

Il pourra être dénoncé par l’une ou l’autre des parties à une date arrêtée d’un commun accord ou moyennant un préavis écrit de trois mois adressé à l’autre partie.

3. Amendements

Tout amendement à cet accord ne sera effectif qu’après consentement mutuel écrit des deux parties.

4. Clause d’inopposabilité

Le présent accord est une déclaration non contraignante explicitant la vision commune qu’ont les parties du cadre de collaboration envisagé. Il n’est destiné à créer ni droit ni obligation juridiquement contraignants pour l’une ou l’autre des parties, ni aucune obligation à prendre part à un accord supplémentaire quel qu’il soit.

En foi de quoi, les soussignés dûment autorisés ont rédigé le présent accord en anglais, en deux (2) exemplaires dont chacun sera considéré comme un original et qui constituent ensemble un seul et même document.

Date : 9 novembre 2012

Marco Marzano
Directeur exécutif
WFO

Bernard Vallat
Directeur général
OIE



ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE la FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L’INDUSTRIE DE L’ALIMENTATION ANIMALE, regroupant des associations nationales et régionales du secteur de l’alimentation



animale, des groupements liés à l’alimentation animale et d’autres associations membres, ayant son siège Freier Weg 6, D-53177 Bonn, Allemagne, et représentée par son Directeur exécutif, Mme Alexandra de Athayde, (ci-après dénommée IFIF)

ET L’ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE, organisation intergouvernementale créée par un « arrangement international » signé le 25 janvier 1924 à Paris en vue de mettre en place l’Office International des Épizooties, ayant son siège 12 rue de Prony, 75017 Paris, France, et représentée par son Directeur général, le Docteur Bernard Vallat (ci-après dénommée OIE).

Préambule

Considérant que l’IFIF est une organisation internationale à but non lucratif qui joue le rôle de chef de file et de coordinateur pour promouvoir l’industrie de l’alimentation animale et contribuer à la production durable d’aliments sûrs et sains pour les animaux, et donc pour l’homme, que cette fédération représente plus de 80 % du secteur mondial de l’alimentation animale et qu’elle regroupe l’ensemble de la chaîne alimentaire en incluant des associations nationales et régionales du secteur de l’alimentation animale en Amérique du Nord et du Sud, en Europe et en Afrique, des groupements liés à l’alimentation animale et d’autres associations membres,

Considérant que l’OIE est une organisation intergouvernementale comptant 178 Pays Membres, que son objectif est l’amélioration de la santé et du bien-être des animaux dans le monde et que son rôle dans l’élaboration des normes de référence sur les maladies animales et les zoonoses est reconnu par l’Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS) de l’Organisation mondiale du commerce,

Considérant qu’il est dans l’intérêt des parties de collaborer,

Estimant qu’un partenariat entre l’IFIF et l’OIE peut améliorer considérablement la coopération et l’assistance technique dans les domaines d’intérêt commun,



ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE IFIF ET L'OIE



L'IFIF et l'OIE, ci-après dénommées les parties, ont résolu de conclure l'accord de coopération décrit ci-après.

Article 1: Objectifs et champ d'application

L'objectif du présent accord est de faciliter et de renforcer la coopération et la collaboration des parties dans tous les domaines où, de par leur mandat et leurs activités, elles partagent des intérêts communs, par le biais de recommandations portant notamment sur les sujets suivants :

- prévention et prise en charge des maladies infectieuses et des zoonoses,
- aide à l'élaboration, à la révision et à la mise en oeuvre des normes et lignes directrices de l'OIE,
- renforcement des liens entre sécurité sanitaire de l'alimentation animale et sécurité sanitaire des aliments destinés à la consommation humaine,
- contribution à l'amélioration de la santé et de la productivité animales, avec les bénéfices qui en découlent pour la santé publique,
- aspects se répercutant sur le commerce international des aliments pour animaux et tout autre point concernant la santé et le bien-être des animaux.

Article 2: Information réciproque

2.1. Les parties s'engagent à se tenir mutuellement informées des actions entreprises dans les domaines d'intérêt commun, notamment lorsqu'il existe des possibilités de conduire des actions conjointes dans l'intérêt des Pays Membres (OIE, IFIF) et des institutions (IFIF).

2.2. Les parties échangeront leurs catalogues de publications et, à la demande, un certain nombre d'exemplaires gratuits (en principe 1 à 5) des documents et publications ayant trait aux sujets d'intérêt commun. Les parties bénéficieront des tarifs préférentiels réservés à leurs membres ou organisations affiliées pour les autres commandes de publications.

2.3. Les parties s'engagent à se rencontrer au moins une fois par an pour tirer un bilan et prendre des mesures sur les activités pouvant être d'intérêt commun.

Article 3: Consultation réciproque

3.1. Chaque partie invitera l'autre partie à participer à ses réunions si des questions d'intérêt commun risquent d'être soulevées et lui communiquera les comptes rendus desdites réunions. Cette participation sera régie par les règles des deux parties concernant la participation d'observateurs et de personnes chargées des relations inter-organisations.

3.2. Les parties s'efforceront de renforcer leur collaboration par le biais de concertations formelles et informelles sur les sujets d'intérêt commun et évalueront périodiquement les résultats de cette coopération.

Article 4: Domaines de coopération

Les parties pourront décider de collaborer dans les domaines suivants :

- incitation à la mise en oeuvre des normes et directives internationales, en fonction des mandats des parties,
- formation et sensibilisation dans les Pays Membres, notamment dans les pays en développement,

– préparation de publications conjointes dans des domaines d'intérêt commun ; les procédures d'élaboration, de publication et de diffusion des travaux communs seront décidées conjointement par les parties.

Article 5: Entrée en vigueur et durée de validité

5.1. Le présent accord prendra effet à la date de signature par les deux parties et restera valable jusqu'à ce que l'une des parties décide d'y mettre fin.

5.2. L'une ou l'autre des parties pourra proposer de mettre fin au présent accord moyennant un préavis écrit de trois mois adressé à l'autre partie.

Article 6: Amendements

Chacune des parties pourra proposer des amendements au présent accord par notification écrite adressée à l'autre partie. Les deux parties devront parvenir à un consensus par échanges de courriers.

Article 7: Résolution des litiges

Les parties s'efforceront de résoudre tout litige à l'amiable avant de recourir à une procédure contentieuse.

En foi de quoi, les parties ont signé le présent accord en deux exemplaires originaux, en anglais, l'un destiné à l'IFIF et l'autre à l'OIE.

Date: 29 novembre 2012

Pour la Fédération
internationale de l'industrie
de l'alimentation animale
Alexandra de Athayde
Directeur exécutif, IFIF

Pour l'Organisation
mondiale de la santé
animale
Docteur Bernard Vallat
Directeur général de l'OIE



renforcement des Services vétérinaires

Processus PVS de l'OIE pour des Services vétérinaires efficaces

»»» PVS

Missions d'évaluation PVS

État d'avancement au 5 avril 2013

| Région de l'OIE | Membres de l'OIE | Demandes reçues | Missions réalisées | Rapports disponibles pour diffusion aux bailleurs de fonds et partenaires |
|-------------------|------------------|-----------------|--------------------|---|
| Afrique | 52 | 53 | 49 | 38 |
| Amériques | 29 | 25 | 22 | 18 |
| Asie et Pacifique | 32 | 19 | 18 | 11 |
| Europe | 53 | 16 | 16 | 12 |
| Moyen-Orient | 12 | 12 | 11 | 5 |
| Total | 178 | 125 | 116 | 84 |

Missions d'évaluation PVS (requêtes)

• Afrique (53)

Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, République Centrafricaine, Comores, Congo, Rép. Dém. du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Kenya, Lesotho, Liberia (non membre de l'OIE), Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

• Amériques (25)

Argentine, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République Dominicaine, El Salvador, Équateur, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque,

Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela.

• Asie-Pacifique (19)

Bangladesh, Bhoutan, Brunei, Cambodge, Rép. Dém. Pop. de Corée, Fidji, Indonésie, Iran, Laos, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Timor Leste, Vietnam.

• Europe (16)

Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Géorgie, Israël, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Roumanie, Serbie, Tadjikistan, Turkmenistan, Turquie, Ukraine.

• Moyen-Orient (12)

Afghanistan, Arabie Saoudite, Bahreïn, Émirats Arabes Unis, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, A.N. Palestinienne (non membre de l'OIE), Qatar, Syrie, Yémen.

En rouge : missions réalisées

Missions d'analyse des écarts PVS

État d'avancement au 5 avril 2013

| Région de l'OIE | Membres de l'OIE | Demandes reçues | Missions réalisées | Rapports disponibles pour diffusion aux bailleurs de fonds et partenaires |
|-------------------|------------------|-----------------|--------------------|---|
| Afrique | 52 | 39 | 34 | 20 |
| Amériques | 29 | 14 | 10 | 9 |
| Asie et Pacifique | 32 | 14 | 10 | 7 |
| Europe | 53 | 8 | 6 | 2 |
| Moyen-Orient | 12 | 8 | 4 | 0 |
| Total | 178 | 83 | 64 | 38 |

Missions d'analyse des écarts PVS

• Afrique (39)

Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Rép. Dém. du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie.

• Amériques (14)

Barbade, Belize, Bolivie, Costa Rica, République Dominicaine, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Nicaragua, Panama, Paraguay, Suriname.

• Asie-Pacifique (14)

Bhoutan, Bruneï, Cambodge, Rép. Dém. Pop. de Corée, Indonésie, Iran, Laos, Mongolie, Myanmar, Nepal, Philippines, Sri Lanka, Timor Leste, Vietnam.

• Europe (8)

Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Israël, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turquie.

• Moyen-Orient (8)

Afghanistan, Émirats Arabes Unis, Koweït, Liban, Oman, A.N. Palestinienne (non membre de l'OIE), Syrie, Yémen.

En rouge : missions réalisées

Missions relatives à la législation

État d'avancement au 5 avril 2013

| Région de l'OIE | Membres de l'OIE | Demandes reçues | Missions réalisées |
|-------------------|------------------|-----------------|--------------------|
| Afrique | 52 | 25 | 16 |
| Amériques | 29 | 6 | 4 |
| Asie et Pacifique | 32 | 5 | 5 |
| Europe | 53 | 3 | 2 |
| Moyen-Orient | 12 | 4 | 4 |
| Total | 178 | 43 | 31 |

Ce tableau n'inclut pas les missions au Botswana et en Afrique du Sud ni la première mission réalisée en Zambie car le projet était alors dans sa phase pilote

Missions relatives à la législation

• Afrique (25)

Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Rép. Dém. du Congo, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, Nigeria, Ouganda, Seychelles, Soudan, Togo, Tunisie, Zambie.

• Amériques (6)

Bolivie, Rép. Dominicaine, Guatemala, Haïti, Honduras, Paraguay.

• Asie-Pacifique (5)

Bhoutan, Cambodge, Laos, Mongolie, Vietnam.

• Europe (3)

Arménie, Kazakhstan, Kirghizistan.

• Moyen-Orient (4)

Afghanistan, Émirats Arabes Unis, Koweït, Liban.

En rouge : missions réalisées

Ateliers régionaux de l'OIE destinés aux points focaux et séminaires d'information pour les nouveaux Délégués



Amériques

Séminaire régional pour les produits vétérinaires

Sao Paulo, Brésil, 1-3 octobre 2012



Le second séminaire régional (2^e cycle) destiné aux points focaux nationaux de l'OIE pour les produits vétérinaires s'est tenu dans la ville de Sao Paulo (Brésil) du 1^{er} au 3 octobre 2012. Y ont assisté 28 participants venus de 21 Pays Membres de l'OIE ainsi que les experts de l'OIE suivants : les Docteurs Elisabeth Erlacher-Vindel, Susanne Münstermann, Luis Barcos et Martín Minassian ; le Docteur Gérard Moulin du Centre collaborateur de l'OIE pour les médicaments vétérinaires (ANSES-ANMV, France) ; les Docteurs Cindy Burnsteel et Bettye Walters du Centre collaborateur de l'OIE pour les programmes de réglementation des médicaments

vétérinaires (Center for Veterinary Medicine, Food and Drug Administration, États-Unis) ; et le Docteur Steven Karli du Centre collaborateur de l'OIE pour le diagnostic des maladies animales et l'évaluation des vaccins dans les Amériques (Center for Veterinary Biologics, département de l'Agriculture, États-Unis).

S'agissant d'un séminaire de niveau avancé destiné aux points focaux nationaux de l'OIE occupant ce poste depuis plusieurs années, les questions techniques suivantes ont été présentées et discutées au cours de la réunion : les activités de VICH¹ ; l'utilisation et le contrôle des médicaments vétérinaires ; l'antibiorésistance. Au cours

du séminaire, il a également été annoncé que les pays d'Amérique centrale avaient harmonisé les exigences requises en matière de médicaments vétérinaires dans le cadre de l'Union douanière centre-américaine.

Le séminaire a permis de discuter de l'aspect technique des rapports entre les Centres collaborateurs de l'OIE et les points focaux nationaux. Il a également mis en exergue le rôle des points focaux nationaux dans la révision des commentaires émis sur les lignes directrices VICH, ainsi que les programmes nationaux relatifs à l'antibiorésistance et au contrôle des résidus.

Le séminaire s'est tenu juste avant la réunion du Comité des Amériques pour les médicaments vétérinaires (CAMEVET), à laquelle plus de 280 participants du secteur privé ont pris part en plus des points focaux nationaux de l'OIE pour les produits vétérinaires.

1. VICH : Coopération internationale sur l'harmonisation des exigences techniques applicables à l'homologation des médicaments vétérinaires

Séminaire régional pour les laboratoires vétérinaires

Tecamac, Mexique, 13-15 novembre 2012

Le premier séminaire régional destiné aux points focaux nationaux de l'OIE pour les laboratoires vétérinaires s'est tenu à Tecamac (Mexique) du 13 au 15 novembre 2012.

Vingt-sept des trente Pays Membres de l'OIE situés aux Amériques y étaient représentés, avec trente-huit participants au total.

Les participants ont activement pris part aux discussions tout au long du séminaire. Ils étaient tous des points focaux chargés des questions afférentes aux laboratoires vétérinaires et, à l'exception de la délégation des États-Unis, ils étaient tous à la tête d'un laboratoire vétérinaire.



Le séminaire a permis de bien informer les participants sur les actions menées par l'OIE, ainsi que sur le processus d'élaboration des normes de l'Organisation et sur le contenu de son site Web.

D'après les participants, la majorité des laboratoires de la région procèdent à une évaluation comparative de leurs performances. Toutefois, certains le font avec des laboratoires qui ne sont pas des Laboratoires de référence de l'OIE, ou bien avec des Laboratoires de référence de l'OIE situés sur d'autres continents, malgré l'existence dans la région d'un Laboratoire de référence pour la maladie considérée. Au cours de ce séminaire, des liens ont donc été noués afin de s'assurer que les tests inter-laboratoires seraient dorénavant conduits avec l'aide des Laboratoires de référence de l'OIE.

Les résultats du questionnaire d'évaluation du séminaire peuvent être résumés comme suit :

- les participants invitent les Laboratoires de référence de l'OIE à informer les points focaux nationaux des possibilités de formation et d'évaluation des performances ;
- le rôle des points focaux nationaux pour les laboratoires vétérinaires consiste à améliorer certaines activités conduites par la région, par exemple le nombre et la qualité des commentaires adressés à l'OIE concernant les amendements proposés au *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres* de l'OIE et le développement de réseaux de laboratoires dans la région.

Séminaire régional pour les animaux aquatiques (2^e cycle)

Bangkok, Thaïlande, 10-12 octobre 2012

La Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Asie du Sud-Est a organisé, avec le soutien de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique et du Siège de l'OIE, le second atelier régional destiné aux points focaux nationaux pour les animaux aquatiques, qui s'est tenu à Bangkok en Thaïlande, du 10 au 12 octobre 2012.

Cinquante participants représentant 27 pays de la région Asie-Pacifique ont pris part à l'atelier. Parmi eux figuraient 17 points focaux nationaux de l'OIE pour les animaux aquatiques (dont dix avaient déjà assisté à la première formation en 2011), dix représentants des points focaux

chargés de la question, huit observateurs locaux, des agents de l'OIE et divers intervenants.

La manifestation se composait d'un programme de formation sur deux jours et d'une visite d'une journée dans un élevage de crevettes et des usines de transformation de produits aquacoles/halieuques. Ce second séminaire, dont le contenu prolongeait et complétait celui du premier, a mis également l'accent sur les responsabilités incombant aux points focaux pour les animaux aquatiques dans les domaines suivants :

a) les obligations en matière de notification à l'OIE, la consultation des

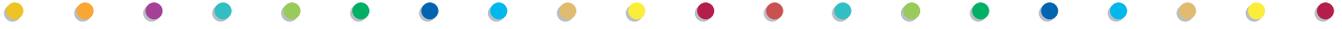
rapports de la Commission des normes sanitaires de l'OIE pour les animaux aquatiques et la formulation de commentaires sur ces rapports ;

b) la création et le maintien de liens avec l'Autorité compétente en matière de santé des animaux aquatiques dans leur pays ;

c) la facilitation de la coopération et de la communication entre les autorités en charge, lorsque la responsabilité est partagée.

Le premier jour, outre les présentations axées sur les travaux en cours relatifs au *Code sanitaire pour les animaux aquatiques* et au *Manuel des tests de*

Asie – Pacifique



Séminaire régional pour la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production

Tokyo, Japon,

31 octobre – 2 novembre 2012

La Représentation régionale de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique a organisé un deuxième séminaire destiné aux points focaux nationaux de l'OIE pour la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production dans cette région, qui s'est tenu à Tokyo du 31 octobre au 2 novembre 2012. Le premier séminaire sur ce thème avait eu lieu à Singapour en octobre 2010.

Près de 60 participants ont assisté au séminaire, dont les points focaux nationaux ou leurs représentants venus de 26 Pays Membres de la région et diverses personnalités et observateurs, dont le président du Groupe de travail de l'OIE sur la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production et des représentants des Centres de référence de l'OIE, du Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius et des associations du secteur agroalimentaire.

Le Docteur Itsuo Shimohira, Représentant régional de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique et la Docteure Gillian Mylrea, adjointe du chef du Service du commerce international de l'OIE ont prononcé quelques mots introductifs. Le Docteur Toshiro Kawashima, Délégué du Japon auprès de l'OIE, a accueilli les participants au nom du pays hôte. Le Docteur Stuart Slorach, président du Groupe de travail de l'OIE, sur la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production et des agents du siège de l'OIE ont présenté l'Organisation et décrit le rôle et les responsabilités des points focaux nationaux et des Services vétérinaires, les objectifs et les activités conduites pour

diagnostic pour les animaux aquatiques de l'OIE, une séance de travail en groupe a été organisée sur le dernier rapport de la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques. Les participants ont pu ainsi examiner le rapport et les chapitres actuellement diffusés aux Pays Membres de l'OIE en vue de recueillir leurs commentaires.

Le programme du deuxième jour a été conçu avec la collaboration des experts du Centre collaborateur de l'OIE pour l'épidémiologie et l'évaluation du risque des maladies des animaux aquatiques. Il comprenait des présentations et des séances de travail en groupe axées sur l'application des principes

épidémiologiques, notamment la surveillance et les enquêtes menées lors de l'apparition d'un foyer de maladie, et des exposés sur les maladies des animaux aquatiques dans la région Asie-Pacifique, avec notamment une étude de cas consacrée au « syndrome de mortalité précoce/syndrome d'hépatopancréatite nécrosante aiguë » chez la crevette.

Le troisième jour, une visite très instructive a été organisée dans un centre technologique thaïlandais de recherche sur l'élevage de crevettes et dans deux usines thaïlandaises de transformation de produits halieutiques destinés à l'exportation.



Ateliers régionaux de l'OIE destinés aux points focaux et séminaires d'information pour les nouveaux Délégués

renforcer la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production, ainsi que les normes de l'OIE relevant de la santé publique vétérinaire.

Une journée entière a été consacrée aux exposés scientifiques, qui ont été présentés par d'éminents experts (les Docteurs Jaap Wagenaar, Min-Su Kang, David Jenkins, Eiichi Momotani et Hajime Toyofuku); ils portaient sur les activités de l'OIE et sur les modalités de contrôle appliquées dans les élevages au regard de divers problèmes de sécurité sanitaire des aliments d'origine animale : *Salmonella* et *Campylobacter* chez les volailles, brucellose et tuberculose bovines, trichinellose porcine et échinococcose; une étude de cas sur l'infection à *Escherichia coli* a clos la série. Des éclaircissements précieux ont ainsi été apportés sur les questions prioritaires qui se posent aux Services vétérinaires dans une perspective de sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production. Il a aussi été clairement expliqué que l'influenza aviaire et la fièvre aphteuse, deux maladies fréquemment mentionnées par les participants durant le séminaire, ne font peser aucun risque sur la sécurité sanitaire des aliments, bien qu'elles soient effectivement très importantes en santé animale.

En outre, une équipe du Centre de recherches sur la sécurité sanitaire des aliments de l'Université de Tokyo a fait une présentation sur les risques sanitaires dus à la contamination des aliments par des substances radioactives et sur les préoccupations des consommateurs liées à ce problème et à d'autres similaires. Ce sujet a retenu toute l'attention des participants, les pays proches du Japon ayant partagé l'angoisse de ce pays lors de la catastrophe nucléaire survenue en 2011. Nombre de participants ont apprécié la spontanéité des discussions autour d'une discipline

aussi nouvelle que l'étude sociologique des comportements des consommateurs. Les représentants nationaux ont rejoint l'un ou l'autre de ces trois groupes de discussion en fonction des priorités de leur pays en matière de sécurité sanitaire des aliments; chaque groupe était animé par un expert dans le domaine considéré. Les résultats des débats ont été présentés de manière succincte en séance plénière.

Fait marquant de ce séminaire, une séance spéciale a été organisée avec des représentants du Codex en marge de la rencontre biennale du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Asie (CCASIA) programmée la semaine suivante à

Deux séances de travail en équipe ont suivi, auxquelles un temps suffisant a pu être consacré

La première séance avait pour but d'échanger des informations en se basant sur les rapports soumis préalablement par les pays concernant leurs problèmes et expériences. À l'issue d'une brève présentation au cours de laquelle la Docteure Hnin Thidar Myint a résumé les principales conclusions des rapports nationaux, chacun des participants a rejoint l'un des quatre groupes de discussion.

La deuxième séance portait sur les stratégies de détection, de prévention et de contrôle mises en œuvre par les pays pour lutter contre les agents pathogènes responsables des maladies suivantes :

- salmonellose
- brucellose et tuberculose
- maladies parasitaires.



Tokyo. Le Docteur Slorach, la Docteure Anna Maria Bruno du Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius et le Docteur Yayoi Tsujiyama de l'équipe organisatrice du CCASIA ont fait le point sur la collaboration passée et présente entre l'OIE et la Commission du Codex Alimentarius, ainsi que sur les activités de cette dernière en Asie. Les points focaux nationaux de l'OIE ont été invités à renforcer les liens et la communication avec leurs homologues du Codex.

Séminaire régional pour les produits vétérinaires (2^e cycle)

Vienne, Autriche, 20-22 novembre 2012

Europe



De gauche à droite : Dre Elisabeth Erlacher-Vindel, Adjointe au Chef du Service scientifique et technique de l'OIE ; Dr Nikola Belev, Représentant régional de l'OIE pour l'Europe de l'Est ; Dr Ulrich Herzog, Délégué de l'Autriche auprès de l'OIE

Le séminaire régional destiné aux points focaux nationaux de l'OIE pour les produits vétérinaires (2^e cycle) a été organisé par la Représentation régionale de l'OIE pour l'Europe de l'Est, du 20 au 22 novembre 2012 à Vienne (Autriche). Il fait suite au premier séminaire (1^{er} cycle) sur le même thème, qui s'était déroulé à Belgrade en Serbie, du 26 au 28 juillet 2010. Le séminaire, qui réunissait pour la seconde fois les points focaux d'Europe de l'Est, s'est déroulé sous la responsabilité et avec l'aide technique du Service scientifique et technique de l'OIE (Dre Elisabeth Erlacher-Vindel et Dre Susanne Münstermann).

Les points focaux nationaux pour les produits vétérinaires des 26 Pays Membres de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe ont été conviés au séminaire. Parmi eux, 23 pays y ont assisté, dont onze pays russophones, six États Membres de l'Union européenne (UE) (Autriche, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie et Slovaquie) et six États non membres de l'UE (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Israël, Ex-République yougoslave de Macédoine, Monténégro et Turquie).

Le séminaire s'est déroulé en anglais, avec un service d'interprétation simultanée en russe.

Les trois principaux objectifs du séminaire étaient les suivants :

1. informer les participants sur les droits, les obligations et les responsabilités des points focaux nationaux de l'OIE dans le cadre du processus d'élaboration des normes internationales de l'OIE ainsi qu'en matière de conformité avec ces normes ;
2. décrire le rôle et les responsabilités des Services vétérinaires, des structures régionales ou internationales compétentes en matière de produits vétérinaires, et préciser les tâches spécifiques incombant aux points focaux nationaux dans ce domaine ;
3. donner aux pays de la région et aux parties prenantes une opportunité de mettre en commun leurs expériences et d'en débattre.

Le Docteur Nikola Belev, Représentant régional de l'OIE pour l'Europe de l'Est et Délégué de la Bulgarie auprès de l'OIE, a ouvert et présidé cette manifestation.



Séminaire pour le bien-être animal

Beyrouth, Liban, 4-6 décembre 2012

Moyen-Orient

Le discours de bienvenue du pays hôte a été prononcé par le Docteur Ulrich Herzog, Délégué de l'Autriche auprès de l'OIE, qui a souligné l'importance du sujet abordé par le séminaire. La Docteure Elisabeth Erlacher-Vindel a également prononcé une allocution de bienvenue, au nom de l'OIE.

Le programme se composait d'exposés suivis de séances de travail en groupe axées sur :

- la discussion et l'application des lignes directrices VICH,
- l'utilisation responsable des médicaments vétérinaires,
- l'élaboration d'un plan de contrôle des résidus de médicaments vétérinaires,
- la mise en place d'une surveillance de l'antibiorésistance et des quantités d'agents antimicrobiens utilisés chez les animaux.

Les intervenants des deux Centres collaborateurs de l'OIE sur les médicaments vétérinaires, à savoir l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANMV-ANSES, France) et la Food and Drug Administration (FDA, États-Unis d'Amérique), ainsi que ceux de l'Organisation mondiale de la santé, de l'Agence européenne des médicaments et de la Fédération vétérinaire européenne ont présenté leurs activités dans le domaine des produits vétérinaires.

Le séminaire fut une vraie réussite. La majorité des participants ont félicité le Siège et la Représentation régionale de l'OIE pour la qualité de cette réunion, son organisation et sa logistique irréprochable.



Un séminaire a été organisé du 4 au 6 décembre 2012 à l'intention des points focaux nationaux de l'OIE pour le bien-être animal, dans le but de débattre des concepts de bonne gouvernance destinés à améliorer la santé et le bien-être des animaux au niveau national, et d'expliquer et de clarifier le rôle et les responsabilités des points focaux.

Sur les douze pays conviés, neuf ont participé au séminaire : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Syrie et Yémen.

Des représentants d'organisations non gouvernementales et de l'industrie y ont également assisté.

L'OIE a été sollicité pour soutenir la mise en place et l'application de stratégies régionales sur le bien-être animal dans le cadre des recommandations découlant de la troisième Conférence mondiale de l'OIE sur ce thème, qui avait été organisée à Kuala Lumpur, en Malaisie, du 6 au 8 novembre 2012. Dans le cadre de ses activités actuelles de renforcement des capacités, il est possible que l'OIE obtienne des fonds qui lui permettront de former des équipes de formateurs dans les pays, chargés de fournir des programmes de formation et de mise à niveau sur les meilleures pratiques en matière de transport et d'abattage dans certains pays éligibles de la région.

Les priorités identifiées au cours du précédent séminaire destiné aux points focaux de l'OIE pour le bien-être animal, tenu à Beyrouth du 23 au 25 novembre 2010, ont été rappelées aux participants.

Elles se résument comme suit :

1. assurer l'application des normes de l'OIE sur le bien-être animal à travers une approche régionale coordonnée ;
2. mettre au point un plan d'application pratique des stratégies régionales sur le bien-être animal, avec l'appui des gouvernements, de sociétés de protection des animaux, de vétérinaires praticiens, de scientifiques et de représentants de l'industrie ;
3. mettre en place un groupe de coordination des stratégies régionales sur le bien-être animal, placé sous l'autorité de la Commission régionale de l'OIE et chargé de la conception et de la supervision du plan d'application ;
4. diffuser les connaissances sur le bien-être animal dans la région et les promouvoir au moyen d'actions efficaces de coordination, de communication, de formation et de renforcement des capacités ;
5. assurer une amélioration durable du bien-être animal grâce au développement de la recherche aux niveaux régional et international ;
6. mettre en place des mécanismes durables en vue de la coordination et de la promotion des programmes de bien-être animal, en tenant compte des priorités de la région ;
7. nouer des alliances avec des acteurs influents pour faciliter la mise en œuvre des normes de l'OIE.

Durant les trois jours du séminaire, les experts ont mis en lumière l'importance d'adopter une stratégie régionale et exhorté les pays à s'assurer que leurs programmes nationaux en matière de législation, de formation et d'information sont à même de faciliter la mise en œuvre des normes de l'OIE relatives au bien-être animal.

Les normes et les procédures de l'OIE sur ce sujet ont été décrites au cours du séminaire, en particulier les normes relatives au transport et à la mise à mort d'animaux à des fins de contrôle sanitaire. La question de l'abattage religieux a également été abordée.

Les thématiques suivantes ont été retenues en raison de leur importance pour la réussite des stratégies régionales en matière de bien-être animal :

1. le soutien apporté aux Pays Membres de l'OIE par des personnalités politiques au plus haut niveau ;
2. la désignation d'un point focal de l'OIE pour le bien-être animal (à savoir une personne de contact) placé sous l'autorité générale du Délégué de l'OIE dans chaque pays ;
3. la mobilisation de ressources permettant d'assurer l'accès à l'expertise technique et à l'information scientifique, et le développement de partenariats avec les acteurs concernés ;
4. la participation active des acteurs concernés : éleveurs de bétail, représentants de l'industrie, organisations non gouvernementales, universitaires, et la profession vétérinaire, dans ce processus ;
5. des méthodes de mise en œuvre conformes aux politiques générales et aux normes de l'OIE, ainsi qu'aux conclusions de la troisième Conférence mondiale sur le bien-être animal qui s'est déroulée en Malaisie ;
6. la démonstration des avantages sociaux et commerciaux d'une amélioration du bien-être animal au niveau de la région ;
7. la coordination et la communication efficaces et professionnelles entre les pays de la région, par l'entremise du groupe de coordination sur les stratégies régionales pour le bien-être animal ;
8. la validation du plan de mise en œuvre des stratégies régionales pour le bien-être animal par la Commission régionale de l'OIE et par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE.

Les participants comptent améliorer la santé et le bien-être des animaux au niveau régional en abordant les sujets précités.

réunions et visites

Noms et fonctions du personnel permanent de l'OIE présent lors de réunions ou visites : d'octobre à décembre 2012

Siège de l'OIE

Direction générale

| | |
|-----------------------|---|
| Bernard Vallat | Directeur général |
| Alex Thiermann | Conseiller technique et Président de la Commission des normes sanitaires de l'OIE pour les animaux terrestres |
| Etienne Bonbon | Conseiller auprès du Directeur général |
| Glaéul Mamaghani | Chef de l'unité communication par intérim |
| Julie Strat | Chargée de mission |
| Monique Eloit | Directrice générale adjointe (administration, gestion, ressources humaines et actions régionales) |
| Alain Dehove | Coordonnateur du Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux |
| Jean-Paul Pradère | Chargé de mission |
| Julie Macé | Chargée de projet – Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux |
| Emily Tagliaro | Chargée de projet – Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux |
| Victoria Wong | Chargée de projet – Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux |
| Alix Weng | Chef de la cellule gestion budgétaire et financière |
| Jean-Pierre Croiziers | Chef de la cellule ressources humaines |
| Gilles Seigneurin | Chef de la cellule comptabilité |
| Marie Bonnerot | Technicienne administrative et budgétaire |
| Romain Lemesnager | Assistant comptable |
| Kazuaki Miyagishima | Directeur général adjoint (santé animale, santé publique vétérinaire et normes internationales) |

Service de l'administration, de la logistique et des publications

| | |
|------------------------|--|
| Daniel Chaisemartin | Chef de service |
| Paul-Pierre Pastoret | Conseiller scientifique |
| Marie Teissier | Documentaliste |
| Bertrand Flahault | 1 ^{er} Adjoint du Chef de service et Chef de la cellule systèmes de gestion et événements |
| Ingrid Contreras Arias | Coordonnatrice de conférences |
| Annie Souyri | 2 ^e Adjointe du Chef de service et Chef de la cellule des publications |
| Tamara Benicasa | Gestionnaire de ventes et marketing |

Service de l'information sanitaire

| | |
|-------------------------------------|---|
| Karim Ben Jebara | Chef de service |
| Manuel José Sánchez Vázquez | Adjoint du Chef de service |
| Marija Popovic | Chargée de mission |
| Natalja Lambergeon | Technicienne d'information zoosanitaire |
| Paula Cáceres | Vétérinaire épidémiologiste |
| Lina Awada | Vétérinaire épidémiologiste |
| Simona Forcella | Chargée de mission |
| Aziza Yassin Mustafa | Chargée de mission |
| Vera Cecilia Ferreira de Figueiredo | Chargée de mission |
| Margarita Alonso | Assistante de traduction/édition |

Service du commerce international

| | |
|-------------------|--------------------------------|
| Derek Belton | Chef de service |
| Gillian Mylrea | Adjointe du Chef de service |
| Rastislav Kolesar | Coordonnateur bien-être animal |
| Masatsugu Okita | Chargé de mission |
| Mariela Varas | Chargée de mission |
| Dietrich Rassow | Chargé de mission |

Service scientifique et technique

| | |
|---------------------------|--|
| Kazuaki Miyagishima | Chef de service |
| Elisabeth Erlacher-Vindel | Adjointe du Chef de service |
| Joseph Domenech | Chargé de mission |
| Kathleen Glynn | Chargée de mission (jusqu'au 30 novembre 2012) |
| Alessandro Ripani | Chargé de mission |
| Susanne Münstermann | Chargée de mission |
| Bernardo Todeschini | Chargé de mission |
| Kiok Hong | Chargé de mission |
| François Diaz | Chargé de mission |
| Keith Hamilton | Chargé de mission |
| Laure Weber-Vintzel | Responsable reconnaissance des statuts sanitaires des pays |
| Nicola Brink | Assistante technique |
| Jennifer Lasley | Coordonnatrice de projet |
| Gounalan Pavade | Assistant technique OFFLU |
| Victor Saraiva | Chargé de mission |
| Sara Linnane | Secrétaire de rédaction scientifique |
| Marta Martínez Avilés | Vétérinaire épidémiologiste |
| François Caya | Chef de service |
| Mara Elma González | Adjointe du Chef de service |
| Nathaly Monsalve | Coordonnatrice de conférences/ Secrétaire trilingue |
| Francisco D'Alessio | Chargé de mission (jusqu'au 30 novembre 2012) |
| Marie Edan | Chargée de mission |

Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE

Afrique

| | | | |
|---------------------|---|-------------------------|---|
| Yacouba Samaké | Représentant régional pour l'Afrique (Bamako, Mali) | Chantanee Buranathai | Assistante technique régionale (Tokyo, Japon) |
| Florência Cipriano | Adjointe au Représentant régional pour l'Afrique (Bamako, Mali) | Hnin Thidar Myint | Experte vétérinaire régionale (Tokyo, Japon) |
| Daniel Bourzat | Conseiller auprès du Représentant régional pour l'Afrique (Bamako, Mali) | Noriko Tesaki | Comptable (Tokyo, Japon) |
| Youma N'Diaye | Comptable (Bamako, Mali) | Takako Hasegawa Shimizu | Secrétaire (Tokyo, Japon) |
| Mariam Minta | Secrétaire (Bamako, Mali) | Kazue Akagawa | Secrétaire (Tokyo, Japon) |
| Aissata Bagayoko | Secrétaire (Bamako, Mali) | Yuka Fay | Secrétaire (Tokyo, Japon) |
| Alou Sangaré | Assistant administratif (Bamako, Mali) | Chiharu Izumi | Secrétaire temporaire (Tokyo, Japon) |
| Neo Joel Mapitse | Représentant sous-régional pour les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Gaborone, Botswana) | Ronello Abila | Représentant sous-régional pour l'Asie du Sud-Est et Coordonnateur régional du SEACFMD (Bangkok, Thaïlande) |
| Patrick Bastiaensen | Chargé de programme (Gaborone, Botswana) | Dirk Van Aken | Adjoint au Représentant sous-régional pour l'Asie du Sud-Est (Bangkok, Thaïlande) |
| Mpho Mantsho | Assistante administrative et financière (Gaborone, Botswana) | Andrew Davis | Chef de projet (IDENTIFY) (Bangkok, Thaïlande) |
| Nomsa Thekiso | Secrétaire (Gaborone, Botswana) | Quyen Tran | Chargée de projet (HPED) (Bangkok, Thaïlande) |
| Rachid Bouguedour | Représentant sous-régional pour l'Afrique du Nord (Tunis, Tunisie) | Agnès Poirier | Chargée de mission (Bangkok, Thaïlande) |
| Vincent Brioudes | Chargé de programme (Tunis, Tunisie) | Mary Joy Gordoncillo | Chargée de mission (STANDZ) (Bangkok, Thaïlande) |
| Antonio Petrini | Chargé de programme (Tunis, Tunisie) | Karanvir Kukreja | Chargé de mission (SEACFMD) (Bangkok, Thaïlande) |
| Inès Guitouni | Secrétaire (Tunis, Tunisie) | Maria Cecilia Dy | Coordonnatrice pour l'initiative « M&E » (Bangkok, Thaïlande) |
| Walter Masiga | Représentant sous-régional pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique (Nairobi, Kenya) | Patitta Angvanitchakul | Secrétaire (Bangkok, Thaïlande) |
| Grace Omwega | Assistante administrative et financière (Nairobi, Kenya) | Melada Ruengjumroonath | Assistante bureautique (Bangkok, Thaïlande) |
| Loise W. Ndungu | Secrétaire (Nairobi, Kenya) | | |

Amériques

| | | | |
|----------------------------|---|------------------------|--|
| Luis Osvaldo Barcos | Représentant régional pour les Amériques (Buenos Aires, Argentine) | Europe de l'Est | |
| Martín Minassian | Assistant technique (Buenos Aires, Argentine) | Nikola T. Belev | Représentant régional pour l'Europe de l'Est (Sofia, Bulgarie) |
| Alicia Palmas | Secrétaire (Buenos Aires, Argentine) | Rina Kostova | Secrétaire (Sofia, Bulgarie) |
| Leandro Barcos | Assistant administratif (Buenos Aires, Argentine) | Stanislav Ralchev | Assistant technique (Sofia, Bulgarie) |
| Filiberto Frago Santamaría | Représentant sous-régional pour l'Amérique centrale (Ville de Panama, Panama) | Valentina Sharandak | Assistante technique (Sofia, Bulgarie) |
| Alina Gutierrez Camacho | Secrétaire (Ville de Panama, Panama) | Nadège Leboucq | Représentante sous-régionale (Bruxelles, Belgique) |
| | | Stéphane de La Rocque | Spécialiste en santé animale (Bruxelles, Belgique) |

Asie et le Pacifique

| | | | |
|------------------|--|---------------------|--|
| Itsuo Shimohira | Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique (Tokyo, Japon) | Moyen-Orient | |
| Tomoko Ishibashi | Adjointe au Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique (Tokyo, Japon) | Ghazi Yehia | Représentant régional pour le Moyen-Orient (Beyrouth, Liban) |
| Kenji Sakurai | Adjoint au Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique (Tokyo, Japon) | Mustapha Mestom | Consultant (Beyrouth, Liban) |
| | | Rita Rizk | Secrétaire (Beyrouth, Liban) |
| | | Hany Imam | Assistant technique (Beyrouth, Liban) |
| | | Khodr Rejeili | Assistant (Beyrouth, Liban) |
| | | Mahmoud Ghaddaf | Assistant (Beyrouth, Liban) |



Noms et fonctions des experts représentant l'OIE lors de réunions ou visites

| | | | |
|--------------------------|---|-------------------------------|---|
| Gideon Brückner | Président de la Commission scientifique de l'OIE pour les maladies animales | Toshiro Kawashima | Membre du Conseil de l'OIE et Délégué du Japon auprès de l'OIE |
| Carlos A. Correa Messuti | Président sortant de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE et Délégué de l'Uruguay auprès de l'OIE | Gardner Murray Mark Schipp | Conseiller spécial pour l'OIE Membre du Conseil de l'OIE et Délégué de l'Australie auprès de l'OIE |
| Pascale Debord | Consultante pour l'évaluation | Karin Schwabenbauer | Présidente de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE et Déléguée de l'Allemagne auprès de l'OIE |
| Brian Evans | Membre du Conseil de l'OIE et Délégué du Canada auprès de l'OIE | | |
| Huang Jie | Vice-Président de la Commission des normes sanitaires de l'OIE pour les animaux aquatiques | | |

Liste des sigles

| | | | | |
|---|---|---|--|---|
| ACIAR | ANASE | COLEACP | EuFMD | GFSP |
| Centre australien pour la recherche agricole internationale | Association des nations de l'Asie du Sud-Est | Comité de liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique | Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse | Partenariat mondial pour la sécurité sanitaire des aliments |
| ACP | APHCA | CRSA | FA | GF-TADs |
| Afrique, Caraïbes et Pacifique | Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique | Centre régional de santé animale | fièvre aphteuse | Plan-cadre mondial FAO/OIE pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières |
| ADIS | ASWGL | DG SANCO | FANDC | GlobalGAP |
| Système d'information sur les maladies animales de l'Union européenne | Groupe de travail sectoriel de l'ANASE sur l'élevage | Direction générale de la santé et des consommateurs de la Commission européenne | Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce | Partenariat mondial pour de bonnes pratiques agricoles |
| AEGCD | CAMEVET | Discontools | FAO | GOF |
| Groupe d'experts de l'ANASE sur les maladies contagieuses | Comité des Amériques pour les médicaments vétérinaires | Outils de lutte contre les maladies | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Gain de fonction |
| AFSCA | CCFH | ECTAD | FEI | HPED |
| Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire | Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire | Centre d'urgence de la FAO pour les maladies animales transfrontalières | Fédération équestre internationale | Programme de coopération financé par l'Union européenne sur les maladies émergentes et ré-émergentes hautement pathogènes en Asie |
| AFVAC | CE | EDES | FIL | IAHP |
| Association française des vétérinaires pour animaux de compagnie | Commission européenne | Programme (financé par le Fonds Européen de Développement de l'Union européenne) mis en œuvre à la demande des États ACP pour renforcer leur système de sécurité sanitaire des aliments | Fédération internationale de laiterie | Influenza aviaire hautement pathogène |
| AHEAD | CIRAD | | FLURISK | IATA |
| Santé animale et santé humaine pour l'environnement et le développement | Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement | | Développement d'un outil d'évaluation du risque de souches d'influenza potentiellement pandémiques | Association internationale du transport aérien |
| ALive | CISA | EFSA | FVE | IDENTIFY |
| Partenariat pour le développement de l'élevage, la réduction de la pauvreté et la croissance durable en Afrique | Comité inter-américain de santé avicole | Autorité européenne de sécurité des aliments | Fédération des vétérinaires d'Europe | Projet de développement des capacités et mise en réseau des laboratoires |
| | CMC-AH | ENVT | FVR | |
| | Centre de gestion des crises en santé animale | École nationale vétérinaire de Toulouse | fièvre de la Vallée du Rift | |

Liste des sigles

| | | | | |
|--|---|---|--|--|
| IFAH | OFFLU | PENAPH | RSI | UA-PANVAC |
| Fédération internationale pour la santé animale | Réseau scientifique mondial conjoint OIE/FAO pour le contrôle des gripes animales | Réseau d'épidémiologie participative pour la santé animale et la santé publique | Règlement sanitaire international | Union africaine-Centre panafricain pour les vaccins à usage vétérinaire |
| ISO | OIE | PPA | SADC | UA-PATTEC |
| Organisation internationale de normalisation | Organisation mondiale de la santé animale | peste porcine africaine | Communauté de développement de l'Afrique australe | Union africaine-Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomose |
| JCAS | OMC | PRSA | SEACFMD | UE |
| Consortium japonais d'études régionales | Organisation mondiale du commerce | Programme régional pour la sécurité alimentaire | Campagne de lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine | Union européenne |
| JTF | OMS | PVS | SMP-AH | VET-GOV |
| Fonds fiduciaire du Japon | Organisation mondiale de la santé | Évaluation des performances des Services vétérinaires | Normes, méthodes et procédures dans le domaine de la santé animale | Projet « Renforcement de la gouvernance vétérinaire en Afrique » |
| M&E | OSV | REMESA | SPS | WAHID |
| Suivi & Évaluation | Organismes statutaires vétérinaires | Réseau méditerranéen de santé animale | Mesures sanitaires et phytosanitaires | Base de données mondiale d'information zoonositaire de l'OIE |
| NEPAD | PAN-SPSO | RESOLAB | STANDZ | WAHIS |
| Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (programme de l'UA) | Participation des nations africaines aux activités des organisations de normalisation sanitaire et phytosanitaire | Réseau Ouest et Centre Africain des laboratoires vétérinaires de diagnostic de l'influenza aviaire et des autres maladies transfrontalières | Halte aux maladies animales transfrontalières et aux zoonoses | Système mondial d'information zoonositaire de l'OIE |
| NIAH | PATTEC | ROM | UA-BIRA | WildTech |
| Institut national de la santé animale | Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomose | Système de suivi axé sur les résultats | Union africaine-Bureau interafricain des ressources animales | Nouvelles technologies pour la surveillance d'infections émergentes et ré-émergentes dans la faune sauvage |
| OCDE | | | | |
| Organisation de coopération et de développement économiques | | | | |
| OCE | | | | |
| Organisation de coopération économique | | | | |

réunions et visites

Octobre 2012

| Nom de l'événement | Lieu | Date | Participants |
|--|--------------------------------|-------------|--|
| Séminaire régional de formation (Amériques) à l'intention des points focaux nationaux de l'OIE pour les produits vétérinaires (2 ^e cycle) | São Paulo (Brésil) | 1-3 octobre | Dre E. Erlacher-Vindel, Dre S. Münstermann, Dr L.O. Barcos & Dr M. Minassian |
| 2 ^e réunion du Comité consultatif mixte FAO/OIE sur la peste bovine | Siège de l'OIE, Paris (France) | 2-3 octobre | Dr K. Miyagishima, Dre E. Erlacher-Vindel & Dr J. Domenech |
| 5 ^e Réunion régionale de l'OIE sur le renforcement des réseaux d'information zoonositaire pour la prévention et le contrôle de l'IAHP en Asie, dans le cadre du projet OIE/JTF pour le renforcement de la lutte contre l'IAHP en Asie | Hanoï (Vietnam) | 2-3 octobre | Dr G. Pavade, Dr I. Shimohira, Dr K. Sakurai, Mme Y. Fay & Dr K. Kukreja |
| Réunion sur la Plateforme nationale d'épidémiosurveillance en santé animale | Cournon-d'Auvergne (France) | 3 octobre | Dr D. Chaisemartin |
| Conférence de l'UE sur : « les aspects économiques de la santé animale: le prix à payer ? » | Bruxelles (Belgique) | 3 octobre | Dre N. Leboucq |
| 18 ^e Séminaire du CAMEVET sur l'harmonisation de l'enregistrement et du contrôle des médicaments vétérinaires » | São Paulo (Brésil) | 3-5 octobre | Dre S. Münstermann, Dr L.O. Barcos & Dr M. Minassian |

réunions et visites

Octobre 2012 (suite)

| Nom de l'événement | Lieu | Date | Participants |
|--|---|---------------|---|
| 6 ^e réunion du Comité de pilotage FAO/OIE/CMC-AH | Siège de la FAO, Rome (Italie) | 4 octobre | Dr K. Miyagishima & Dr K. Hamilton |
| Table ronde de l'IFAH et lancement d'un Livre blanc intitulé: « Le coût global des maladies » | Londres (Royaume-Uni) | 4 octobre | Dr A. Dehove |
| 84 ^e session du Comité exécutif de l'EuFMD | Pirbright (Royaume-Uni) | 4-5 octobre | Dr J. Domenech |
| Conférence de la FVE sur: « l'importation et la détention d'animaux exotiques en Europe » | Bruxelles (Belgique) | 4-5 octobre | Dre N. Leboucq |
| Atelier de planification stratégique pour l'Institut national de santé animale (Thaïlande) | Pattaya (Thaïlande) | 5-9 octobre | Dr A. Davis & Mme P. Angvanitchakul |
| Mission au Vietnam pour la surveillance de l'influenza aviaire | Can Tho et Hanoi (Vietnam) | 5-11 octobre | Dr K. Sakurai |
| Réunion du Comité de rédaction de l'argumentaire du projet LIVETRADE de la SADC | Gaborone (Botswana) | 6 octobre | Dr N.J. Mapiitse & Dr P. Bastiaensen |
| Rencontre avec le Directeur de la santé animale, le Ministre de l'agriculture et des représentants du secteur public et privé pour les sensibiliser à l'importance des Services vétérinaires | Tegucigalpa (Honduras) | 7-12 octobre | Dr L.O. Barcos |
| Séminaire régional sur le programme de l'OIE pour le jumelage des laboratoires: « concepts et perspectives | Johannesbourg (Afrique du Sud) | 9-10 octobre | Dr G. Pavade, Dr N.J. Mapiitse & Mme N. Thekiso |
| Atelier élémentaire sur le système WAHIS à l'intention des points focaux nationaux de l'OIE récemment nommés pour la notification des maladies animales à l'OIE | Siège de l'OIE, Paris (France) | 9-11 octobre | Dre M. Eloit, Dr K. Ben Jebara, Dr M.J. Sánchez Vázquez, Dre M. Popovic, Mme N. Lambergeon, Dre P. Cáceres, Dre L. Awada, Dre S. Forcella, Dre A. Yassin Mustafa, Mme M. Alonso, Dr M. Okita, Dre M.E. González & Dr K. Kukreja |
| Atelier de formation sur la législation de l'UE sur le bien-être animal | Séoul (République de Corée) | 9-11 octobre | Dre T. Ishibashi |
| 4 ^e Forum des directeurs de laboratoire | Nha Trang (Vietnam) | 10-11 octobre | Dr A. Davis & Dre M.J. Gordoncillo |
| Séminaire régional de formation à l'intention des points focaux nationaux de l'OIE pour les animaux aquatiques (2 ^e cycle) | Bangkok (Thaïlande) | 10-12 octobre | Dre G. Mylrea, Dre H. Thidar Myint, Dr R. Abila, Dre Q. Tran, Mme P. Angvanitchakul & Mme M. Ruengjumroonath |
| Symposium national 2012 ayant trait à la recherche menée sur les zoonoses | Berlin (Allemagne) | 11-12 octobre | Dre K. Schwabenbauer & Dre K. Glynn |
| Réunion du Groupe de travail du FANDC de l'OMC | Genève (Suisse) | 11-12 octobre | Dr M. Okita |
| Réunion avec la DG SANCO (réunion préparatoire pour l'organisation de la 5 ^e réunion du Comité mondial de pilotage du GF-TADs) | Bruxelles (Belgique) | 12 octobre | Dre N. Leboucq |
| Réunion avec le doyen de l'Université de Pretoria | Gaborone (Botswana) | 12 octobre | Dr N.J. Mapiitse & Dr P. Bastiaensen |
| 19 ^e Réunion de coordination OIE/FAO du CRSA pour l'Afrique australe | Gaborone (Botswana) | 12 octobre | Dr N.J. Mapiitse, Dr P. Bastiaensen, Mme M. Mantsho & Mme N. Thekiso |
| Réunion sur la planification de la Stratégie régionale sur le bien-être animal | Le Caire (Égypte) | 12-13 octobre | Dr G. Yehia |
| Réunion du Comité d'organisation du 7 ^e symposium international sur les maladies porcines émergentes et réémergentes | Kanagawa (Japon) | 15 octobre | Dre T. Ishibashi |
| 7 ^e atelier du Réseau de laboratoires du SEACFMD | Lanzhou (République populaire de Chine) | 15-17 octobre | Dre C. Buranathai, Dr R. Abila, Dr A. Davis, Dre M.J. Gordoncillo & Dr K. Kukreja |
| 55 ^e réunion du Comité SPS de l'OMC, atelier sur la transparence et trois réunions informelles | Genève (Suisse) | 15-19 octobre | Dr D. Belton |
| Introduction à WAHIS à l'intention du point focal national pour la notification des maladies animales à l'OIE | Gaborone (Botswana) | 16 octobre | Dr N.J. Mapiitse |

réunions et visites

Octobre 2012 (suite)

| Nom de l'événement | Lieu | Date | Participants |
|--|--------------------------------|-------------------------|--|
| 5 ^e réunion du Comité mondial de pilotage du GF-TADS | Siège de l'OIE, Paris (France) | 16-17 octobre | Dr B. Vallat, Dr A. Dehove, Dr D. Chaisemartin, Dr K. Miyagishima, Dr J. Domenech, Dr K. Hamilton, Dre M. Martínez Avilés, Dr F. Caya, Dr Y. Samaké & Dre N. Leboucq |
| 29 ^e réunion de la Commission pour les animaux vivants et les marchandises périssables de l'IATA | Genève (Suisse) | 16-18 octobre | Dre M. Varas |
| Réunion de bilan avec l'Institut national de santé animale au sujet de la formation sur la FA à l'intention de la Mongolie, dans le cadre du projet OIE/JTF pour le renforcement des capacités de laboratoire | Tokyo (Japon) | 18 octobre | Dr K. Sakurai |
| Réunion OIE/HPED avec un consultant sur le système de suivi axé sur les résultats (ROM) | Siège de l'OIE, Paris (France) | 19 octobre | Dr A. Dehove & Mlle E. Tagliaro |
| 36 ^e Session générale de l'APHCA, incluant la 73 ^e réunion du Comité exécutif et un atelier international sur l'utilisation des antimicrobiens dans l'élevage et la résistance aux antimicrobiens dans la région Asie-Pacifique | Negombo (Sri Lanka) | 21-24 octobre | Dr K. Sakurai & Dre H. Thidar Myint |
| 9 ^e Conférence internationale sur les maladies infectieuses équine | Lexington (États-Unis) | 22-26 octobre | Dre S. Münstermann |
| 1 ^{er} Groupe de travail de l'ISO sur le bien-être animal | Siège de l'OIE, Paris (France) | 23 octobre | Dr D. Belton & Dre M. Varas |
| Réunion du partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes | San Francisco (États-Unis) | 23-25 octobre | Dr K. Hamilton |
| Réunion annuelle des Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE | Siège de l'OIE, Paris (France) | 23-26 octobre | Membres du personnel du Siège de l'OIE et Représentants régionaux et sous-régionaux de l'OIE |
| Conférence sur la protection des animaux dans les abattoirs | Bruxelles (Belgique) | 24 octobre | Dr A. Thiermann |
| Mission au Sri Lanka dans le cadre du projet OIE/JTF pour le renforcement de la lutte contre l'IAHP en Asie | Kandy (Sri Lanka) | 25-26 octobre | Dr K. Sakurai |
| Réunion OIE/HPED avec un consultant sur le système de suivi axé sur les résultats (ROM) | Siège de l'OIE, Paris (France) | 26 octobre | Dr A. Dehove, Dr R. Abila, Dr D. Van Aken, Dr A. Davis & Dre M.J. Gordoncillo |
| Réunion préparatoire avec les directeurs du programme EDES (géré par COLEACP) pour la co-organisation du 1 ^{er} Séminaire régional de formation : « Organisation de contrôles officiels dans le système de sécurité sanitaire des aliments », à Gaborone, Botswana, 10-14 décembre 2012 | Bruxelles (Belgique) | 29 octobre | Dr A. Dehove & Dr P. Bastiaensen |
| Introduction générale à WAHIS/WAHID et au site web de l'OIE, pour le nouveau Délégué du Botswana auprès de l'OIE et le point focal national pour la notification des maladies animales à l'OIE | Gaborone (Botswana) | 29 octobre | Dr N.J. Mapiitse |
| Sessions publiques 2012 du Comité technique permanent et du Comité spécial sur la recherche de la EuFMD : « Application des sciences au contrôle progressif de la FA » | Jerez de la Frontera (Espagne) | 29-31 octobre | Dr J. Domenech & Dre M.J. Gordoncillo |
| 1 ^{re} session de formation du Programme amélioré en faveur du bien-être animal | Bogor (Indonésie) | 29 octobre – 2 novembre | Dr R. Kolesar |
| Réunion avec l'OMS – Développement d'un outil d'analyse des coûts pour le RSI se fondant sur l'expérience acquise avec l'outil d'analyse des écarts PVS | Siège de l'OIE, Paris (France) | 31 octobre | Dr B. Vallat, Dr A. Dehove & Dr S. de La Rocque |

réunions et visites

Octobre 2012 (suite)

| Nom de l'événement | Lieu | Date | Participants |
|--|--------------------------|-------------------------|--|
| 4 ^e réunion du Comité consultatif externe du projet WildTech | Nottingham (Royaume-Uni) | 31 octobre | Dr F. Diaz |
| Atelier national pour renforcer la compétitivité du bétail des petits éleveurs du Botswana, organisé par le Ministère de l'agriculture du Botswana | Gaborone (Botswana) | 31 octobre | Dr N.J. Mapitse |
| Séminaire régional à l'intention des points focaux nationaux de l'OIE pour la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production | Tokyo (Japon) | 31 octobre – 2 novembre | Dre G. Mylrea, Dr I. Shimohira, Dre T. Ishibashi, Dre C. Buranathai, Dre H. Thidar Myint, Mme N. Tesaki, Mme K. Akagawa, Mme Y. Fay & Mme C. Izumi |

Novembre 2012

| Nom de l'événement | Lieu | Date | Participants |
|---|--------------------------------|--------------------------|--|
| Réunion avec le siège du NIAH | Tsukuba (Japon) | 1 ^{er} novembre | Dr K. Sakurai |
| Réunion avec le premier conseiller du NEPAD pour la pêche et avec la Direction chargée de la mise en œuvre et de la coordination du programme, au sujet de l'argumentaire sur la biosécurité aquatique (« Tilapia ») | Johannesbourg (Afrique du Sud) | 1 ^{er} novembre | Dr N.J. Mapitse |
| Jumelage des établissements d'enseignement vétérinaire (ENVT) avec le Kazakhstan | Toulouse (France) | 1-2 novembre | Dr B. Vallat |
| Réunion annuelle OIE/FAO du réseau des laboratoires de référence pour la FA | Jerez de la Frontera (Espagne) | 1-2 novembre | Dr J. Domenech, Dre S. Münstermann & Dre M.J. Gordoncillo |
| Atelier ACIAR/OIE sur une proposition de programme de recherche sur la biosécurité dans l'élevage dans la région du Mékong | Bangkok (Thaïlande) | 1-2 novembre | Dr R. Abila, Dr D. Van Aken, Dr K. Kukreja, Mme M.C. Dy & Dr G. Murray |
| Symposium annuel du JCAS | Sapporo (Japon) | 3 novembre | Dr K. Sakurai |
| Comité permanent de la FIL pour la santé animale – Comité permanent de la FIL sur les résidus et les contaminants chimiques – Sommet mondial de laiterie 2012 de la FIL – Conférence sur la santé et le bien-être des animaux | Le Cap (Afrique du Sud) | 3-8 novembre | Dre E. Erlacher-Vindel |
| Réunion ASWGL/AEGCD de consultation sur le concept « Une seule santé » | Manille (Philippines) | 5-6 novembre | Dr D. Van Aken |
| 7 ^e réunion panafricaine des Directeurs de laboratoires vétérinaires producteurs de vaccins, organisée par l'UA-PANVAC | Gaborone (Botswana) | 5-7 novembre | Dr Y. Samaké & Dr N.J. Mapitse |
| Assemblée générale 2012 de la FEI | Istanbul (Turquie) | 5-8 novembre | Dre M. Eloit, Dr A. Dehove & Dr G. Yehia |
| Atelier de planification stratégique pour l'Institut national de santé animale (Thaïlande) | Pattaya (Thaïlande) | 5-9 novembre | Dr A. Davis & Mme P. Angvanitchakul |
| 3 ^e Conférence mondiale de l'OIE sur le bien-être animal: « Appliquer les normes de l'OIE en tenant compte des attentes régionales » | Kuala Lumpur (Malaisie) | 6-8 novembre | Dr B. Vallat, Mlle M. Bonnerot, Dr D. Chaisemartin, Mlle I. Contreras Arias, Dr D. Belton, Dr R. Kolesar, Dre M. Varas, Dre F. Cipriano, Dr D. Bourzat, Dr L.O. Barcos, Dr I. Shimohira, Dre T. Ishibashi, Dr R. Abila, Dr K. Kukreja, Mme M.C. Dy, Dre N. Leboucq, Dr T. Kawashima, Dr M. Schipp & Dr G. Murray |

réunions et visites

Novembre 2012 (suite)

| Nom de l'événement | Lieu | Date | Participants |
|--|----------------------------------|----------------|--|
| Atelier de la FAO : « Développement d'une approche progressive pour la prévention et le contrôle de la rage » | Siège de la FAO, Rome (Italie) | 6-8 novembre | Dre M. Martínez Avilés |
| 2 ^e Réunion préliminaire du projet FLURISK et atelier de la FAO sur : « Évaluation du risque d'influenza et modélisation du risque : menaces de pandémies d'influenza et bien plus encore » | Siège de la FAO, Rome (Italie) | 6-9 novembre | Dr G. Pavade |
| 11 ^e Sommet annuel GlobalGAP | Madrid (Espagne) | 7-8 novembre | Dr A. Thiermann |
| 7 ^e réunion de l'AEGCD | Manille (Philippines) | 7-9 novembre | Dr D. Van Aken |
| 4 ^e réunion du Groupe de coordination de la Stratégie régionale sur le bien-être animal | Kuala Lumpur (Malaisie) | 9 novembre | Dre M. Varas, Dre T. Ishibashi, Dr R. Abila, Dr K. Kukreja & Dr G. Murray |
| 6 ^e réunion du Comité permanent conjoint du REMESA | Montpellier (France) | 12-13 novembre | Dre M. Eloit, Dr E. Bonbon, Dr R. Bouguedour & Dr V. Brioudes |
| Atelier régional du FANDC sur le recours à l'analyse multi-critères pour étayer la prise de décision en matière de renforcement des capacités dans le cadre de l'accord SPS | Bangkok (Thaïlande) | 12-13 novembre | Dr A. Davis |
| Réunion sur le concept « Une seule santé » pour la région Afrique | Libreville (Gabon) | 12-14 novembre | Dr N.J. Mapitse & Dr S. de La Rocque |
| 44 ^e Session du CCFH | La Nouvelle-Orléans (États-Unis) | 12-16 novembre | Dre G. Mylrea |
| Formation courte sur l'évaluation du risque en matière de vaccins vétérinaires | Tokyo (Japon) | 12-16 novembre | Dre T. Ishibashi & Dre H. Thidar Myint |
| Conférence de haut niveau EFSA-DG SANCO : « Prêts à relever les défis de demain » | Parme (Italie) | 13 novembre | Dr K. Miyagishima |
| 58 ^e session du Groupe de travail des politiques et des marchés agricoles de l'OCDE | Paris (France) | 13 novembre | Dr A. Dehove & Dr J.-P. Pradère |
| 4 ^e Réunion des hauts fonctionnaires de l'OCE sur l'agriculture | Antalya (Turquie) | 13 novembre | Prof. Dr N.T. Belev |
| 1 ^{re} réunion du Comité de coordination du projet OIE/JTF de lutte contre la FA en Asie | Tokyo (Japon) | 13-14 novembre | Dr F. Caya, Dr I. Shimohira, Dre T. Ishibashi, Dre C. Buranathai, Dre H. Thidar Myint, Mme N. Tesaki, Mme Y. Fay, Mme C. Izumi, Dr R. Abila, Dr G. Murray & Dr G. Brückner |
| 72 ^e réunion plénière du Groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux de l'EFSA | Parme (Italie) | 13-14 novembre | Dre N. Leboucq |
| Séminaire régional de formation à l'intention des points focaux nationaux de l'OIE pour les laboratoires vétérinaires | Tecamac (Mexique) | 13-15 novembre | Dre K. Glynn, Dre J. Lasley, Dr L.O. Barcos, Dr M. Minassian & Dr F. Frago Santamaría |
| Conférence inter-régionale FAO/OIE sur : « FVR : défis, prévention et contrôle » | Mombasa (Kenya) | 13-15 novembre | Dre S. Münstermann, Dre F. Cipriano, Dr P. Bastiaensen, Dr A. Petrini, Dr W. Masiga, Mme G. Omwega, Mme L.W. Ndungu, Dr G. Yehia & Mme R. Rizk |
| 2 ^e Conférence des bailleurs de fonds sur l'application du PRSA | Antalya (Turquie) | 14 novembre | Prof. Dr N.T. Belev |
| Atelier pour la mise à profit des connaissances des experts concernant le risque d'introduction du virus de la FVR dans les pays du sud de la Méditerranée par le biais d'animaux infectés importés depuis des zones infectées | Montpellier (France) | 14-15 novembre | Dr V. Brioudes |
| Atelier conjoint SADC/AHEAD : « Comment réconcilier les objectifs de la santé du bétail avec ceux de la protection de la faune sauvage en Afrique australe : stratégies pour un développement économique durable » | Phakalane (Botswana) | 14-16 novembre | Dr A. Thiermann |

réunions et visites

Novembre 2012 (suite)

| Nom de l'événement | Lieu | Date | Participants |
|--|--------------------------------|----------------|--|
| Séminaire sur l'application de l'approche « Une seule santé » au contrôle de la brucellose | Tachkent (Ouzbékistan) | 14-17 novembre | Dr J. Domenech |
| Conférence Discontools : « Lutter contre les maladies animales – identifier les priorités dans le domaine de la recherche » | Bruxelles (Belgique) | 15 novembre | Dre E. Erlacher-Vindel |
| 5 ^e Réunion ministérielle de l'OCE sur l'agriculture | Antalya (Turquie) | 15 novembre | Prof. Dr N.T. Belev |
| 2 ^e Réunion portant sur les travaux du Fonds mondial de l'OIE sur les indicateurs | Siège de l'OIE, Paris (France) | 16 novembre | Dr B. Vallat, Dr A. Dehove, Mlle J. Macé, Mlle E. Tagliaro & Dr J.-P. Pradère |
| Conférence sur : « Conserver l'efficacité des antibiotiques est la responsabilité de tous – tendances actuelles et mesures prises au niveau européen » afin de célébrer la Journée européenne d'information 2012 sur les antibiotiques | Bruxelles (Belgique) | 16 novembre | Dre E. Erlacher-Vindel |
| Réunion du Comité technique de l'élevage de la SADC | Phakalane (Botswana) | 16 novembre | Dr N.J. Mapitse & Dr P. Bastiaensen |
| Assemblée générale d'automne de la FVE | Bruxelles (Belgique) | 16-17 novembre | Dre N. Leboucq |
| Réunion des Comités de pilotage des programmes VET-GOV et PAN-SPSO et finalisation du plan quinquennal du GF-TADs pour l'Afrique | Lusaka (Zambie) | 18-24 novembre | Dr D. Bourzat |
| Mission OIE/HPED pour le suivi axé sur les résultats (ROM) (Thaïlande) | Bangkok (Thaïlande) | 19-20 novembre | Mme M.C. Dy & Mme P. Debord |
| Atelier avancé sur l'analyse de risque | Ville de Panama (Panama) | 19-23 novembre | Dr F. Frago Santamaría |
| Réunion de bilan sur les missions PVS « Une seule santé » | Siège de l'OIE, Paris (France) | 20-21 novembre | Dr B. Vallat, Dre M. Eloit, Dr A. Dehove, Dre K. Glynn, Dre J. Lasley, Dr F. D'Alessio, Dre M. Edan, Dr N.J. Mapitse, Dr P. Bastiaensen, Dr L.O. Barcos, Dre T. Ishibashi, Dr D. Van Aken, Dre M.J. Gordoncillo & Dr S. de La Rocque |
| Séminaire régional sur l'Accord SPS | Vienne (Autriche) | 20-22 novembre | Dr D. Rassow |
| Séminaire régional à l'intention des points focaux nationaux de l'OIE pour les produits vétérinaires (2 ^e cycle) | Vienne (Autriche) | 20-22 novembre | Dre E. Erlacher-Vindel, Dre S. Münstermann, Prof. Dr N.T. Belev, Dr S. Ralchev & Dre N. Leboucq |
| 2 ^e réunion du Comité de pilotage du projet VET-GOV | Lusaka (Zambie) | 21-22 novembre | Dr D. Bourzat & Dr W. Masiga |
| 11 ^e réunion du Groupe consultatif de la région Asie sur la santé des animaux aquatiques | Bangkok (Thaïlande) | 21-23 novembre | Dre S. Forcella, Dre H. Thidar Myint & Dr H. Jie |
| Mission OIE/HPED pour le suivi axé sur les résultats (ROM) (Myanmar) | Rangoun (Myanmar) | 21-23 novembre | Mme M.C. Dy & Mme P. Debord |
| Réunion avec la DG SANCO | Bruxelles (Belgique) | 23 novembre | Dre N. Leboucq |
| 1 ^{re} réunion du Comité de pilotage du projet SMP-AH | Nairobi (Kenya) | 26-27 novembre | Dr W. Masiga |
| Mission OIE/HPED pour le suivi axé sur les résultats (ROM) (Laos) | Vientiane (Laos) | 26-27 novembre | Mme M.C. Dy & Mme P. Debord |
| 3 ^e Atelier régional sur la collaboration multisectorielle dans les domaines de la prévention et du contrôle des zoonoses : « Montrer le chemin dans le cadre de l'initiative 'Une seule santé' » | Bali (Indonésie) | 26-28 novembre | Dre T. Ishibashi, Dr R. Abila, Dr A. Davis, Dre M.J. Gordoncillo, Mme P. Angvanitchakul & Dr G. Murray |
| 21 ^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques | Bridgetown (Barbade) | 26-29 novembre | Dre K. Schwabenbauer, Dr C.A. Correa Messuti, Dr B. Vallat, Dr A. Thiermann, Dr K. Ben Jebara, Dr F. Caya, Mme N. Monsalve, Dr L.O. Barcos, Dr M. Minassian, Dr F. Frago Santamaría, Mme A. Gutierrez Camacho & Dr B. Evans |

réunions et visites

Novembre 2012 (suite)

| Nom de l'événement | Lieu | Date | Participants |
|---|------------------------------|--------------------------|---|
| Atelier de consultation et formation SPS intégrée sur les produits d'origine animale pour l'Afrique australe | Pretoria (Afrique du Sud) | 27-28 novembre | Dr N.J. Mapiitse |
| Cours de formation sur : « Bien-être animal dans les élevages de poules pondeuses et de poulets de chair destinés à la production de viande » | Desenzano del Garda (Italie) | 27-30 novembre | Dre M. Varas |
| Atelier PAN-SPSO de formation des formateurs sur les mesures SPS à l'intention des pays francophones d'Afrique | Dakar (Sénégal) | 27-30 novembre | Dr P. Bastiaensen |
| Symposium sur la prévention et le contrôle de la FA dans l'est de l'Asie | Séoul (République de Corée) | 28-29 novembre | Dr K. Kukreja & Dr G. Brückner |
| Mission OIE/HPED pour le suivi axé sur les résultats (ROM) (Cambodge) | Phnom Penh (Cambodge) | 28-29 novembre | Mme P. Debord |
| Réunion avec l'AFSCA pour les bureaux de la Représentation sous-régionale de Bruxelles, Belgique | Bruxelles (Belgique) | 29 novembre | Dre M. Eloit, Dr D. Chaisemartin & Dre N. Leboucq |
| Atelier d'évaluation du réseau d'évaluation de la Thaïlande | Chiang Mai (Thaïlande) | 29-30 novembre | Mme M.C. Dy |
| Congrès national 2012 de l'AFVAC | Paris (France) | 30 novembre – 2 décembre | Mme A. Souyri |

Décembre 2012

| Nom de l'événement | Lieu | Date | Participants |
|---|------------------------|--------------|--|
| 20 ^e réunion du Comité exécutif du partenariat ALive | Nairobi (Kenya) | 3 décembre | Dr W. Masiga |
| Réunion du Groupe Élevage des partenaires techniques et financiers du Mali | Bamako (Mali) | 3 décembre | Dr D. Bourzat |
| Visite de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique dans le cadre de l'audit administratif et comptable | Tokyo (Japon) | 3-4 décembre | Dre M. Eloit & Mme A. Weng |
| Sommet sur la planification stratégique des Services vétérinaires des Philippines | Manille (Philippines) | 3-5 décembre | Dr R. Abila & Dre M.J. Gordoncillo |
| Atelier de planification stratégique pour le Centre national de diagnostic vétérinaire (Vietnam) | Hai Phong (Vietnam) | 3-6 décembre | Dr A. Davis & Mme P. Angvanitchakul |
| Réunion des parties prenantes du RSI de l'OMS pour les régions Est et Sud | Lusaka (Zambie) | 3-6 décembre | Dr S. de La Rocque |
| 6 ^e Réunion annuelle de coordination du RESOLAB, organisée par la FAO-ECTAD | Dakar (Sénégal) | 3-7 décembre | Dr Y. Samaké |
| Conférence d'Agra Europe sur la santé animale et la FA | Londres (Royaume-Uni) | 4-5 décembre | Dr J. Domenech |
| Consultation régionale sur la PPA : « Menace de propagation de la PPA en Europe de l'Est : urgence d'une collaboration internationale » | Budapest (Hongrie) | 4-5 décembre | Dre N. Leboucq |
| Mission préparatoire pour l'organisation de la 3 ^e Conférence mondiale de l'OIE sur l'éducation vétérinaire et le rôle des OSV : « Garantir l'excellence et l'éthique de la profession vétérinaire », qui doit se tenir à Foz do Iguaçu, Brésil, du 4 au 6 décembre 2013 | Foz do Iguaçu (Brésil) | 4-6 décembre | Dr D. Chaisemartin, Mlle I. Contreras Arias, Dr V. Saraiva & Dr L.O. Barcos |
| Séminaire à l'intention des points focaux nationaux de l'OIE pour le bien-être animal | Beyrouth (Liban) | 4-6 décembre | Dr R. Kolesar, Dre M. Varas, Dr V. Brioudes, Dr G. Yehia, Dr M. Mestom, Mme R. Rizk & M. H. Imam |

réunions et visites

Décembre 2012 (suite)

| Nom de l'événement | Lieu | Date | Participants |
|--|--------------------------------|----------------|--|
| 3 ^e Campagne de vaccination contre la FA et contrôle d'efficacité, dans le cadre du projet OIE/JTF de lutte contre la FA en Asie | Xieng Khouang (Laos) | 4-7 décembre | Dre C. Buranathai |
| Formation destinée à l'ANASE sur les normes et les directives en cas d'urgence zoonitaire | Bangkok (Thaïlande) | 5 décembre | Dr K. Kukreja |
| 3 ^e sommet « Une seule santé » en 2012 : « Mise en pratique du concept « Une seule santé » : de la science aux politiques » | Manille (Philippines) | 5-7 décembre | Dre T. Ishibashi |
| Atelier de l'UA-BIRA sur le rôle du secteur public et du secteur privé dans la prestation de services à la filière élevage en Afrique | Naivasha (Kenya) | 5-7 décembre | Dre F. Cipriano, Dr P. Bastiaensen & Dr W. Masiga |
| Réunion du Comité consultatif de la santé animale – Groupe de travail du Groupe consultatif sur la chaîne alimentaire, la santé animale et la santé des végétaux | Bruxelles (Belgique) | 7 décembre | Dr E. Bonbon, Dr A. Dehove & Dre N. Leboucq |
| Consultation avec les points focaux nationaux de l'OIE des Philippines | Manille (Philippines) | 7 décembre | Dr R. Abila & Dre M.J. Gordoncillo |
| 1 ^{re} réunion du Comité de pilotage de l'UA-PATTEC et 11 ^e réunion des coordonnateurs nationaux de la campagne PATTEC | Awassa (Éthiopie) | 9-14 décembre | Dr D. Bourzat |
| 7 ^e Conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction | Genève (Suisse) | 10-11 décembre | Dr B. Vallat, Mlle G. Mamaghani & Dr K. Hamilton |
| 1 ^{re} Conférence du GFSP | Paris (France) | 10-12 décembre | Dr B. Vallat, Dr E. Bonbon, Dr A. Dehove & Dr D. Belton |
| 1 ^{er} Séminaire régional de formation conjoint OIE/EDES : « Organisation des contrôles officiels dans les systèmes de sécurité sanitaire des aliments » | Gaborone (Botswana) | 10-14 décembre | Dre G. Mylrea, Dr N.J. Mapitse, Dr P. Bastiaensen, Mme M. Mantsho & Mme N. Thekiso |
| Atelier régional sur la facilitation des mouvements internationaux de chevaux de compétition | Ville de Panama (Panama) | 11-13 décembre | Dre S. Münstermann, Dre M.E. González, Dr L.O. Barcos & Dr F. Frago Santamaría |
| Atelier d'experts de la FAO sur le développement d'un outil d'évaluation permettant d'évaluer la conformité des systèmes de certification publics et privés aux lignes directrices de la FAO pour la certification en aquaculture | Rome (Italie) | 11-13 décembre | Dr M. Okita |
| 1 ^{re} Conférence technique du PENAPH | Chiang Mai (Thaïlande) | 11-13 décembre | Dre M. Martínez Avilés |
| Séminaire régional de l'OIE sur les OSV dans le contexte des pays d'Europe de l'Est | Astana (Kazakhstan) | 12-13 décembre | Dre M. Eloit, Dr D. Rassow, Dr F. Caya, Dre V. Sharandak & Dre N. Leboucq |
| 14 ^e réunion du CISA | Buenos Aires (Argentine) | 12-13 décembre | Dr M. Minassian |
| 7 ^e réunion du Comité consultatif du Fonds mondial de l'OIE pour la santé et le bien-être des animaux | Siège de l'OIE, Paris (France) | 13 décembre | Dr B. Vallat, Dr E. Bonbon, Dre M. Eloit, Dr A. Dehove, Mlle J. Macé, Mlle E. Tagliaro, Mlle V. Wong, Mme A. Weng, M. R. Lemesnager, Dr S. de La Rocque & Dr J.-P. Pradère |
| 5 ^e réunion du Groupe régional d'experts de l'OIE pour l'application du programme de surveillance des oiseaux sauvages et domestiques le long des voies migratoires, dans le cadre du projet OIE/JTF pour le renforcement de la lutte contre l'IAHP en Asie | Tokyo (Japon) | 13-14 décembre | Dr G. Pavade, Dr I. Shimohira, Dre T. Ishibashi, Dr K. Sakurai, Dre C. Buranathai, Dre H. Thidar Myint, Mme N. Tesaki, Mme K. Akagawa, Mme Y. Fay & Mme C. Izumi |
| Visite du Laboratoire de référence de l'OIE pour l'IAHP à l'Université d'Hokkaido | Sapporo (Japon) | 15 décembre | Dr G. Pavade |

réunions et visites

Décembre 2012 (suite)

| Nom de l'événement | Lieu | Date | Participants |
|--|---|----------------|---|
| Sécurité sanitaire mondiale – Collaboration entre le partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes et les organisations internationales | Genève (Suisse) | 17 décembre | Dr B. Vallat & Dr A. Dehove |
| Recherche GOF sur les virus H5N1 de l'IAHP : atelier consultatif international | Washington, DC (États-Unis) | 17-18 décembre | Dr K. Hamilton |
| Atelier régional sur le commerce du bétail et des produits d'origine animale et sur l'identification et la traçabilité des animaux dans la région SADC | Johannesbourg (Afrique du Sud) | 17-19 décembre | Dr N.J. Mapitse |
| Réunion annuelle du CIRAD | Montpellier (France) | 17-21 décembre | Dr D. Bourzat |
| Visite d'une banque de vaccins de l'OIE | Lyon (France) | 18 décembre | Dr B. Vallat |
| Réunion OIE-CE – Projet ADIS | Bruxelles (Belgique) | 18 décembre | Dr D. Chaisemartin |
| Réunion OIE/FAO sur les progrès de la surveillance et du contrôle de la FA au Moyen-Orient | Beyrouth (Liban) | 18 décembre | Dr J. Domenech, Dr G. Yehia, Dr M. Mestom & Mme R. Rizk |
| Mission de repérage des zones à risque de FA, dans le cadre du programme STANDZ, et de supervision de l'utilisation des vaccins fournis par la banque de vaccins rage et FA, dans le cadre du programme HPED | Luang Prabang, Xayaburi et Vientiane (Laos) | 24-28 décembre | Dre A. Poirier & Dr K. Kukreja |



l'OIE *et ses partenaires*

épidémiologie & programmes de lutte contre les maladies animales

L'OIE lance un projet pilote pour mettre en place des méthodes de lutte efficaces contre la peste des petits ruminants, une maladie dévastatrice des ovins et des caprins

L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a bénéficié d'un financement de la Fondation Bill & Melinda Gates pour lutter contre la peste des petits ruminants (PPR), une maladie virale des ovins et des caprins parfois désignée sous le nom de « peste caprine ». La maladie, très répandue en Afrique se propage actuellement dans d'autres continents.

La vaccination des petits ruminants (chèvres et moutons) est la pierre angulaire de la nouvelle stratégie de la Fondation en termes de protection du bétail. Sur l'échelle du développement de l'élevage, les caprins constituent une passerelle économique entre les élevages de volailles et de vaches laitières. Les retombées positives pour les éleveurs pauvres en sont considérables. En cas d'épidémie de peste des petits ruminants, la mortalité chez les chèvres et les moutons se chiffre en millions d'individus. Il s'agit de la première aide destinée au secteur de l'élevage de caprins, ce qui montre bien à la communauté en charge du développement l'intérêt de la Fondation Bill & Melinda Gates pour ce secteur.

Le nouveau projet, intitulé « Normes relatives aux vaccins et méthode pilote de contrôle de la PPR en Afrique » vise à établir une Banque de vaccins contre la peste des petits ruminants et à concevoir une stratégie pour le contrôle progressif et l'éradication de la maladie dans deux ou trois pays africains. Le caractère expérimental du projet permettra d'actualiser au fur et à mesure les normes de l'OIE contenues dans le *Code sanitaire pour les animaux terrestres* et le *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres* de l'OIE. Ce projet bénéficiera de la collaboration active du

**BILL & MELINDA
GATES *foundation***



© P. Blancin



Zoonoses

Conférence inter-régionale de l'OIE sur la fièvre de la Vallée du Rift

Mombasa, Kenya, 13-15 novembre 2012

Près de 70 chercheurs et vétérinaires venus de 18 pays d'Afrique orientale et du Moyen-Orient se sont réunis à Mombasa, au Kenya, du 13 au 15 novembre 2012 afin de faire le point sur l'évolution de la fièvre de la Vallée du Rift dans les régions bordant la mer Rouge et l'océan Indien. La Conférence s'est tenue sous les auspices du Plan-cadre mondial FAO/OIE pour la lutte progressive contre la fièvre aphteuse et d'autres maladies animales transfrontalières (GF-TADs).

La réunion avait pour objet d'examiner les possibilités offertes par les nouveaux outils de prévention et de contrôle de la fièvre de la Vallée du Rift: vaccins et outils de diagnostic mis au point récemment et nouveaux dispositifs d'alerte précoce et de réaction rapide. Les participants ont également analysé la situation actuelle de la maladie au Moyen-Orient et dans la Corne de l'Afrique, ainsi que ses effets sur les échanges entre ces deux régions. En outre, ils ont passé en revue les recommandations énoncées lors des conférences et des séminaires précédents.

La fièvre de la Vallée du Rift est une maladie suraiguë ou aiguë affectant les ruminants domestiques et l'être humain; l'agent causal est un Phlebovirus de la famille des *Bunyaviridae*, dont la transmission est assurée par des vecteurs lorsqu'elle ne se fait pas par contact direct avec des organes ou des fluides d'animaux

infectés. Le virus est transmis par six genres différents de moustiques, avec une prépondérance du rôle de *Culex* et *Aedes* spp. en tant que principaux vecteurs.

Dans tout le continent africain, dans le golfe Persique ainsi qu'à Madagascar, le virus a occasionné des foyers dévastateurs. La maladie a été identifiée pour la première fois en 1931 dans la Vallée du Rift au Kenya. Des foyers majeurs frappent régulièrement les populations ovines et bovines de l'Afrique orientale et méridionale; plusieurs de ces foyers font suite à des pluies inhabituellement fortes. Généralement, les épidémies surviennent à des intervalles irréguliers de 5 à 15 ans, avec parfois des foyers mineurs entre deux épidémies; des recherches sérologiques ont établi que le virus persiste à de faibles niveaux, ce qui confirme le caractère endémique de la maladie. Toutefois, la grande épidémie de fièvre de la Vallée du Rift qui s'est déclarée en 1987 dans le Bassin du fleuve Sénégal en Afrique de l'Ouest et au Sud de la Mauritanie n'était pas associée à des pluies exceptionnellement fortes mais à l'abondance des vecteurs suite à la construction récente de barrages sur le fleuve Sénégal. Le point de propagation le plus septentrional se trouve en Égypte, pays qui a connu une grande épidémie en 1977 et 1978 le long de la Vallée du Nil ainsi que dans le delta du Nil, avec un

Centre panafricain des vaccins vétérinaires de l'Union africaine (UA-PANVAC), des Services vétérinaires nationaux en Afrique et d'autres partenaires et parties prenantes.

Les pays sélectionnés pour prendre part à la stratégie pilote seront les premiers visés par les opérations de contrôle progressif et d'éradication de la PPR, puisqu'environ 85 % des vaccins disponibles seront utilisés dans ces pays cibles, tandis que les 15 % restants seront mis à la disposition des membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) voire d'autres pays africains lors des campagnes de vaccination d'urgence contre la PPR. En cas de non-utilisation de ce ratio de 15 %, les vaccins seront redistribués aux pays cibles afin de renforcer leurs campagnes de vaccination.

La Banque de vaccins contre la PPR détiendra un stock virtuel qui sera mis à jour en continu; cela signifie que les vaccins ne sont pas stockés matériellement mais qu'ils sont produits à la demande et renouvelés en continu, en respectant les clauses et les conditions liant contractuellement les fournisseurs sélectionnés par l'OIE.

En octobre 2012, l'OIE a lancé un appel d'offres international visant à établir une banque de vaccins opérationnelle contre la PPR en Afrique. Sept offres ont été reçues et examinées par le Comité de sélection (constitué d'experts internationaux et d'un représentant de la Fondation Gates). L'adjudicataire a été désigné en décembre 2012.

Dès lors que l'objectif primordial de la subvention allouée par la Fondation Gates est pris en compte et respecté, la Banque de vaccins contre la PPR permettra non seulement de garantir une distribution rapide de vaccins de qualité conformes aux normes internationales, mais également de faciliter l'harmonisation des méthodes de lutte contre cette maladie.



nombre sans précédent de personnes infectées (200 000 cas dont au moins 594 ont péri des suites de la maladie). Les mouvements de bétail sont incriminés comme étant la cause de la dissémination du virus de la fièvre de la Vallée du Rift dans le golfe Persique. Au plan génétique, les souches du virus de la fièvre de la Vallée du Rift isolées en Arabie saoudite et au Yémen sont apparentées à celles isolées lors du foyer survenu en 1997 et 1998 dans la Corne de l'Afrique.

Depuis la fin de l'année 2006 jusqu'à ce jour, des foyers de fièvre de la Vallée du Rift ont été signalés par vagues au Kenya et en Somalie, en Tanzanie, au Soudan, aux Comores et à Madagascar, au Swaziland, en Afrique du Sud, en Namibie, au Botswana et en Mauritanie. D'après l'OMS, rien qu'au Kenya, en Somalie et en Tanzanie, le décompte réel de l'impact de la maladie chez l'homme pourrait s'élever à 100 000 cas, bien que les notifications officielles n'aient fait état que de 923 cas dont 234 décès.

Le virus de la fièvre de la Vallée du Rift est réputé pour sa capacité à survivre dans diverses conditions bioclimatiques, donnant lieu à différentes configurations épidémiologiques. Les écotypes humides et tropicaux (par exemple en Côte d'Ivoire

et au Congo), chauds et arides (par exemple en Mauritanie ou au Tchad) ainsi que les régions irriguées (Vallée du fleuve Sénégal et delta du Nil) sont propices à la circulation du virus. Dans la plupart de ces régions, l'activité du virus se manifeste de manière cryptique et à niveau faible. C'est ce qui explique que de nombreux pays soient si peu conscients de sa présence dans les populations animales lorsqu'aucune surveillance spécifique n'est exercée. Néanmoins, les enquêtes réalisées dans le cadre de la surveillance active ont permis à de nombreux pays africains de détecter des taux de prévalence sérologique significatifs envers le virus de la fièvre de la Vallée du Rift chez les ovins, les caprins et les bovins, malgré l'absence de signes cliniques chez l'homme ou l'animal.

Les modalités de la survie du virus entre deux phases épizootiques n'ont pas encore été clairement élucidées. Dans les zones humides ou irriguées, le virus pourrait continuer à circuler à faible niveau toute l'année grâce à la présence ininterrompue de populations de vecteurs. Dans les zones plus sèches, plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer la persistance du virus :

a) maintien de la circulation virale chez les espèces d'élevage sans signes cliniques apparents,

b) transmission verticale et persistance du virus dans les œufs des moustiques du genre *Aedes*.

Les œufs sont pondus sur les eaux boueuses des mares temporaires, et survivent plusieurs années sur place après l'assèchement de ces dernières. En cas de nouvelle inondation, il se produit une éclosion massive des œufs de moustiques, dont certains sont infectieux, ce qui provoque un nouveau foyer de maladie. Une fois

l'infection amplifiée dans les populations naïves d'animaux d'élevage, entrent en jeu les moustiques vecteurs secondaires de l'épidémie, qui vivent dans les étangs semi-permanents et contractent l'infection en aspirant le sang de vertébrés infectés ; c'est notamment le cas des *Culex* spp. Ces vecteurs secondaires jouent un rôle d'autant plus important que les habitats des moustiques immatures demeurent longtemps gorgés d'eau.

En conclusion, l'histoire naturelle de la fièvre de la Vallée du Rift est encore mal comprise et il semble que diverses modalités de transmission opèrent simultanément. Le cycle de transmission fait intervenir plusieurs acteurs : les animaux d'élevage, les êtres humains et les vecteurs. Il est sujet à des variations modulées par des facteurs environnementaux. Ces aspects rendent les efforts de prévention, d'anticipation et de contrôle de la maladie plus laborieux, car la dissémination du virus s'amplifie à un rythme rapidement incontrôlable et s'avère très difficile à contenir.

activités des laboratoires de référence & centres collaborateurs

Influenza : un exemple réussi de développement de réseaux et de collaboration intersectorielle

Les Laboratoires de référence de l'OIE composent un authentique réseau mondial œuvrant à la diffusion de connaissances, de réactifs de référence et d'expertise au bénéfice de tous les Pays Membres de l'OIE. Le développement des réseaux offre de nombreux avantages aux laboratoires du monde entier : une capacité accrue de détecter les maladies avec précision et en temps voulu pour une prophylaxie plus efficace, la mise en commun rapide et gratuite d'informations techniques et sanitaires et de réactifs de référence, la possibilité de rechercher un consensus parmi les avis d'experts, la disponibilité immédiate de matériels de référence biologiques validés, et l'instauration de relations de confiance et de partenariats techniques solides qui permettent d'avancer même en cas d'impasse politique. Ces avantages sont encore plus importants lorsque les laboratoires développent leur réseau auprès de partenaires en dehors du seul secteur de la santé animale. Cette collaboration accroît l'efficacité de la surveillance et de la lutte contre les maladies ; pour nombre de zoonoses d'origine alimentaire, elle est un gage d'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments.

Le Réseau OIE/FAO d'expertise sur l'influenza animale (OFFLU) constitue un excellent exemple de collaboration fructueuse entre le secteur de la santé animale et celui de la santé publique. Le réseau OFFLU a été créé en 2005 pour soutenir la lutte contre les épidémies mondiales d'influenza aviaire dues au sérotype H5N1. En 2009, suite à la pandémie de grippe due au virus H1N1, le réseau OFFLU a élargi son mandat afin de couvrir toutes les gripes animales (en effet, le virus responsable de ces pandémies avait pour origine des virus présents aussi bien chez les animaux que chez l'homme, et l'infection était transmissible de l'homme au porc). Le rôle du réseau consiste donc à soutenir et à coordonner les efforts déployés au niveau mondial pour prévenir, détecter et contrôler les gripes majeures affectant les animaux, en

collaborant activement avec l'OMS à l'interface entre les populations humaine et animale.

Le réseau OFFLU fonctionne comme un réseau ouvert d'expertise de portée mondiale. Il regroupe tous les Centres de référence de l'OIE et de la FAO ainsi que des spécialistes mondialement reconnus de la grippe, représentant divers champs d'expertise (recherche, diagnostic, épidémiologie classique et moléculaire, virologie, production animale et vaccins). L'un des principaux objectifs d'OFFLU lors de sa création était d'aider techniquement le secteur de la santé publique à mettre au point rapidement les vaccins nécessaires pour protéger la population humaine en cas de pandémie due au virus H5N1. Dès sa création, OFFLU a plaidé pour un meilleur partage des données émanant de la surveillance ainsi que des informations relatives aux virus de la grippe, dont la connaissance s'avère cruciale pour étayer les programmes de surveillance et les stratégies de lutte. Les réseaux de laboratoires spécialisés dans les maladies aviaires, y compris les Laboratoires de référence participent chaque année à un cycle d'essais comparatifs inter-laboratoires visant à confirmer leur capacité à détecter avec précision les virus de l'influenza aviaire à déclaration obligatoire, quelle que soit la région du monde où ils apparaissent. Les spécialistes de la santé animale et de la santé publique participent régulièrement aux réunions techniques du réseau OFFLU afin de mettre en commun les données de surveillance, d'examiner les plus récentes évolutions de la recherche et de fixer les priorités pour les activités à venir. Jusqu'à présent, les principaux accomplissements du réseau OFFLU ont été la mise au point d'une stratégie de surveillance de l'influenza, dont l'objet est de fournir au niveau mondial des orientations stratégiques pour la surveillance de l'influenza animale chez diverses espèces, et la réalisation d'un programme de recherche axé sur les priorités actuelles, en complément du programme de recherche





de l'OMS sur la grippe. Le site Web d'OFFLU (www.offlu.net) diffuse des informations sur les activités du réseau tout en donnant accès à ses ressources et en facilitant les contacts entre réseaux.

Le Programme OIE de jumelages entre laboratoires a joué un rôle capital dans le développement du réseau

OFFLU. Programme phare de l'OIE en matière de renforcement des capacités des laboratoires, le programme de jumelages entre laboratoires vise à consolider les capacités techniques d'une manière plus durable que les programmes d'aide traditionnels. Les jumelages de l'OIE privilégient le renforcement des compétences et le développement de réseaux plutôt que l'achat d'équipements de laboratoire onéreux, la construction de nouveaux laboratoires ou la fourniture de formations à court terme.

À l'heure actuelle, plus de 40 projets de jumelage ont abouti ou sont en cours de réalisation sur les cinq continents, couvrant au total plus de 20 champs de compétences ou maladies spécifiques. Un projet de jumelage sur quatre est consacré à l'influenza aviaire. Par le passé, les Laboratoires de référence de l'OIE pour l'influenza aviaire étaient presque tous situés dans l'hémisphère Nord, à l'exception de celui d'Australie. Dans le cadre du programme, dix laboratoires (trois situés en Amérique du Sud, deux en Asie, un au Moyen-Orient et un dans les Caraïbes) sont désormais reliés par un jumelage à l'un des neuf Centres de Référence de l'OIE pour cette maladie, formant ainsi un véritable réseau d'expertise mondial.

L'OIE soutient le Groupe d'experts chargé de la surveillance de la composition des vaccins contre la grippe équine (ESP). L'ESP a pour tâche de réunir et d'analyser les données émanant de la surveillance de la grippe équine, afin de donner aux fabricants des orientations sur les souches virales à prendre en compte pour actualiser les vaccins contre cette maladie. Les mouvements internationaux de chevaux étant beaucoup plus nombreux que par le passé, il faut éviter toute défaillance du réseau de surveillance de la grippe équine. Deux projets de jumelage axés sur cette maladie aident actuellement l'ESP à resserrer les mailles du filet afin de recueillir et de compléter les données disponibles et d'assurer à terme une meilleure protection des chevaux contre la grippe équine.

En résumé, le réseau OFFLU offre aux experts de la grippe aviaire, porcine, équine et humaine un cadre solide pour concerter leurs activités en vue d'une meilleure protection de la santé publique, de la santé humaine et des revenus des éleveurs, et pour détecter rapidement le moindre incident sanitaire où qu'il survienne sur la planète.

Auto-déclaration

Hormis la fièvre aphteuse, la péripneumonie contagieuse bovine, la peste équine et l'encéphalopathie spongiforme bovine, pour lesquelles l'OIE dispose actuellement d'une procédure de reconnaissance de statut officiel, l'auto-déclaration d'un pays ou d'un territoire d'absence d'une maladie figurant sur la liste de l'OIE relève de la responsabilité du Pays Membre concerné et l'OIE décline toute responsabilité en cas d'inexactitudes dans la publication d'auto-déclarations concernant le statut d'un pays ou d'une zone au regard d'une maladie.

nouvelles des Pays Membres

L'Uruguay recouvre le statut indemne de la maladie hémorragique virale du lapin



Auto-déclaration adressée à l'OIE le 28 août 2012 par le Docteur Francisco Muzio, Directeur général des Services de l'élevage, et le Docteur Carlos Correa, Délégué de l'Uruguay auprès de l'OIE, ministère de l'Élevage, de l'agriculture et de la pêche, Uruguay

La maladie hémorragique virale du lapin a été détectée pour la première fois en Uruguay en 2004. Elle y est considérée comme une maladie exotique (mais figure sur la liste des maladies à déclaration obligatoire depuis 1994).

Après la détection des premiers foyers, la Direction générale des Services de l'élevage a mis en place une campagne de lutte contre la maladie. Des restrictions ont été imposées aux mouvements et aux exportations de lapins et de nouvelles normes de biosécurité ont été approuvées conditionnant l'agrément des établissements de cuniculture. La vaccination a été introduite en tant que mesure préventive. Une campagne de sensibilisation a également été mise en place et diffusée auprès des producteurs et des vétérinaires.

Le dernier foyer signalé date d'août 2005. La vaccination a été suspendue en 2007. En 2012, un suivi sérologique a été effectué, révélant l'absence d'anticorps dirigés contre le virus de la maladie hémorragique du lapin.

Conformément aux dispositions de l'article 13.2.2 du chapitre 13.2 du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE (édition 2012), le Délégué de l'Uruguay déclare que son pays a recouvré le statut indemne de maladie hémorragique du lapin à compter du 28 août 2012.

Le Sri Lanka auto-déclare avoir recouvré le statut indemne d'influenza aviaire à déclaration obligatoire

Auto-déclaration adressée à l'OIE le 20 novembre 2012 par le Docteur Weligodage Kumarawansa de Silva, Délégué du Sri Lanka auprès de l'OIE, Directeur général du Département de la production et de la santé animales du ministère du Développement de l'élevage et des communautés rurales, Colombo, Sri Lanka

Informations générales

Conformément aux dispositions du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE, les pays doivent notifier tout foyer d'influenza aviaire hautement pathogène spécifique aux oiseaux et d'influenza aviaire faiblement pathogène à déclaration obligatoire spécifique aux volailles.

Description du dernier incident

L'incident décrit ci-après a fait l'objet d'une notification immédiate adressée à l'OIE le 2 février 2012, suite à l'apparition d'un foyer d'influenza aviaire faiblement pathogène (IAFP) dû au virus H5N2 dans deux élevages de poules pondeuses situés à proximité l'un de l'autre et appartenant au même éleveur. L'incident a été résolu le 8 février 2012.

Cette situation étant causée par un virus influenza de type A H5N2 à déclaration obligatoire, le Département de la production et de la santé animales a procédé à la notification immédiate de cet incident. Les mesures suivantes ont été introduites :

1. Abattage sanitaire immédiat des 17 175 poules pondeuses des deux élevages suivi de l'élimination par enfouissement dans des fosses profondes des volailles abattues après application des mesures d'hygiène appropriées. En outre, les locaux d'élevage ont été soumis à une désinfection complète et laissés vides pendant une période de trois mois ;
2. Dépistage immédiat des volailles dans tous les élevages situés dans un rayon de 3 km autour du foyer infectieux, prise d'échantillons pour la détection d'anticorps et l'isolement de l'antigène ;
3. Suivi continu de tout le territoire insulaire dans le cadre du programme de surveillance systématique, examen d'échantillons sériques et d'écouvillons cloacaux prélevés en vue de la détection d'anticorps et d'antigène ;

4. Surveillance active dans les élevages des cas de mortalité correspondant à la définition d'un cas d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), effectuée par les Centres de recherche vétérinaire de district (18 centres) ainsi que par le réseau des stations vétérinaires départementales (environ 278 stations).

Au total, 7 500 échantillons sériques et 2 500 écouvillons cloacaux prélevés dans différents types d'élevages de volailles et de canards du pays sont testés chaque année, y compris chez les oiseaux d'agrément et les volailles reproductrices d'importation. En outre, un programme de surveillance intensive des oiseaux migrateurs est mis en œuvre sur 35 sites d'observation, comportant également la surveillance de volailles sentinelles dans les élevages de poulets situés dans des zones à forte concentration d'oiseaux migrateurs.

Un résumé des données de surveillance collectées durant les neuf mois écoulés entre la date de l'incident et le 31 octobre 2012 est présenté ci-après.

| Type de surveillance | Nombre de prélèvements collectés et testés |
|---|--|
| Surveillance sérologique dans les élevages de volailles | 11 873 |
| Élevages familiaux et zones à forte concentration d'oiseaux migrateurs et d'élevages de reproducteurs | 3 223 |

Les prélèvements sont examinés en utilisant une épreuve immuno-enzymatique (ELISA). Les prélèvements à sérologie positive pour le virus de l'influenza de type A sont soumis à un test d'inhibition de l'hémagglutination afin d'exclure la présence des virus de type A H5, H7 et H9. La technique d'inoculation d'œufs de poule embryonnés est également utilisée.

Ces activités de surveillance n'ont décelé aucun virus appartenant aux types H5, H7 ou H9 ni aucun anticorps dirigé contre ces virus au Sri Lanka. Une surveillance sérologique de routine et une surveillance clinique sont exercées régulièrement.

Mise en place du programme de surveillance de l'influenza aviaire à déclaration obligatoire au Sri Lanka

Surveillance passive

La surveillance passive a pour objet de détecter toute infection par les virus de l'IAHP ou de l'IAFP survenant dans les élevages de volailles domestiques. Elle vise à suivre l'évolution de la maladie en cas de foyer d'IAHP et à détecter l'IAFP chez les volailles domestiques de manière à contribuer à maîtriser la propagation de la maladie.

Surveillance active

Il est également prévu d'exercer une surveillance active en cas de foyer d'influenza aviaire à déclaration obligatoire afin de déterminer l'origine de l'infection et sa portée et d'apporter la preuve de l'élimination de la maladie après l'application des mesures de contrôle appropriées. Dans cette éventualité, les mouvements d'oiseaux, de marchandises, de personnes, de véhicules et de matériel en provenance et à destination des établissements suspects feront l'objet d'une enquête rétrospective sur une période commençant 20 jours avant l'apparition des premiers signes cliniques et se prolongeant jusqu'à la date d'application de la quarantaine dans les établissements infectés. Tous les moyens seront mis en œuvre pour retracer la source primaire du virus, compte tenu du risque associé de nouveaux foyers. Une surveillance similaire sera exercée dans tous les élevages considérés à risque : inspection des volailles, suivi des rapports sanitaires concernant les volailles malades, examen des registres d'élevage, examens post-mortem et au laboratoire des volailles mortes et dépistage sérologique dans les élevages. Un suivi assidu et complet sera nécessaire pour garantir la détection précoce du virus de l'influenza aviaire chez les espèces de mammifères, en particulier les porcs. Les porcins présents dans les élevages infectés et dans les zones couvertes par la surveillance doivent être contrôlés afin de rechercher une éventuelle infection (isolement viral et tests sérologiques).

Le secteur de l'aviculture est chargé d'introduire les mesures nécessaires au renforcement des dispositions de biosécurité et d'empêcher tout contact entre l'avifaune et les volailles domestiques.

Les données épidémiologiques disponibles ont révélé que les oiseaux aquatiques jouent probablement un rôle dans le cycle de transmission de l'influenza aviaire et qu'ils peuvent constituer la source initiale d'introduction du virus dans un pays. Étant situé à l'extrémité méridionale de la péninsule indienne, le Sri Lanka offre une dernière escale pour un grand nombre d'espèces migratoires. Ne pouvant prolonger leur migration plus au Sud, ces oiseaux passent tout l'hiver au Sri Lanka. Ils y arrivent entre la mi-août et la fin novembre et prennent le chemin du retour de mars à mai de l'année suivante. Les volailles des élevages familiaux situés à proximité des sites de passage des oiseaux migrateurs sont aisément exposées à l'avifaune exotique. Les réservoirs d'eau infectés jouent peut-être aussi un rôle déterminant dans la transmission de l'infection aux espèces aviaires locales.

Il est établi que les marchés de volailles contribuent de manière importante à la propagation de l'infection dans le pays. Pour vérifier ce point, une première étude sera conduite dans la province occidentale, où ces marchés sont les plus nombreux. Une surveillance sera également exercée dans les sites de production à grande échelle ainsi que dans une sélection d'élevages de taille moyenne.



© L. Mselati (2009)

Il n'existe pas beaucoup d'élevages de reproducteurs d'espèces d'ornement au Sri Lanka. Il est néanmoins important que ces élevages soient également couverts par le programme de surveillance.

La stratégie globale de surveillance sanitaire de l'influenza aviaire et les procédures de surveillance épidémiologique appliquées par le Département de production et de santé animales pour contrôler les différentes sources de virus susmentionnées sont décrites en détail dans un document disponible sur demande.

Surveillance sérologique active

Outre la surveillance passive décrite ci-dessus, une surveillance sérologique active sera également appliquée, recourant à des tests rapides et aux techniques ELISA. Les prélèvements dont la sérologie est positive feront l'objet d'un suivi virologique de confirmation. Cette surveillance couvrira notamment les populations vivant à proximité des sites de repos des oiseaux sauvages et migrateurs, les sites où des oiseaux et des volailles de différentes origines sont en contact, par exemple les marchés de volailles, ainsi que les volailles exposées à des oiseaux aquatiques ou à toute autre source potentielle du virus de l'influenza aviaire. D'autre part, cette surveillance ciblée sera planifiée de manière à coïncider avec les saisons de passage des oiseaux migrateurs au Sri Lanka, avec deux cycles de surveillance par saison de migration.

Des enquêtes sérologiques actives et des campagnes de dépistage seront conduites dans les exploitations à risque et

sur d'autres sites afin de déterminer l'étendue de l'infection. Les volailles des élevages familiaux feront également l'objet de ces enquêtes; néanmoins, c'est la connaissance exacte de l'étendue de l'infection dans les élevages commerciaux de volailles qui constitue le meilleur moyen de contrôler la maladie et d'en élucider les voies de propagation.

Le Sri Lanka recouvre le statut de pays indemne d'influenza aviaire à déclaration obligatoire

Compte tenu des informations exposées ci-dessus et des éléments suivants :

- plus de trois mois se sont écoulés depuis la résolution du dernier foyer le 8 février 2012,
 - les deux élevages atteints ont été entièrement dépeuplés (par abattage sanitaire) et désinfectés,
 - il s'agit de la première apparition de l'IAFP chez des volailles au Sri Lanka,
 - les dispositions énoncées au chapitre 10.4.3 du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE;
- le Délégué du Sri Lanka auprès de l'OIE déclare que son pays a recouvré le statut de pays indemne d'influenza aviaire à déclaration obligatoire, conformément aux dispositions énoncées aux articles 10.4.2 et 10.4.3 du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE, à compter du 20 novembre 2012.



Le Sri-Lanka s'auto-déclare indemne de septicémie hémorragique

Auto-déclaration adressée à l'OIE le 12 novembre 2012 par le Docteur Weligodage Kumarawansa de Silva, Délégué du Sri Lanka auprès de l'OIE, Directeur général du Département de la production et de la santé animales du ministère du Développement de l'élevage et des communautés rurales, Colombo, Sri Lanka

Conformément aux dispositions du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE, un pays peut procéder à l'auto-déclaration de son statut indemne d'une maladie figurant sur la liste de l'OIE et adresser cette information à l'OIE. La septicémie hémorragique est une maladie affectant les bovins et les buffles, causée par certains sérotypes de *Pasteurella multocida*, à savoir les sérotypes 6:B et 6:E; elle est inscrite sur la liste de l'OIE des maladies pour lesquelles les pays peuvent procéder à une auto-déclaration de leur statut indemne. Au vu des données scientifiques recueillies dans le pays, le Sri Lanka se déclare indemne de septicémie hémorragique.

Le secteur de l'élevage au Sri Lanka

La population d'animaux d'élevage du Sri Lanka se répartit de la manière suivante: 1,4 million de bovins, 400 000 buffles, 400 000 caprins, 80 000 porcins et 14 millions de volailles (chiffres approximatifs), auxquels s'ajoutent des populations moins nombreuses d'ovins, de canards et d'autres espèces domestiques. Le bétail est présent sur tout le territoire insulaire, avec néanmoins une concentration de certains types d'élevage dans des zones déterminées, en fonction de leurs particularités culturelles, économiques et agro-climatiques. La production de bétail, notamment de

bovins, de buffles et de chèvres fait partie intégrante de l'économie agricole du Sri Lanka. La production de lait et de produits laitiers est le principal sous-secteur de l'élevage, essentiellement en raison de ses retombées sur l'économie rurale. Le gouvernement a centré ses efforts sur le développement de l'industrie laitière, dans l'espoir d'en faire une industrie locale importante. L'objectif de la politique gouvernementale en la matière est de réussir à couvrir la demande nationale en lait d'ici 2016. Par conséquent, le développement des laiteries est la priorité des programmes publics d'investissement et plusieurs incitations sont proposées pour que le secteur privé investisse également dans ce secteur.

La septicémie hémorragique

Situation de la maladie

La présence de la septicémie hémorragique au Sri Lanka a été confirmée en 1955, lors d'une irruption de la maladie sous une forme immédiatement épizootique qui a provoqué la mort de milliers de bovins et de buffles. Depuis cette date, la septicémie hémorragique est désignée par les Sri Lankais sous le nom de « maladie tueuse des grands ruminants ». Les foyers frappent les grands troupeaux des zones arides et moyennement humides du pays, qui faisaient généralement l'objet d'une gestion extensive. La vaccination prophylactique a constitué le principal outil de lutte; une campagne annuelle de vaccination massive a été introduite en 1984, ce qui a permis de renforcer la couverture vaccinale dans la zone d'enzootie.

Le dernier incident en date

Le dernier foyer de septicémie hémorragique date de 2004 ; il a affecté un troupeau de buffles du district de Kalutara dans la région occidentale du pays. Depuis lors, le Sri Lanka n'a détecté aucun cas de septicémie hémorragique, ce qu'ont confirmé les résultats de la surveillance renforcée mise en place dans tout le pays.

Surveillance de la septicémie hémorragique au Sri Lanka

Surveillance générale de la maladie

La septicémie hémorragique est une maladie à déclaration obligatoire au Sri Lanka depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance de 1956 relative aux maladies animales contagieuses, suivie en 1992 par la loi n° 59 sur les maladies animales. Cette législation impose la notification immédiate des foyers par des vétérinaires officiels de terrain et la réalisation d'enquêtes approfondies par les agents des stations de recherche vétérinaire de district. Les analyses de laboratoire sont effectuées par les Centres de recherche vétérinaire, tandis que le Laboratoire national de l'Institut de recherche vétérinaire, qui est le Laboratoire de référence de la FAO pour la septicémie hémorragique, est chargé de réaliser les épreuves de confirmation.

La surveillance générale des maladies animales est mise en œuvre par les 305 stations vétérinaires gouvernementales réparties sur tout le pays, qui font parvenir chaque mois un rapport sanitaire standardisé à la division de la santé animale du Département de la production et de la santé animales. La septicémie hémorragique étant une maladie à déclaration obligatoire au Sri Lanka, elle fait l'objet d'un suivi officiel.

Les données recueillies sur l'évolution épidémiologique de la maladie sont analysées chaque mois et des rapports sanitaires sont régulièrement envoyés à l'OIE dans le cadre des rapports semestriels et annuels destinés au Système mondial d'information sanitaire de l'OIE (WAHIS).

Surveillance active ciblée

Un programme de surveillance active visant à détecter les porteurs asymptomatiques est en place depuis 2010. Dans le cadre de ce programme, des prélèvements d'amygdales collectés à l'abattoir ou dans d'autres sites d'abattage de bovins sont soumis à des analyses de laboratoire en vue de l'isolement des sérotypes 6:B et 6:E de *P. multocida*. Au total, 809 échantillons ont été examinés sans déceler la présence de la bactérie spécifique responsable de la septicémie hémorragique.

Un programme de surveillance plus complet a été conçu pour les buffles, espèce chez qui la probabilité d'un portage de *P. multocida* est la plus élevée. Jusqu'à présent, 417 écouvillons prélevés par voie naso-pharyngée profonde ont été recueillis et analysés. Les résultats semblent indiquer l'absence de portage chez ces animaux. Le programme est en cours de réalisation, avec l'objectif d'une couverture nationale par la méthode d'échantillonnage stratifié ; il sera éventuellement complété par un programme de surveillance spécifique si nécessaire.

Un programme de surveillance active a été conçu pour couvrir les espèces sauvages sensibles, en particulier les buffles sauvages ou retournés à l'état sauvage ; il sera mis en œuvre au cours de l'année 2013.

Programme de surveillance sérologique

Le Sri Lanka appliquera un programme de surveillance sérologique afin de réunir des informations plus complètes démontrant l'absence de la bactérie responsable de la septicémie hémorragique dans les populations sensibles du pays. En fonction des résultats de cette surveillance sérologique, le programme de vaccination préventive à grande échelle sera interrompu en 2013.

Le Sri Lanka se déclare indemne de septicémie hémorragique

Compte tenu des informations exposées ci-dessus et des éléments suivants :

- plus de huit années se sont écoulées depuis le dernier foyer détecté dans le pays en 2004 ;
 - aucun cas clinique n'a été constaté au terme de la surveillance passive renforcée ;
 - la surveillance active n'a détecté aucun porteur asymptomatique ;
 - les dispositions énoncées au chapitre 1.6.1 du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE ;
- le Délégué du Sri Lanka auprès de l'OIE auto-déclare que son pays est indemne de septicémie hémorragique, conformément aux dispositions énoncées aux articles 1.6.1 et 11.10.2 du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE, à compter du 12 décembre 2012.

Auto-déclaration de la France sur le recouvrement de son statut indemne de fièvre catarrhale du mouton sur l'ensemble de son territoire continental (hors Corse)

Informations transmises à l'OIE le 20 décembre 2012 par le Docteur Jean-Luc Angot, Directeur général adjoint et délégué de la France auprès de l'OIE, Direction générale de l'alimentation, ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Paris, France

Contexte épidémiologique

Le sérotype 8 de la fièvre catarrhale du mouton a été identifié pour la première fois le 30 août 2006 dans le Nord-Est de la France. Après une période d'accalmie, la maladie est réapparue en juillet 2007 sous une forme épidémiologique, avec une extension géographique rapide qui s'est poursuivie au cours de l'année 2008. En parallèle, le sérotype 1 de la fièvre catarrhale du mouton est apparu en novembre 2007 dans le département des Pyrénées Atlantiques, puis s'est propagé de manière épidémiologique en 2008 dans le Sud-Ouest de la France et en Bretagne.

En 2008, les sérotypes 1 et 8 de la fièvre catarrhale du mouton ont causé respectivement 4 831 et 27 409 foyers en France.

Le plan de vaccination d'urgence lancé en 2008, suivi de la campagne de vaccination obligatoire menée en 2008-2009 sur l'ensemble du territoire continental a permis de réduire très fortement le nombre de foyers. En 2009, seuls 83 foyers, dont 74 foyers à sérotype 8, six foyers à sérotype 1 et trois foyers à sérotypes 1 et 8, ont été déclarés. Trois campagnes de vaccination supplémentaires (obligatoire en 2009-2010 et volontaires en 2010-2011 et 2011-2012) ont finalement permis d'éradiquer la maladie du territoire continental (Tableau I).

| | BTV-1 | BTV-8 | Campagne de vaccination |
|------|-------|--------|-------------------------|
| 2006 | 0 | 6 | → |
| 2007 | 3 | 15 000 | } en urgence |
| 2008 | 4 800 | 27 000 | |
| 2009 | 83 | 83 | } obligatoire |
| 2010 | 1 | 0 | |
| 2011 | 0 | 0 | } volontaire |
| 2012 | 0 | 0 | |

BTV-1 et BTV-8: sérotypes 1 et 8 du virus de la fièvre catarrhale du mouton

Tableau I

Nombre de foyers identifiés par année et sérotype, et campagnes de vaccination

Le dernier foyer de fièvre catarrhale du mouton, dû au sérotype 1, a été identifié en juin 2010. Aucun cas de fièvre catarrhale du mouton n'a été détecté en France depuis cette date.

Structure du dispositif de surveillance en place depuis 2010

Les mesures contre la fièvre catarrhale du mouton appliquées en France sont réglementées par des textes communautaires (Directive 2000/75/CE du Conseil du 20 novembre 2000, et Règlement [CE] n° 1266/2007 de la Commission du 26 octobre 2007), ainsi que par des textes nationaux (arrêté du 22 juillet 2011).

Jusqu'au 14 décembre 2012, la France continentale avait au niveau européen un statut de zone de protection vis-à-vis des deux sérotypes endémiques 1 et 8. Le dispositif de surveillance visait à évaluer le niveau de circulation virale sur le territoire des sérotypes 1 et 8 et à détecter toute introduction éventuelle de nouveaux sérotypes.

Depuis 2010 et jusqu'en juin 2012, des enquêtes virologiques ont été menées sur l'ensemble de la population bovine française pour permettre la détection dans chaque département d'une prévalence de 2 % (jusqu'en juin 2012) puis de 5 % (à partir de juillet 2012) avec un degré de certitude de 95 %.

Au total, au cours des trois dernières années, 312 779 analyses virologiques ont été réalisées par les laboratoires départementaux agréés (Tableau II). En 2011 et 2012, toutes les investigations menées se sont révélées négatives.

| Année | Nombre d'analyses virologiques réalisées par les laboratoires départementaux agréés | Nombre de résultats positifs confirmés par le Laboratoire national de référence |
|-------|---|---|
| 2010 | 112 350 | 1 |
| 2011 | 119 399 | 0 |
| 2012 | 81 030 | 0 |
| Total | 312 779 | 1 |

Tableau II

Nombre d'analyses réalisées et nombre de résultats positifs confirmés par année de 2010 à 2012

actualités internationales

publications

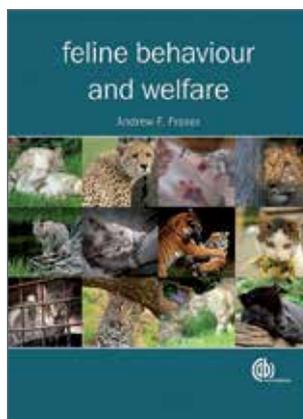
Surveillance de la maladie en 2013

La Commission européenne a reconnu la validité du dispositif de surveillance appliqué en France continentale et ses résultats, suivant les recommandations émises par le comité permanent de la chaîne alimentaire et de la santé animale le 4 décembre 2012, et a donné un avis favorable au recouvrement du statut indemne de la France continentale au regard de la réglementation communautaire.

Suite au recouvrement de son statut indemne, la France continentale va poursuivre la surveillance de la fièvre catarrhale du mouton sur son territoire en accord avec la réglementation européenne en vigueur. Des enquêtes sérologiques seront menées sur l'ensemble du territoire à l'automne afin d'identifier une éventuelle ré-émergence de la maladie. Par ailleurs, le dispositif de surveillance clinique sera renforcé à l'aide d'actions de communication à destination des vétérinaires sanitaires et des éleveurs et la diffusion de nouvelles fiches de suspicions cliniques.

Conclusion

Compte tenu des informations énoncées ci-dessus, le Délégué de la France auprès de l'OIE déclare, conformément à l'article 8.3.3 du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* (édition 2012) de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) que la France continentale (hors Corse) a recouvré, le 14 décembre 2012, son statut indemne de fièvre catarrhale du mouton.



En anglais

978-1-8459-3926-7 (édition reliée)

978-1-8459-3927-4 (édition brochée)

En anglais

Août 2012

216 pages

orders@cabi.org

Feline behaviour and welfare

[Comportement et bien-être des félins]

*A.F. Fraser, ancien professeur à la
Memorial University of Newfoundland, Canada*

Si le chat domestique est l'animal de compagnie le plus populaire dans le monde, nombre d'autres félins font partie de la faune sauvage. Cet ouvrage consacré au comportement et au bien-être de tous les membres de la famille des Félinidés nous fait prendre conscience que notre connaissance du chat domestique est un atout pour mieux comprendre certaines caractéristiques des félins sauvages, et réciproquement. L'auteur décrit un certain nombre de comportements permettant de mieux cerner en quoi consiste le bien-être des félins. Les origines du comportement de ces animaux sont examinées dans une perspective évolutionniste. Cet ouvrage traite également des problèmes de bien-être spécifiques aux félins vivant en liberté, ainsi que des interactions entre les félins et l'homme.

Par son approche tant vétérinaire qu'éthologique, l'ouvrage sera d'une grande utilité pour les vétérinaires, les responsables des refuges de faune sauvage, les spécialistes du comportement animal et les étudiants en médecine vétérinaire et en bien-être animal. Les propriétaires d'animaux de compagnie y trouveront également des informations intéressantes pour eux.



Collaboration entre le Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes et les organisations internationales pour une sécurité sanitaire mondiale

Genève, Suisse, 17 décembre 2012



De gauche à droite : Andrew Weber, Sous-secrétaire à la défense chargé des programmes de défense nucléaire, chimique et biologique, Département de la défense, États-Unis ; Docteur Dan Gustafson, Directeur général adjoint, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ; Madame Bonnie Jenkins, Présidente de Global Partnership 2012, Coordinatrice des programmes de réduction des risques, Département d'État, États-Unis ; Docteure Margaret Chan, Directrice générale, Organisation mondiale de la santé ; Docteur Bernard Vallat, Directeur général, OIE

Cette réunion a porté sur la collaboration entre le Partenariat mondial et les organisations internationales partageant les priorités du Partenariat en matière de sécurité sanitaire mondiale et de réduction des menaces biologiques. Les invités d'honneur étaient la Docteure Margaret Chan, Directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Docteur Bernard Vallat, Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et le Docteur Dan Gustafson, Adjoint du Directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ainsi que des ambassadeurs et des représentants des ambassades et des organisations internationales œuvrant dans les domaines de la santé et de la sécurité.

Cette manifestation a permis de mettre en avant les réalisations du sous-groupe de travail du Partenariat mondial chargé de la biosécurité. Son programme de travail visant à contrecarrer les menaces biologiques a ainsi été évoqué, en particulier les efforts visant à rapprocher le secteur de la santé de celui de la sécurité. Madame Jenkins a annoncé deux projets phares de partenariat mondial (*Global Partnership*) en appui de ce nouveau programme de travail.

Le **premier** porte sur le renforcement des capacités des pays à mettre en œuvre les dispositions centrales du Règlement sanitaire international (RSI) de l'OMS.

Le **deuxième** consiste à soutenir l'OIE et la FAO dans la mise en œuvre des mesures post-éradication de la peste bovine. Avant l'éradication du dernier foyer de peste bovine, survenu en 2001, le virus de la peste bovine avait décimé les troupeaux de bovins pendant plusieurs siècles. Grâce aux efforts concertés à l'échelle mondiale par l'OIE et la FAO, la planète a été déclarée officiellement indemne du virus de la peste bovine en 2011. En conséquence, les États membres de l'OIE et de la FAO se sont engagés à détruire l'intégralité de leur stock de virus de la peste bovine, ou de ne conserver le virus que dans des conditions sécurisées, dans un nombre restreint de laboratoires autorisés. Le Partenariat mondial est conscient du fait que les enjeux de sécurité et le défi sans précédent de poursuivre les efforts post-éradication de la peste bovine imposent de travailler aux côtés de l'OIE et de la FAO afin de soutenir ces activités.

Lors de cette réunion, la nécessité que chaque pays respecte les normes internationales relatives à la notification des maladies, aux systèmes de surveillance et à la bonne gouvernance des Services vétérinaires et des Services de santé publique a été réaffirmée. La conformité avec les normes et réglementations internationales (y compris le RSI de l'OMS et le Processus PVS de l'OIE) est un gage de détection précoce et de réaction rapide aux menaces biologiques, en même temps qu'elle garantit l'innocuité des échanges commerciaux et contribue à la sécurité alimentaire de la planète.



TROISIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DE L'OIE SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

*Appliquer les normes de l'OIE
en tenant compte des attentes régionales*
Kuala Lumpur (Malaisie), 6–8 novembre 2012

La troisième conférence sur le bien-être animal organisée par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), avec le soutien de la Commission européenne et des gouvernements malaisien, australien et allemand, sur le thème « Appliquer les normes de l'OIE en tenant compte des attentes régionales » s'est déroulée du 6 au 8 novembre 2012 à Kuala Lumpur en Malaisie.

L'objectif de la conférence était d'obtenir un soutien actif de la part des Pays Membres de l'OIE à la mise en œuvre des normes relatives au bien-être animal éditées par l'Organisation, en prêtant une attention particulière aux stratégies et outils mis à disposition au niveau régional. La conférence visait également à mieux faire connaître l'existence de ces normes en général et à encourager les Services vétérinaires et la profession vétérinaire à jouer un rôle de chef de file à cet égard au niveau national.

Les orateurs conviés à la conférence ont partagé leurs expériences, mis en lumière les défis à relever et fourni des informations sur les stratégies et outils disponibles, en mettant l'accent sur la satisfaction des attentes exprimées au niveau des régions. À travers des informations pratiques et actualisées, les présentations et les discussions ont illustré les initiatives et les outils servant à renforcer la gouvernance vétérinaire, ainsi que l'incidence de la problématique du bien-être animal sur le commerce international, notamment en termes d'accords commerciaux internationaux, régionaux et bilatéraux, et d'activités des organismes définissant les normes privées.

Quelque 400 participants ont assisté à cette manifestation, dont des Délégués de l'OIE et des points focaux nationaux pour le bien-être animal, des doyens d'établissements d'enseignement vétérinaire, des directeurs de centres de recherche nationaux au service du bien-être animal et des représentants d'organisations internationales partenaires, d'organisations non gouvernementales et d'organisations du secteur productif.

Les recommandations issues de la Conférence ont attesté la volonté des Pays Membres de promouvoir les normes internationales de l'OIE sur le bien-être animal en respectant la diversité des situations économiques, culturelles et sociales des pays, et confirmé la nécessité pour l'OIE de poursuivre ses travaux à caractère normatif en suivant les priorités définies par l'Assemblée mondiale des Délégués.





**TROISIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DE L'OIE
SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL**
Appliquer les normes de l'OIE
en tenant compte des attentes régionales
Kuala Lumpur (Malaisie), 6-8 novembre 2012



RECOMMANDATIONS

CONSIDÉRANT :

- Que les avancées enregistrées à l'échelle mondiale sur le plan de la santé et du bien-être des animaux constituent des composantes du développement économique et social et qu'il convient de procéder à une application progressive des normes de l'OIE pour le bien-être animal, adaptée à la situation économique et aux capacités des Membres ;
- Que la santé animale est une composante fondamentale du bien-être animal ;
- Qu'un des objectifs de l'OIE est de faciliter les échanges internationaux d'animaux et de produits d'origine animale sûrs sur le plan sanitaire ;
- Que l'OIE est l'organisation de référence au niveau mondial ayant compétence pour élaborer des normes internationales sur la santé et le bien-être des animaux ;
- Que le thème du bien-être animal fait partie intégrante des Plans stratégiques de l'OIE depuis 2001 et que le Plan stratégique en vigueur comporte des dispositions ayant pour objet d'organiser des actions, une coordination et une planification intégrées du bien-être des animaux terrestres et aquatiques aux niveaux national, régional et mondial ;
- Que l'OIE a déterminé les responsabilités exercées par les Services vétérinaires en matière de bien-être animal dans le *Code sanitaire pour les animaux terrestres (Code terrestre)* et a inclus des références appropriées dans l'Outil de l'OIE pour l'évaluation des performances des Services vétérinaires (Outil PVS de l'OIE) à ce sujet ;
- Qu'une large majorité de Pays Membres de l'OIE ont déjà désigné leur point focal pour le bien-être animal ;
- Que certaines spécifications de bien-être animal du secteur privé ne sont pas conformes aux normes de l'OIE ;
- Que les stratégies régionales de l'OIE, fondées sur des normes mondiales de bien-être animal, représentent une vision partagée entre pouvoirs publics et secteur privé, construite sur la base d'une collaboration entre les divers acteurs, y compris ceux du secteur de la santé animale, de la santé publique, des filières (production, transport et transformation), et des milieux universitaires et de la recherche ;
- Que les normes de bien-être animal doivent être adoptées de manière démocratique et transparente, et fondées sur la science comme sur l'expérience pratique, en tenant compte des systèmes de production et des utilisations des animaux dans chaque Pays Membre, ainsi que des aspects environnementaux, régionaux, géographiques, économiques, culturels et religieux ;
- Que la science doit servir de base à la préparation des normes internationales, et que celles-ci doivent être évaluées et validées de manière appropriée en prenant en compte les diverses caractéristiques et les différents contextes pertinents pour les Pays Membres ;
- Le besoin de favoriser la recherche scientifique, l'amélioration des compétences, l'enseignement et la communication dans le domaine du bien-être animal ;
- Les travaux en cours de l'OIE visant à renforcer la capacité des Services vétérinaires et des Services chargés de la santé des animaux aquatiques en s'appuyant sur le processus PVS de l'OIE, sur les normes relatives à la législation vétérinaire, et sur le *Code terrestre* et le *Code sanitaire pour les animaux aquatiques (Code aquatique)* de l'OIE en général ;





**TROISIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DE L'OIE
SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL**
*Appliquer les normes de l'OIE
en tenant compte des attentes régionales*
Kuala Lumpur (Malaisie), 6-8 novembre 2012

- Le lancement d'une initiative visant à mettre en place à l'échelle mondiale des programmes de jumelage d'une part entre Centres collaborateurs de l'OIE, d'autre part entre établissements d'enseignement vétérinaire et enfin entre organismes statutaires vétérinaires qui reposent sur la mise en œuvre réussie du programme de jumelage entre laboratoires vétérinaires;
- Que l'OIE travaille avec des organisations mondiales privées en vue d'harmoniser les normes publiques et privées de bien-être animal;
- Qu'un certain nombre de sujets et de questions ayant une grande importance et une grande pertinence ont été identifiés au cours de la troisième conférence mondiale sur le bien-être animal parmi lesquels il convient de citer l'importance fondamentale des communautés et de leurs responsables et des dignitaires religieux dans la conduite d'actions d'information et de soutien à la mise en œuvre des normes de l'OIE relatives au bien-être animal.

IL EST DEMANDÉ AUX PAYS MEMBRES DE L'OIE :

1. de prendre les mesures qui s'imposent pour se conformer aux normes de l'OIE, en particulier celles portant sur la qualité des Services vétérinaires et des Services chargés de la santé des animaux aquatiques; à cette fin, les Membres doivent envisager de demander la réalisation de missions découlant du processus PVS;
2. qui n'ont pas encore répondu à la demande de l'Organisation de désigner des points focaux nationaux qui seront en charge des questions liées au bien-être animal (et autres thèmes déterminés par l'OIE) sous l'autorité du Délégué national de le faire rapidement;
3. de prendre en compte les normes élaborées par l'OIE dans leur législation vétérinaire et d'établir ou actualiser, en tant que de besoin, un cadre légal au niveau national incluant également des programmes nationaux en faveur du bien-être animal;
4. d'envisager leur participation, en tant que de besoin, aux programmes de jumelage de l'OIE s'adressant aux Centres collaborateurs, aux établissements d'enseignement vétérinaire et aux organismes statutaires vétérinaires;
5. d'appuyer le développement de programmes nationaux visant à orchestrer des actions de sensibilisation au thème du bien-être animal et à former les principaux acteurs, en particulier les vétérinaires, les propriétaires de bétail et les opérateurs manipulant les animaux, les dignitaires religieux et les chefs de communautés et autres catégories cibles-clés, comme les femmes et les enfants;
6. de prendre leurs dispositions pour garantir que les exigences prescriptives en matière de bien-être animal ne créent pas de barrières au commerce qui soient incompatibles avec les normes fixées par l'OIE, notamment en encourageant et soutenant l'adoption de décisions sur la base du principe d'équivalence et de réciprocité des différentes mesures qui s'appliquent à la protection animale, tout en respectant le droit des Pays Membres de l'OIE de déterminer par eux-mêmes le niveau des mesures nationales basées sur la science afférentes à ce domaine;
7. d'inciter les acteurs du secteur privé à respecter les normes élaborées par l'OIE;





**TROISIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DE L'OIE
SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL**
*Appliquer les normes de l'OIE
en tenant compte des attentes régionales*
Kuala Lumpur (Malaisie), 6-8 novembre 2012



8. de promouvoir l'adoption, par les Nations Unies, d'une Déclaration sur le bien-être animal, incluant notamment une mise en conformité rigoureuse avec les normes de l'OIE relatives à la santé et au bien-être des animaux, et
9. de consulter les dignitaires religieux et les responsables de communautés, ainsi que les autorités locales par l'entremise des Délégués et des points focaux de l'OIE, pour déterminer la position adoptée officiellement par leur pays d'appartenance pour le développement et l'application des normes de l'OIE.

IL EST DEMANDÉ À L'OIE DE :

1. continuer à élaborer des normes à caractère mondial en conformité avec les priorités définies par l'Assemblée mondiale des Délégués ; en ce qui concerne le bien-être animal, les normes afférentes aux systèmes de production des animaux d'élevage (y compris les poulets de chair et les vaches laitières) doivent être traitées en priorité ;
2. travailler en étroite liaison avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales et régionales et continuer à fournir un support technique adéquat aux Pays Membres, en particulier aux pays en voie de développement, pour qu'ils se conforment aux textes normatifs préparés par l'OIE qui portent sur la qualité des Services vétérinaires et des Services chargés de la santé des animaux aquatiques au travers du processus PVS de l'OIE ;
3. de développer ses activités liées au renforcement des capacités notamment par des négociations avec les bailleurs de fonds, en vue d'aider les Délégués, avec l'appui des Points focaux désignés, à respecter les obligations et les responsabilités auxquels ils sont tenus du fait de leur adhésion à l'OIE et qui comportent entre autres la participation au processus d'élaboration des normes ;
4. de promouvoir le rôle et la responsabilité des Services vétérinaires (tant dans ses composantes publique que privée) dans le domaine de la protection animale, d'appuyer l'intégration du bien-être des animaux dans les disciplines enseignées dans le cursus vétérinaire et de contribuer à la communication d'informations concernant la santé et le bien-être des animaux notamment aux propriétaires d'animaux et aux opérateurs les manipulant ;
5. d'instaurer une collaboration avec les organisations représentant tous les secteurs concernés de la chaîne de production et de distribution d'animaux et de produits d'origine animale en vue de former des partenariats dans le dessein de préparer et de promouvoir les normes de bien-être animal de l'OIE ;
6. de poursuivre la collaboration avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO) au niveau de la promotion du développement de spécifications techniques proposées par l'ISO qui soient cohérentes avec les normes de bien-être animal de l'OIE ;
7. d'influencer les décideurs en matière de recherche scientifique afin d'élaborer de nouveaux programmes axés sur les priorités de recherche dans le domaine du bien-être animal ;



**TROISIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DE L'OIE
SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL**
*Appliquer les normes de l'OIE
en tenant compte des attentes régionales*
Kuala Lumpur (Malaisie), 6-8 novembre 2012

- 8.** de continuer à promouvoir en collaboration avec les gouvernements et les donateurs l'utilisation des programmes de jumelage entre Centres collaborateurs de l'OIE, entre établissements d'enseignement vétérinaire et entre organismes statutaires vétérinaires, en accordant une attention toute particulière à l'amélioration de la bonne gouvernance des Services vétérinaires et des Services chargés de la santé des animaux aquatiques ;
- 9.** d'appuyer le développement et la mise en œuvre de stratégies régionales de l'OIE sur le bien-être animal et d'envisager le développement d'une stratégie mondiale sur ce sujet, et
- 10.** de collaborer avec des organisations régionales en vue de répondre aux besoins et priorités fixés par les Membres de l'OIE aux niveaux régional et sous-régional, à travers la participation active des Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE ;

Par ailleurs, les participants à la Conférence :

- 1.** ont accueilli favorablement l'initiative de la Malaisie en faveur d'une nouvelle stratégie sur la protection animale et ont salué l'inclusion dans cette stratégie d'une législation sur le bien-être des animaux ;
- 2.** ont félicité et adressé leurs plus vifs remerciements à la Malaisie pour sa générosité et son hospitalité, et
- 3.** ont appuyé la proposition faite par le Chili d'accueillir la quatrième conférence mondiale de l'OIE sur le bien-être animal.

21^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques

Bridgetown, Barbade, 26-29 novembre 2012



À l'invitation du gouvernement de Barbade, la 21^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques s'est tenue à Bridgetown du 26 au 29 novembre 2012. L'OIE tient à exprimer toute sa gratitude au Docteur Mark Trotman, Délégué de Barbade auprès de l'OIE et Secrétaire général de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques, ainsi qu'au personnel des Services vétérinaires de Barbade pour leur précieux soutien et coopération lors de l'organisation de cette importante manifestation.

Les conférences régionales de l'OIE se tiennent tous les deux ans afin de fournir aux Pays Membres de chaque région, aux Représentants régionaux et sous-régionaux, au Directeur général de l'OIE et aux équipes d'experts du siège de l'OIE, aux représentants d'organisations internationales et régionales et aux experts invités l'opportunité d'examiner, dans une perspective régionale, un certain nombre de questions afférentes à la santé et au bien-être des animaux ainsi qu'à la sécurité sanitaire des aliments en phase de production, dans le but de rédiger des recommandations et des rapports en conformité avec les normes de l'OIE.

Cette Conférence a été particulièrement réussie. Ont participé 80 personnes au total, dont les Délégués auprès de l'OIE ou les représentants de 25 Pays Membres parmi les 30 que compte la région, ainsi que les observateurs de six pays et des cadres de 12 organisations régionales et internationales. Des représentants du secteur privé et des organisations vétérinaires privées de plusieurs pays de la région étaient également présents.

La conférence a été présidée par le Docteur Mark Trotman, qui a été rejoint à la tribune par le Docteur Bernard Vallat, Directeur général de l'OIE, la Docteure Karin Schwabenbauer, Présidente de l'OIE, le Docteur John Clifford, Président de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques





De gauche à droite : le Docteur John Clifford, Président de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques ; la Docteure Karin Schwabenbauer, Présidente de l'OIE, le Docteur Bernard Vallat, Directeur général de l'OIE ; le Docteur Mark Trotman, Délégué de Barbade auprès de l'OIE et le Docteur Luis Barcos, Représentant régional de l'OIE pour les Amériques

et le Docteur Luis Barcos, Représentant régional de l'OIE pour les Amériques. Le Docteur Alejandro Thiermann, Président de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres, le Docteur François Caya, Chef du Service des actions régionales de l'OIE, le Docteur Filiberto Frago, Représentant sous-régional de l'OIE pour les Amériques et le Docteur Karim Ben Jebara, Chef du Service de l'information sanitaire de l'OIE ont également pris la parole durant la conférence.

Monsieur Michael King, Secrétaire permanent au sein du ministère de l'Agriculture, de l'alimentation et de la gestion des ressources halieutiques et aquatiques a assisté à la cérémonie d'ouverture et prononcé une allocution de bienvenue.

Deux thèmes techniques ont été présentés durant cette 21^e Conférence. Le thème technique I, intitulé « Gestion des catastrophes: rôle et préparation des Services vétérinaires » a été présenté par le Docteur Ernesto Fabián Mendoza Mainegra de l'Institut de médecine vétérinaire de Cuba. Le thème technique II, intitulé « Stratégies innovantes pour renforcer

les réseaux de santé animale régionaux » a été présenté par le Docteur Thierry Lefrançois, Directeur de l'unité mixte de recherche « Contrôle des maladies animales exotiques et émergentes » (UPR15/CMAEE) du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement-Institut national de la recherche agronomique (CIRAD -INRA).

Des questions importantes ont été portées à la connaissance des participants, dont des informations récentes sur la stratégie de l'OIE, présentées par le Directeur général de l'OIE, une actualisation des procédures d'élaboration des normes de l'OIE, un aperçu des sujets importants pour la région ainsi qu'un exposé sur les propositions et enjeux relatifs aux activités de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres, ces derniers points présentés par le Docteur Thiermann.

Étaient également inscrits à l'ordre du jour l'examen de l'évolution de la santé animale durant le premier semestre 2012, des précisions sur la politique de l'OIE en matière d'enseignement de la médecine vétérinaire, un exposé présenté par la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques de l'OIE et une

présentation de l'expérience acquise par le Costa Rica lors de la mise en œuvre du Processus PVS.

Les participants ont adopté deux recommandations consacrées respectivement à l'un des thèmes techniques. Un rapport final a été rédigé reflétant les présentations proposées durant la conférence ainsi que les discussions qui ont suivi. Les recommandations et le rapport final ont été examinés en séance plénière et seront présentés à l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE pour adoption en mai 2013 à Paris.

À noter également la présentation et adoption de la Stratégie régionale pour le bien-être animal dans les Amériques, dont la conception suit l'exemple d'autres initiatives régionales telles que la stratégie régionale pour le bien-être animal en Asie, en Extrême-Orient et en Océanie.

Le Délégué du Mexique a annoncé que son pays souhaitait accueillir la prochaine Conférence régionale, programmée en novembre 2014. La date exacte sera fixée par la Commission régionale lors de sa prochaine réunion, qui se tiendra pendant la Session générale de l'OIE en mai 2013.

Entretien avec le Docteur Bernard Vallat, Directeur général de l'OIE, lors de la 16^e Réunion interaméricaine, au niveau ministériel, sur la santé et l'agriculture (RIMSA 16)

Qu'attendez-vous de la RIMSA 16 dans le domaine de la santé publique vétérinaire ?

Les efforts déployés récemment pour lutter contre des maladies émergentes d'origine animale à leur source, et pour contribuer aux activités de préparation en cas de pandémie ont une nouvelle fois mis en exergue la nécessité impérieuse d'une meilleure collaboration entre tous les secteurs qui œuvrent à la réduction des risques zoonotiques potentiels, y compris les maladies d'origine alimentaire.

Conformément aux engagements pris conjointement par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'OIE et l'Organisation mondiale de la santé dans leur Note conceptuelle tripartite sur la gestion des risques sanitaires à l'interface homme-animaux-écosystèmes, il s'agit de préparer le chemin d'une collaboration mondiale axée sur la santé animale et publique à l'échelle planétaire. La RIMSA concrétise cet objectif en proposant un premier modèle de collaboration intersectorielle aux niveaux national et régional, qui servira ensuite d'exemple pour d'autres régions du monde.

Quel type de soutien pensez-vous que l'OIE puisse apporter aux pays participant à la RIMSA afin que le concept « Une seule santé » (interface animaux-homme-écosystèmes) soit géré de la meilleure manière possible par l'Autorité compétente de chaque pays ?

L'amélioration de la gouvernance des Services vétérinaires dans leurs composantes publiques comme privées, et une capacité accrue de ces Services à interagir, à se concerter et à coopérer en tenant compte des préoccupations de santé publique constituent les moyens les plus



efficaces de protéger la santé animale et publique contre les maladies transmises de l'animal à l'homme, telles que la rage, mais aussi contre les menaces affectant la sécurité sanitaire des aliments.

L'OIE a conçu et mis en place un outil pour l'évaluation des performances des Services vétérinaires (outil PVS de l'OIE) destiné à aider les pays à évaluer la conformité de leurs Services vétérinaires avec les normes internationales de qualité.

Grâce à l'outil PVS de l'OIE, notre Organisation et d'autres institutions œuvrant dans le domaine de la santé publique peuvent réaliser des missions pilotes d'évaluation des Services vétérinaires nationaux et mesurer la conformité de ces derniers avec les normes de l'OIE, en mettant particulièrement l'accent sur la coopération, l'interaction et la collaboration avec le secteur de la santé publique et d'autres parties prenantes importantes, à l'interface entre l'homme et l'animal dans les pays concernés, aux niveaux national, régional et local.

Il en résulte l'impératif de mettre en place rapidement les conditions nécessaires pour un diagnostic précis et correct des agents pathogènes, mais aussi pour l'analyse des données, l'évaluation du risque, le suivi épidémiologie et la communication, de manière à pouvoir introduire les mesures de prévention et de réaction précoce appropriées. L'existence de services de laboratoire vétérinaire efficaces et fiables est une condition essentielle pour une détection précoce des maladies.

Il est très important de soutenir le renforcement des capacités des laboratoires vétérinaires ainsi que leur développement

en réseaux. Les programmes mis en œuvre actuellement ont démontré que cela ne peut être fait qu'en amplifiant le réseau d'experts des Laboratoires de référence et des Centres collaborateurs de l'OIE, en soutenant le programme de l'OIE pour les jumelages entre les Laboratoires de référence actuels de l'OIE et des laboratoires candidats dans les pays en développement et en transition, et en proposant des ateliers de renforcement des compétences dédiés à des sujets importants pour les pays et les régions.

Qu'est-ce qui distingue la RIMSA d'autres dispositifs de collaboration ailleurs dans le monde ?

La RIMSA constitue un forum régional unique au cours duquel les ministres chargés de l'Agriculture et de la Santé des pays participants se rencontrent pour résoudre des problèmes d'intérêt commun. Elle constitue un exemple de coordination régionale axée sur l'application du concept « Une seule santé » et sur la promotion de la santé publique vétérinaire dans les pays de la région. Les organisations régionales ailleurs dans le monde pourraient intervenir en diffusant des informations et en soutenant ce concept important : leur rôle est fondamental pour la réussite de ce type de collaboration intersectorielle.

La RIMSA est un modèle qui devrait être suivi partout dans le monde.



16th Intern. Symposium
of the World Association
of Veterinary Laboratory
Diagnosticians

16^e Symposium
international de
l'Association mondiale
des spécialistes
des laboratoires de
diagnostic vétérinaire
(WAVLD)

5-8 juin 2013

Berlin, Allemagne

www.csm-congress.de



Le 16^e Symposium international de l'Association mondiale des spécialistes des laboratoires de diagnostic vétérinaire (WAVLD) se tiendra à Berlin, en Allemagne, du 5 au 8 juin 2013. Par tradition, une journée de ce symposium est consacrée à un séminaire organisé sous les auspices de la Commission des normes biologiques de l'OIE. Le 10^e séminaire OIE/WAVLD se tiendra le 7 juin 2013, sur le thème « Nouvelles méthodes de diagnostic : les opportunités et les défis ». En effet, le domaine des nouvelles technologies appliquées au diagnostic constitue une priorité pour l'OIE, compte tenu de leur importance et de leur portée pour le diagnostic des maladies animales et pour les laboratoires vétérinaires.

2013

Avril

Séminaire régional (Amériques) sur la fièvre aphteuse
8-9 avril
Asuncion (Paraguay)

Séminaire inter-régional pour les points focaux nationaux OIE sur les animaux aquatiques
9-11 avril
Lisbonne (Portugal)

Séminaire (Amériques) pour les points focaux nationaux OIE sur la notification des maladies animales à l'OIE
10-12 avril
Asuncion (Paraguay)

Séminaire régional (Afrique) d'information pour les Délégués récemment nommés auprès de l'OIE
23-24 avril
Tunis (Tunisie)

Mai

81^e Session générale l'OIE
26-31 mai
Maison de la Chimie
Paris (France)

Juin

Conférence internationale de l'OCDE: « Les politiques en matière de maladies du bétail: bâtir des ponts entre les sciences animales et l'économie »
3-4 juin
Paris (France)
www.oecd.org/tad/agriculturalpoliciesand-support/livestock-diseases-2013.htm

16^e Symposium international de l'Association mondiale des laboratoires de diagnostic vétérinaire
5-8 juin
Berlin (Allemagne)
info@csm-congress.de
www.csm-congress.de

10^e Séminaire de l'OIE sur les nouvelles approches pour le diagnostic: opportunités et défis (Europe)
7 juin
Berlin (Allemagne)

Séminaire pour les points focaux nationaux OIE sur la sécurité sanitaire des aliments en phase de production (Europe)
17-19 juin
Serbie

Séminaire régional (Afrique) pour les points focaux nationaux OIE sur la notification des maladies animales à l'OIE
24-28 juin
Nairobi (Kenya)

Juillet

36^e Commission du Codex Alimentarius
1-5 juillet
Rome (Italie)

Séminaire régional (Moyen-Orient) pour les points focaux nationaux OIE sur les animaux aquatiques
8-10 juillet
Ayia Napa (Chypre)

Association Médicale Vétérinaire Américaine (AVMA) 2013 et 150^e anniversaire de l'AVMA
19-23 juillet
Chicago (États-Unis d'Amérique)
www.avma.org/events/convention/pages/default.aspx



Août

10^e Symposium international d'immunologie vétérinaire (IVIS)
28 août – 1 septembre
Milan (Italie)
ivis2013@mvcongressi.it
www.ivis2013.org

Septembre

31^e Congrès mondial vétérinaire et 150^e anniversaire de l'Association mondiale vétérinaire (AMV)
17-20 septembre
Prague (Rép. Tchèque)
www.wvc2013.com/en/welcome
wvc2013@guarant.cz

12^e Conférence de la Commission régionale de L'OIE pour le Moyen-Orient
Amman (Jordanie)
22-26 septembre

Octobre

Séminaire inter-régional (Afrique) pour les points focaux nationaux OIE sur les produits vétérinaires
1-4 octobre
Alger (Algérie)

Séminaire régional (Asie) pour les points focaux nationaux OIE sur la notification des maladies animales à l'OIE
8-10 octobre
Bangkok (Thaïlande)

Séminaire régional (Amériques) pour les points focaux nationaux OIE sur le bien-être animal
15-16 octobre
Montevideo (Uruguay)

Atelier régional (Amérique) OIE sur le bien-être animal et le commerce international
17-18 octobre
Montevideo (Uruguay)

Fédération Internationale du Lait (FIL-IDF). Sommet mondial des produits laitiers
28 octobre – 1 novembre
Yokohama (Japon)
www.wds2013.com/eng/venue.html
wds2013@ics-inc.co.jp

Novembre

Séminaire régional (Afrique) pour les points focaux nationaux OIE sur la faune sauvage
12-15 novembre
Gaborone (Botswana)

Séminaire régional (Afrique) pour les points focaux nationaux OIE sur la communication
18-22 novembre
Niamey (Niger)

28^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie
19-22 Novembre
Philippines

Séminaire régional (Afrique) pour les points focaux nationaux OIE sur la communication
25-29 novembre
Nairobi (Kenya)

Décembre

Séminaire régional (Afrique) pour les points focaux nationaux OIE sur les produits vétérinaires
3-6 décembre
Maputo (Mozambique)

Conférence mondiale sur l'enseignement vétérinaire et le rôle des ordres vétérinaires. Garantir l'excellence et l'éthique de la profession vétérinaire
4-6 décembre
Foz do Iguazu (Brésil)

Hans Jørgen Bendixen



Le Docteur Hans Jørgen Bendixen est décédé le 27 janvier 2013. Au cours de sa carrière de 1955 à 1973, il a mené de nombreux travaux relatifs à la leucose bovine enzootique, depuis la recherche approfondie jusqu'à la gestion de programme de contrôle et de méthodes de diagnostic. En 1973, il a pris le poste à la Commission Européenne de Chef de la Division relative à la législation vétérinaire, au bien-être animal et à la zootechnie. Au cours de cette période, il insista sur l'élaboration d'une législation reposant sur des fondements scientifiques, et il a établi en 1981 le cadre juridique du Comité scientifique vétérinaire de l'Union Européenne. Le Docteur Bendixen a publié plus de 140 livres et articles scientifiques sur le contrôle de la leucose bovine enzootique et de la maladie d'Aujeszky, sur la santé animale dans les unités de production animale intensive et sur une politique vétérinaire européenne commune.



Les membres de l'Oie (178)

| | | | |
|---------------------------|-----------------------|--------------------|----------------------|
| AFGHANISTAN | CROATIE | KOWEÏT | PORTUGAL |
| AFRIQUE DU SUD | CUBA | LAOS | QATAR |
| ALBANIE | DANEMARK | LESOTHO | ROUMANIE |
| ALGÉRIE | DJIBOUTI | LETONNIE | ROYAUME-UNI |
| ALLEMAGNE | DOMINICAINE (REP.) | LIBAN | RUSSIE |
| ANDORRE | ÉGYPTE | LIBYE | RWANDA |
| ANGOLA | EL SALVADOR | LIECHTENSTEIN | SAINT-MARIN |
| ARABIE SAOUDITE | ÉMIRATS ARABES UNIS | LITUANIE | SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE |
| ARGENTINE | ÉQUATEUR | LUXEMBOURG | SÉNÉGAL |
| ARMÉNIE | ÉRYTHRÉE | MADAGASCAR | SERBIE |
| AUSTRALIE | ESPAGNE | MALAISIE | SEYCHELLES |
| AUTRICHE | ESTONIE | MALAWI | SIERRA LEONE |
| AZERBAÏDJAN | ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE | MALI | SINGAPOUR |
| BAHAMAS | ÉTHIOPIE | MALDIVES | SLOVAQUIE |
| BAHREÏN | EX-RÉP. YOUG. DE | MALTE | SLOVÉNIE |
| BANGLADESH | MACÉDOINE | MAROC | SOMALIE |
| BARBADE | FIDJI | MAURICE | SOUDAN |
| BÉLARUS | FINLANDE | MAURITANIE | SRI LANKA |
| BELGIQUE | FRANCE | MEXIQUE | SUÈDE |
| BELIZE | GABON | MICRONÉSIE (ÉTATS | SUISSE |
| BÉNIN | GAMBIE | FÉDÉRÉS DE) | SURINAME |
| BHOUTAN | GÉORGIE | MOLDAVIE | SWAZILAND |
| BOLIVIE | GHANA | MONGOLIE | SYRIE |
| BOSNIE-HERZÉGOVINE | GRÈCE | MONTÉNÉGRO | TADJIKISTAN |
| BOTSWANA | GUATEMALA | MOZAMBIQUE | TAIPEI CHINOIS |
| BRÉSIL | GUINÉE | MYANMAR | TANZANIE |
| BRUNEI | GUINÉE-BISSAU | NAMIBIE | TCHAD |
| BULGARIE | GUINÉE ÉQUATORIALE | NÉPAL | TCHÈQUE (RÉP.) |
| BURKINA FASO | GUYANA | NICARAGUA | THAÏLANDE |
| BURUNDI | HAÏTI | NIGER | TIMOR-LESTE |
| CAMBODGE | HONDURAS | NIGERIA | TOGO |
| CAMEROUN | HONGRIE | NORVÈGE | TRINITÉ-ET-TOBAGO |
| CANADA | INDE | NOUVELLE-CALÉDONIE | TUNISIE |
| CAP VERT | INDONÉSIE | NOUVELLE-ZÉLANDE | TURKMÉNISTAN |
| CENTRAFRICAINE (RÉP.) | IRAK | OMAN | TURQUIE |
| CHILI | IRAN | OUGANDA | UKRAINE |
| CHINE (RÉP. POPULAIRE DE) | IRLANDE | OUZBÉKISTAN | URUGUAY |
| CHYPRE | ISLANDE | PAKISTAN | VANUATU |
| COLOMBIE | ISRAËL | PANAMA | VÉNÉZUÉLA |
| COMORES | ITALIE | PAPOUASIE NOUVELLE | VIETNAM |
| CONGO | JAMAÏQUE | GUINÉE | YÉMEN |
| CONGO (RÉP. DÉM. DU) | JAPON | PARAGUAY | ZAMBIE |
| CORÉE (RÉP. DE) | JORDANIE | PAYS-BAS | ZIMBABWE |
| CORÉE (RÉP. DÉM. POP. DE) | KAZAKHSTAN | PÉROU | |
| COSTA RICA | KENYA | PHILIPPINES | |
| CÔTE D'IVOIRE | KIRGHIZISTAN | POLOGNE | |

Nouveau!

Revue scientifique et technique

Vol. 32 (1)

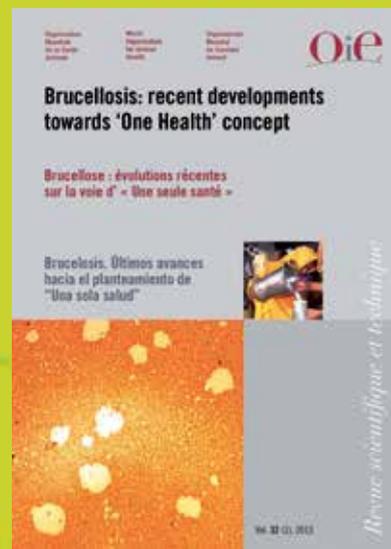
Brucellose :

les évolutions récentes sur la voie d'« Une seule santé »

Réservez maintenant !

15%

de remise sur les précommandes de livres en cours de parution faites via la librairie en ligne de l'OIE



Brucella apparaît n'importe où, ne connaît pas de frontières et se déplace sans limitations dans les populations humaines, dans les élevages et au sein de la faune sauvage terrestre et aquatique. Il devient par conséquent urgent de procéder à l'étude critique de l'épidémiologie, de la pathogénie, du diagnostic, de la prévention et de la prise en charge de la brucellose. Cette *Revue* de l'OIE recense l'état global des connaissances sur l'écologie de la brucellose, présente une vision plus claire de la situation actuelle et résume les perspectives futures afin que cette maladie ne soit plus négligée ou du moins qu'elle soit reconnue comme étant une maladie oubliée.

COMMANDEZ EN LIGNE MAINTENANT ! www.oie.int/boutique

81st SSG 2013 PARIS

26-31 мау - маі - мауо



**Garantir
l'excellence
et l'éthique de la
profession
vétérinaire**

Foz do Iguazu (Brésil)
4-6 décembre 2013

OIE